

Service Commun
2 bis Ruelle de la Poterne
52200 LANGRES
TEL : 03.25.87.00.21

adpj@wanadoo.fr

www.adpj52.com

ASSEMBLEE GENERALE

DU LUNDI 12 JUIN 2023

Rapport d'activité 2022

QUELQUES ACTIONS EN IMAGE...



Chantier Educatif Jeunes Bénévoles Secours
Populaire à Serqueux - Chalindrey



Atelier du goût - Joinville



Ensemble pour un quartier neuf - Langres



Chantier Educatif Jeunes Bénévoles
Composteurs - Chalindrey



Chantier Educatif Jeunes Bénévoles collecte alimentaire
Restos du Cœur - Chaumont

SOMMAIRE

Rapport Moral	page 4
Préambule	page 6
Accompagnement Educatif et Social individuel - Evaluation globale	page 8
Actions sociales collectives – Evaluation Globale	page 16
Evaluation par territoire	page 17
Professionnalisation des salariés	page 72
Perspectives	page 76
Revue de presse	page 77
Rapport financier 2022	page 82
Budget prévisionnel 2023	page 83

RAPPORT MORAL

PREVENTION SPECIALISEE : pertinence, enjeux et avenir.

Comme tout corps social vivant, les associations de prévention spécialisée sont inévitablement au contact des tempêtes sociales, éducatives, sanitaires, inflationnistes, financières et morales, des préoccupations sécuritaires. Chacun et chacune ici, que ce soit personnellement, professionnellement ou selon ses engagements a une représentation de cet environnement. L'objet social de la prévention spécialisée, je dirais plutôt le SUJET social, car nous parlons d'humains, est sans doute celui qui se fracasse le plus sur ces obstacles, qui n'a pas les outils pour les affronter ou qui le fait de façon conflictuelle, engendrant délinquance, rupture, marginalisation. C'est de l'avenir de notre jeunesse dont il est question, avec l'allongement de cette période d'initiation, les mutations des modèles familiaux, les pertes de repères, le développement de sous cultures d'opposition, la montée des communautarismes, le sentiment de relégation et d'exclusion, la souffrance psychique.

Des réponses à ces situations sont multiples de la part des collectivités et de l'Etat, politique de la ville, actions ciblées sur des quartiers ou des populations. Les professionnels de la prévention spécialisée ne sont plus les seuls à intervenir dans le cadre de l'espace public ou se multiplient des actions de médiation sociale notamment. Leurs interventions doivent donc se déployer à des temps et dans des espaces complémentaires afin de couvrir tous les lieux investis.

Dans ce maillage d'interventions, la prévention spécialisée a une position singulière. Inscrite dans le champ des compétences particulières du Conseil Départemental, au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, elle répond à des principes qui lui sont propres, non mandat nominatif, libre adhésion, respect de l'anonymat des jeunes, non institutionnalisation des pratiques, travail en partenariat riche et fécond en Haute-Marne. Elle a souvent un caractère supplétif par rapport aux autres institutions, terme qu'il est nécessaire de préciser, car si étymologiquement appliqué au langage militaire « troupes recrutées temporairement pour renforcer les troupes régulières, » il doit se comprendre ici comme le fait qu'elle s'adresse aux populations qui échappent à l'action des autres acteurs présents sur le territoire. Elle balance sans cesse entre commande publique et demande sociale, interventions collectives et individuelles.

Ces principes, qui restent fondamentaux ne sont pas des dogmes. Si l'anonymat, vecteur de confiance et d'entrée en relation avec une population méfiante et rebelle est nécessaire, le travail de plus en plus développé avec l'Education Nationale par exemple, nécessite des adaptations. Si la non institutionnalisation peut apparaître parfois comme une luxueuse liberté, elle s'adapte aux relations et à la pertinence des orientations partenariales et nous n'échappons pas, et c'est un choix, à l'évaluation de nos actions. A la différence d'autres interventions sociales, le travail des éducateurs et éducatrices spécialisés est d'abord un travail d'observation, rare de nos jours, ou l'on demande d'agir vite pour ne pas dire avec précipitation, sans réponse toute prête, mais avec un couteau Suisse dans les poches. Regarder, déambuler, s'imprégner, faire partie du territoire pour en saisir les logiques, le fonctionnement, les dynamiques, avec une empathie bienveillante. Créer du lien, ou pas, par un presque rien, une vague demande, un regard, et dérouler avec précaution ce fil, de peur qu'il ne se rompe, vers des espaces et des professionnels susceptibles de poursuivre la reconstruction, de trouver une place, même modeste dans la société de notre temps. Pas la prétention de changer le monde mais de faire entrevoir, pour un, pour une, un quotidien, peut être un avenir davantage coloré. Ce travail est unanimement reconnu, (sinon qu'on me le dise maintenant ou se taise à jamais), par les partenaires, mais aussi par des institutions ou services importants.

Alors, comment comprendre qu'un « vent mauvais » ⁽¹⁾ souffle sur la prévention spécialisée depuis plusieurs années ? Des budgets diminuent, des associations disparaissent ou licencient. Le maintien des financements est conditionné à des commandes publiques qui dénaturent ou instrumentalisent les pratiques. L'argument souvent évoqué est le manque de visibilité et/ou d'efficacité de la prévention spécialisée. Vous savez, le fameux « quand on veut noyer son chien... » !

Le rapport d'activité issu du logiciel d'évaluation TRAJECT, outil national développé par le CNLAPS, tord le cou à ces procès d'intention. On peut dialectiquement concevoir que la prévention spécialisée puisse être à la fois utile et inefficace si l'on entend par inefficacité le fait de ne pouvoir améliorer ou contribuer à améliorer durablement une situation, quand il s'agit parfois aujourd'hui de la maintenir déjà dans l'état où elle est. Et cette situation ne tient pas tant à la prévention spécialisée qu'à des réalités contemporaines qui rendent le travail de plus en plus ardu. Les effets conjugués de l'augmentation de la misère, du chômage, du décrochage scolaire, d'avenirs bouchés ; les regards de moins en moins indulgents, la demande sécuritaire, l'émergence de nouveaux publics, la solidarité entamée pèsent lourdement dans l'élaboration de projets individuels ou collectifs. Pour beaucoup de familles, il ne s'agit plus de gagner plus mais de préserver un pouvoir d'achat avec l'aide caritative, d'essayer de garder son emploi plutôt que d'en chercher un meilleur, de pouvoir rester dans son logement. Pour les jeunes pouvoir déjà rester un pied dans la scolarité, plutôt que de rêver à un diplôme, demande des efforts inouïs. C'est dans cet univers qu'évolue la prévention spécialisée pour permettre à des enfants, des hommes et des femmes, de rester accroché-es aux lisières de la survie sociale.

Si c'est de cette inefficacité là que l'on parle alors elle est facilement mesurable quand nous ne sommes plus sur le terrain comme nous le vivons actuellement dans notre antenne de Langres, avec des familles désemparées, des jeunes qui expriment à leur façon l'abandon dans lequel nous les laissons. Nous avons craint que ce fameux « vent mauvais » souffle aussi sur l'ADPJ. Notre association n'a cependant eu de cesse de se réinterroger sur son fonctionnement et sur les nécessaires adaptations aux besoins des publics. Ainsi elle a notamment institutionnalisé les présences éducatives en soirées, investi les rues numériques, renforcé le dialogue avec l'Education Nationale, répondu à la confiance de la CAF ⁽²⁾ pour initier un Point Accueil Ecoute Jeunes. Nous co-animons les Promeneurs du Net, réfléchissons avec la DDETSPP ⁽³⁾ à un diagnostic sur la prostitution en Haute-Marne, répondons, comme nous le pouvons aux demandes des Maires ruraux, sommes soutenus par les villes de Chaumont, Langres, Joinville, Chalindrey. Pourtant, sans dialogue de gestion avec le Conseil Départemental depuis 4 ans, ayant répondu aux exigences du Ségur et de la Convention Collective 66, nous sommes en délicatesse budgétaire et devons renégocier notre financement. Peut-être plus inquiétant, à la lecture du schéma départemental enfance, jeunesse, insertion 2022-2026, la prévention spécialisée n'apparaît pas ou si peu, elle n'existe plus ? Nous avons craint un oubli ou un abandon. Lors d'une rencontre récente et à notre demande, avec monsieur le directeur départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance, le 2 juin 2023, nous avons pu exposer nos craintes de devenir, nous aussi « invisibles ». Monsieur Barloy a tenu immédiatement à nous rassurer, ayant pris la mesure du retard accumulé dans notre financement, nous garantissant l'équilibre budgétaire pour 2022, un budget 2023 à hauteur de nos besoins, des perspectives à moyen terme de procédures budgétaires plus stabilisantes. Nous avons pu également échanger autour de l'officialisation de notre antenne de Joinville, un développement sur Wassy. Je tenais à vous faire partager ce soulagement dans un contexte du monde associatif difficile et en questionnements.

Ce dont nous avons besoin, pas pour nous, mais pour les personnes dont j'ai parlé plus haut, c'est qu'à minima on nous laisse faire notre travail et qu'accessoirement on nous en donne les moyens. Au mieux, si l'on rêve un peu, c'est qu'on nous fasse confiance, comme le font beaucoup, au vu des évaluations, des actions recensées, de nos trouvailles et inventions au sein de la protection de l'Enfance.

Luc PRADALET,
Président de l'ADPJ 52

(1) *Véronique Le Goaziou, Sociologue, chercheuse associée au Lames-CNRS.*

(2) *Caisse d'Allocation Familiale.*

(3) *Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des populations de la Haute-Marne*

PRÉAMBULE

La force de notre structure réside dans notre capacité à nous adapter à l'évolution sociétale.

En effet, la transformation de l'offre médico-sociale intègre toute action visant à rendre l'accompagnement plus inclusif, plus souple et plus adapté à la prise en compte des situations individuelles, notamment complexes.

Aussi, la modification des temps d'intervention des équipes sur le terrain, à des horaires qui s'adaptent aux besoins des adolescents et jeunes adultes, prouve son efficacité dans l'évaluation de l'activité 2022, avec une évolution de 6.5% de jeunes accompagnés par rapport à 2021.

Cette efficacité est avant tout le fruit du travail d'une équipe tout entière, aussi bien éducative, qu'administrative, qui a su s'adapter au changement pour satisfaire les besoins et attentes des personnes accompagnées.

Je tiens ici à remercier l'ensemble du personnel qui effectue sa mission dans le respect des valeurs prônées par l'Association et garantit ainsi une offre de service de qualité.

Toute transformation d'un système conduit chacun à se repositionner face à l'évolution, vécue alors essentiellement comme une contrainte. Ainsi, nous avons fait face à plus de mouvements de personnels depuis 2 ans. Ce renouvellement permet une meilleure adhésion de l'équipe au cadre organisationnel, puisqu'il est présenté durant la phase de recrutement. Nous avons également profité de cette mutation des profils pour modifier un poste d'agent de bureau, en agent administratif principal avec une partie de sa mission dévolue au développement de la communication, et surtout l'animation de nos réseaux sociaux. En effet, l'équipe éducative occupe de façon régulière l'espace numérique pour y effectuer un travail de veille et de prévention. Il est devenu impératif pour l'ADPJ 52 de communiquer régulièrement sur les réseaux sociaux afin d'informer les jeunes de qui nous sommes et ce que nous faisons. Des publications hebdomadaires sont postées sur nos différents réseaux Instagram, Snapchat, Tik-Tok, LinkedIn et Facebook, sur des thématiques d'actualité ou sur les actions menées par l'ADPJ 52.

Suite aux résultats de l'évaluation externe du 26 octobre 2021, le Conseil Départemental de Haute-Marne a réitéré sa confiance envers l'ADPJ 52, en renouvelant, en avril 2022, l'autorisation de gérer le Service de Prévention Spécialisée pour une durée de 15 ans. L'ADPJ 52 est le seul service de Prévention Spécialisée habilité pour le département.

Une rencontre a eu lieu en juin 2022 avec l'Autorité de Tarification et de Contrôle (ATC) afin de réévaluer la dotation globale qui nous est allouée et qui reste inchangée depuis 2018, ce malgré une inflation cumulée, estimée à 10.6% et une évolution des charges de personnels proportionnelle aux évolutions de carrière. Le Conseil Départemental de Haute-Marne qui est notre ATC est un partenaire à l'écoute et souhaite réfléchir avec nous à l'évolution de la structure, dans les années à venir.

Le Conseil Départemental a également assuré la prise en charge financière suite à la revalorisation des métiers de l'accompagnement social et médico-social des professionnels relevant de sa compétence.

Cette revalorisation salariale nécessaire et incontestable démontre l'incohérence d'un système puisque plusieurs personnels ne sont pas éligibles, alors que le service rendu à la population est le même. L'ADPJ 52 a donc été contraint d'arrêter le périmètre d'intervention du seul personnel éducatif du Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) au territoire de Chaumont, et par répercussion de diminuer son offre de service, à destination des jeunes de plus de 21 ans sur les secteurs de Langres, Chalindrey et Joinville.

Après formation en juin 2022, l'ensemble des professionnels de l'ADPJ 52 utilisent le logiciel de recueil de données TRAJECT, acronyme de « Travail Recueil Analyse Jeunes Equipes Territoires ».

Cet outil permet à l'Association d'avoir une vision globale de l'activité à l'instant T, de réaliser une évaluation précise de ses interventions sur les différents territoires investis et ainsi d'en mesurer son impact.

Le développement des compétences professionnelles a toujours été encouragé et proposé à l'ADPJ 52. Le tableau sur la professionnalisation des salariés page 72 montre combien l'adaptation des professionnels est nécessaire pour répondre aux besoins des publics accompagnés et leur évolution. A ce titre, je suis entrée en formation « Master II - Dirigeant de l'Economie Médico-Sociale », en octobre 2022 et ce jusqu'en juin 2024. Mon mémoire portera évidemment sur la transformation d'une organisation, puisque c'est le travail engagé depuis 2020 et qui se poursuivra au gré des évolutions sociétales.

L'ADPJ 52 a également pu participer à un voyage d'étude à Porto, dans le cadre d'un échange ERASMUS proposé par l'Association des Directeurs d'Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux de Haute Marne (ADESSMS 52) organisé par l'Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne (IRTS). J'ai eu l'opportunité de rencontrer des homologues Portugais pour aborder la prise en charge du handicap et échanger sur nos pratiques respectives. 3 jours riches de rencontres qui permettent de remettre en perspective les avantages d'une politique publique française plutôt « avancée » et des établissements mieux dotés que nos voisins Portugais. Une délégation Portugaise viendra poursuivre ses échanges en France courant mars 2023.

Dans le cadre de la maîtrise et la gestion des coûts, le Service Commun a déménagé du Centre-Ville de Langres pour rejoindre la Maison des Service Bel Air, située 2 bis Ruelle de la Poterne à Langres. Ce choix éclairé permet une meilleure maîtrise des coûts liés à l'énergie et à la location. Par ailleurs la proximité avec les partenaires de l'insertion professionnelle, du secteur social et médicosocial représente un atout pour la visibilité de notre structure.

Et pour finir, je vous parlerai d'une belle rencontre, en septembre 2022, entre le secteur marchand et le secteur associatif, rendue possible grâce à Thomas DAMOISEAU, Fondateur et Dirigeant de l'Agence de Communication Tompointcom.

Pierre MANTIN, Dirigeant de l'Entreprise BURO 52 cherche à investir dans l'économie sociale et solidaire avec la volonté de s'orienter vers une Association qui œuvre en direction d'une jeunesse « abimée ». Quoi de plus naturel que de s'orienter vers l'ADPJ 52, si vous permettez cet excès de modestie 😊. S'en suivent des temps de rencontre pour rédiger une convention de Mécénat d'Entreprise qui scelle les termes de notre partenariat, signée entre BURO 52 et l'ADPJ 52, en décembre 2022. C'est alors que le « Challenge On carBURO 52 » prend vie ! Une bouffée d'oxygène pour les jeunes accompagnés par l'ADPJ 52 et une envie de se surpasser pour l'équipe éducative.

Encore merci à Pierre et son équipe de BURO 52 d'avoir « miser » sur les jeunes de l'ADPJ 52. Vous voulez en savoir plus, rendez-vous l'année prochaine, lors de notre Assemblée Générale ! Ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux, on en parle !!



Adpj Haute Marne



adpj.52



adpj.52

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »

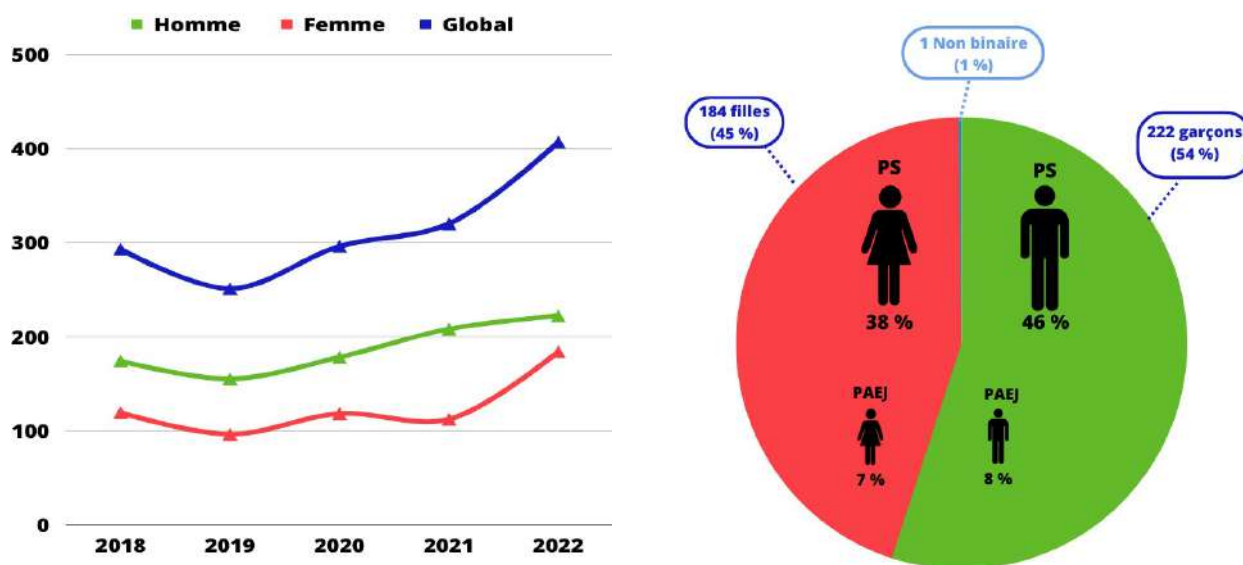
Antoine Laurent LAVOISIER, Chimiste et Philosophe du 18^{ème} siècle

Céline TISSERAND,
Directrice de l'ADPJ 52

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

EVALUATION GLOBALE

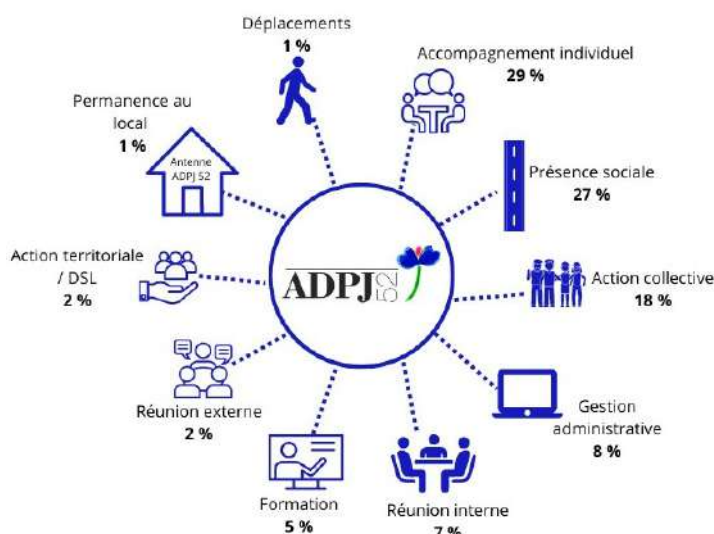
407 JEUNES ACCOMPAGNÉS INDIVIDUELLEMENT



La réorganisation des services avec des temps de présence adaptés aux besoins des jeunes et des familles montre son efficacité avec une augmentation du nombre de jeunes accompagnés individuellement. L'utilisation du Logiciel Traject joue également un rôle majeur, puisqu'il permet une évaluation plus fine de notre activité et évite la perte des données.

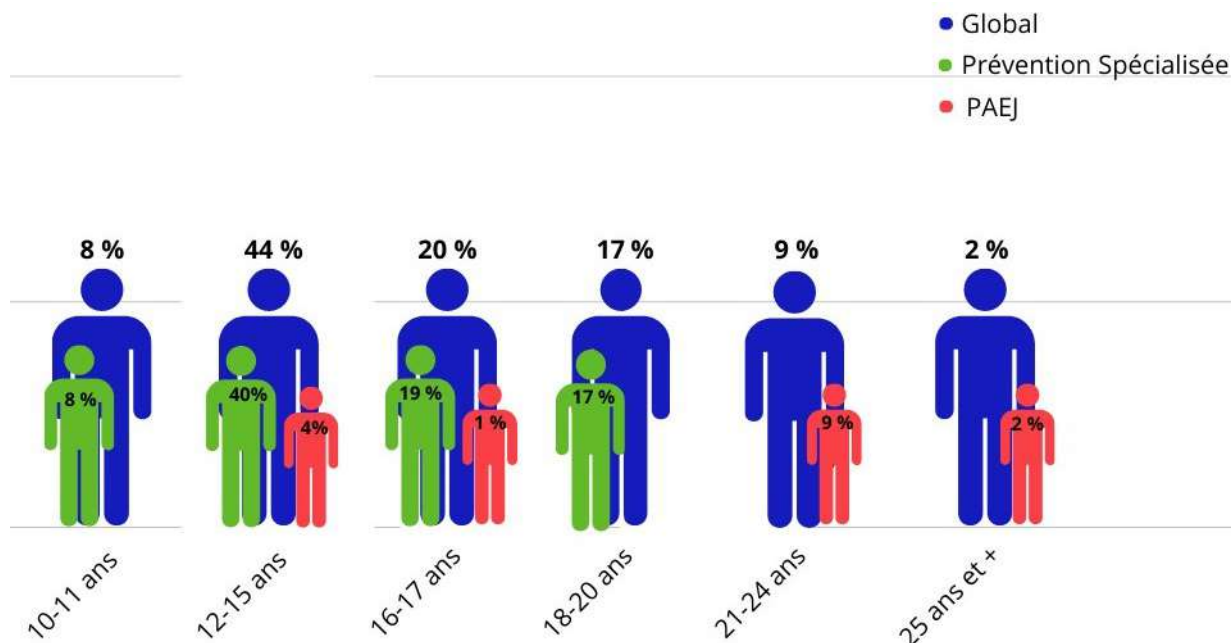
Sur 407 jeunes accompagnés individuellement, 274 sont rencontrés régulièrement avec une fréquence d'une fois par semaine à une fois tous les 15 jours, minimum. En moyenne, un éducateur accompagne 58 jeunes individuellement, dont 39 de façon régulière.

Mais que font les éducateurs ?



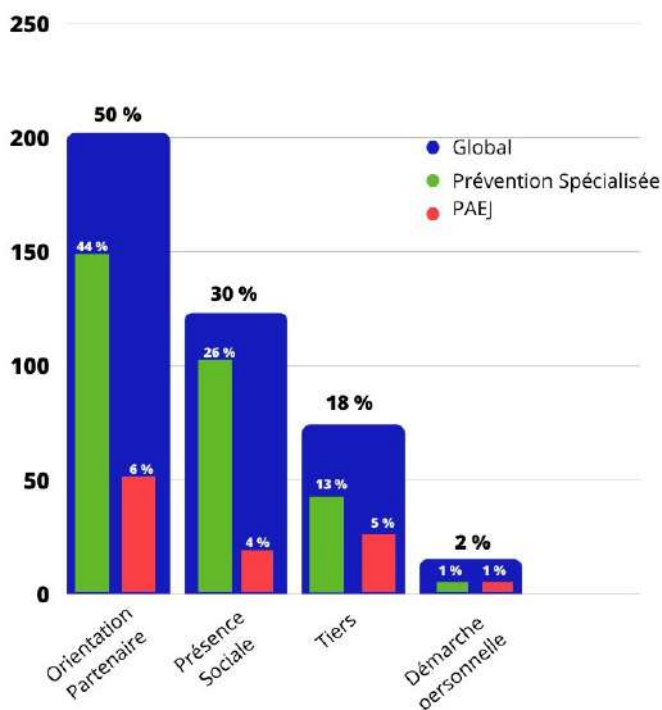
La priorité est donnée à l'accompagnement individuel des jeunes et des familles et au travail d'aller vers dans la rue et l'espace numérique qui représente la majorité du temps de travail de l'équipe éducative. Les temps de réunions et de gestion administrative, sont optimisés au profit des temps en face à face avec les personnes accompagnées.

Tranches d'âges



89% des jeunes accompagnés en individuel ont moins de 21 ans, conformément à notre mission qui entre dans le champ de la Protection de l'Enfance. Ce qui représente 362 jeunes.
 72% des jeunes accompagnés individuellement sont mineurs, soit **292 jeunes**, contre 28% de majeurs, soit **115 jeunes**.

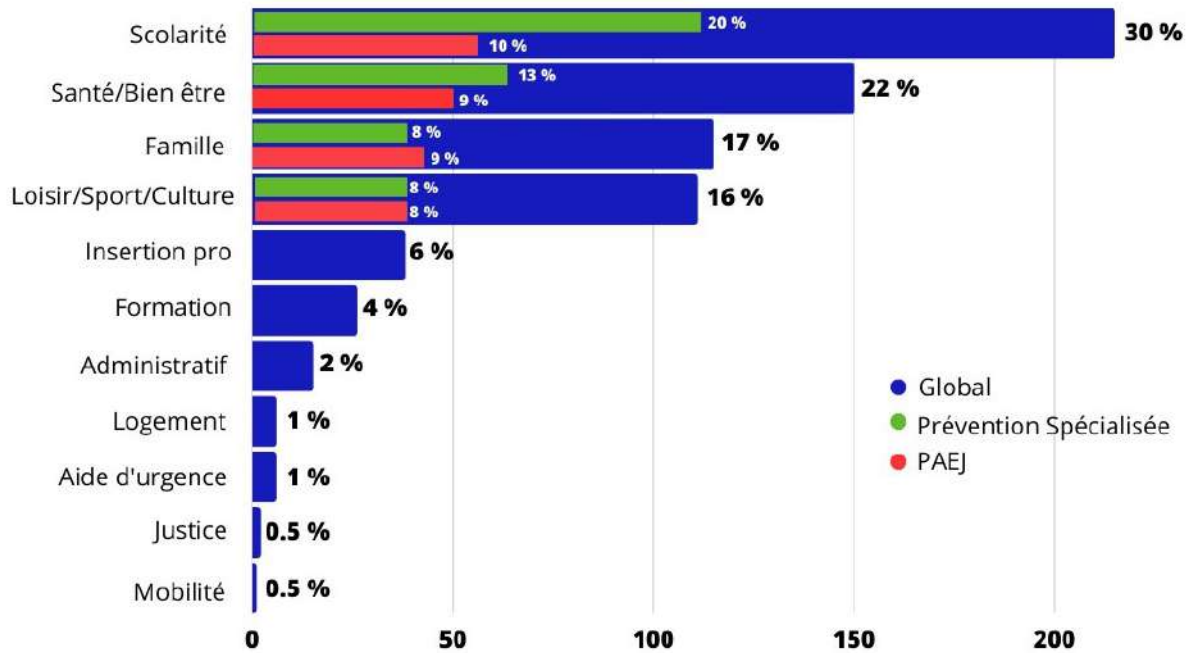
Origine de la rencontre



Le partenariat est opérant puisque que la moitié des jeunes accompagnés par nos services, nous sont orientés par les partenaires. Notre spécificité « d'aller vers », dans le travail de rue, dans les espaces occupés par les jeunes, sur les réseaux sociaux a permis la rencontre de 123 jeunes inconnus de nos services.

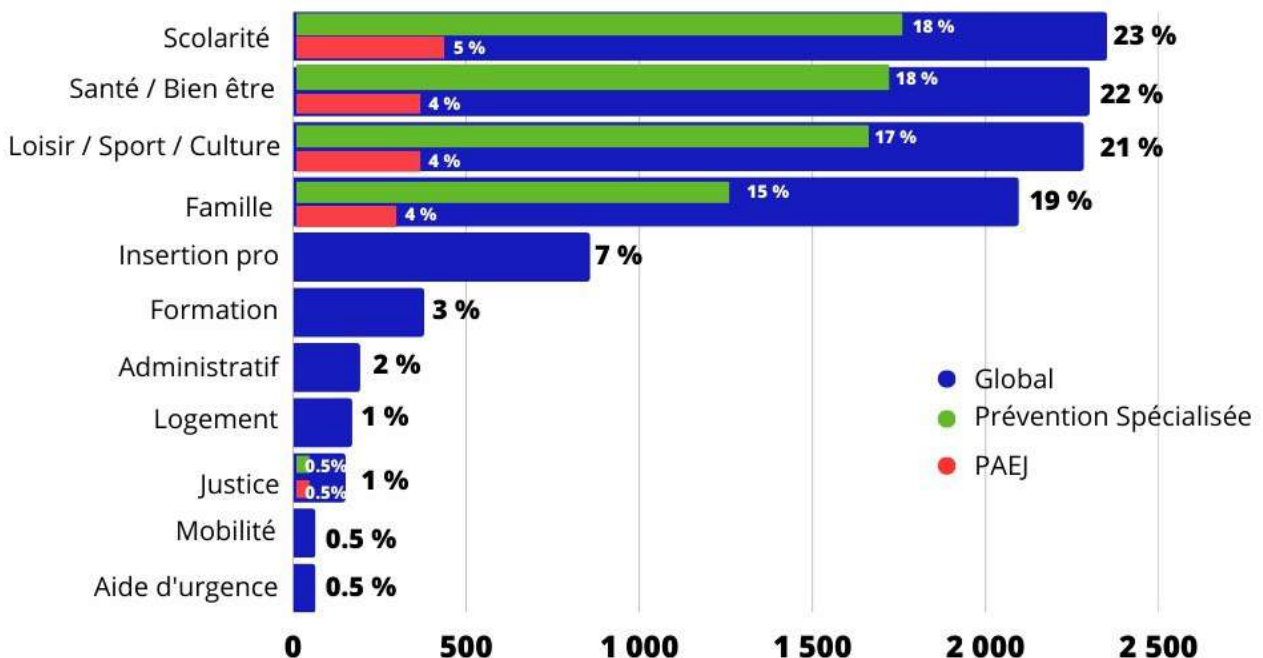
74 jeunes nous contactent directement, grâce au « bouche à oreille ».

Demande initiale



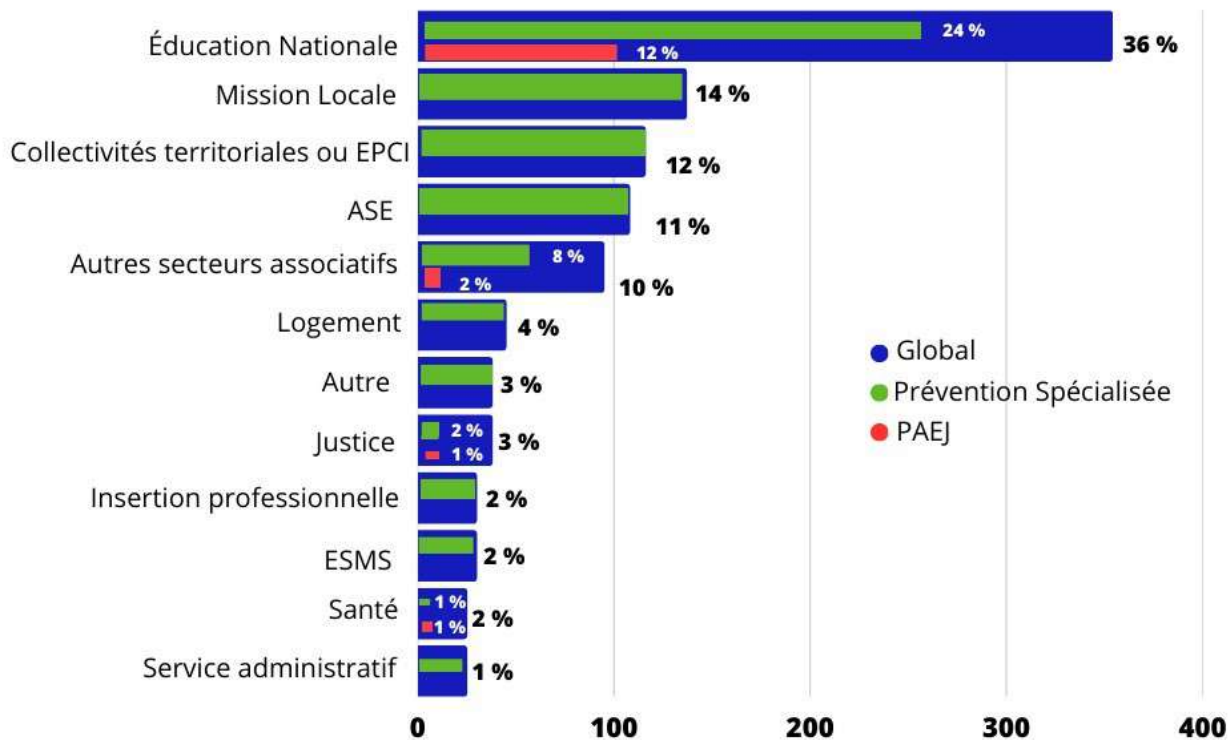
L'intervention éducative se fait en fonction des demandes exprimées par les jeunes. On constate que **215 jeunes sont préoccupés par leur scolarité** et **115 par leur bien-être**, qui souvent va de pair, étant donné qu'ils passent la majorité de leur temps à l'école. Leur qualité de vie au sein de l'établissement scolaire est importante pour eux et va conditionner en grande partie, leur comportement. La relation familiale est également une priorité pour 115 jeunes.

Domaines travaillés avec le jeune



Les domaines travaillés avec les jeunes indiquent que **leur bien-être est primordial**, 333 jeunes sont accompagnés dans le développement de leurs compétences psychosociales et le travail s'oriente surtout autour de la confiance en soi et de la relation aux autres. Le travail autour de leur scolarité est également nécessaire pour 325 jeunes. La famille se révèle également être, pour 311 jeunes, le noyau de leur épanouissement et nécessite un travail autour des relations intrafamiliales et des rôles de chacun.

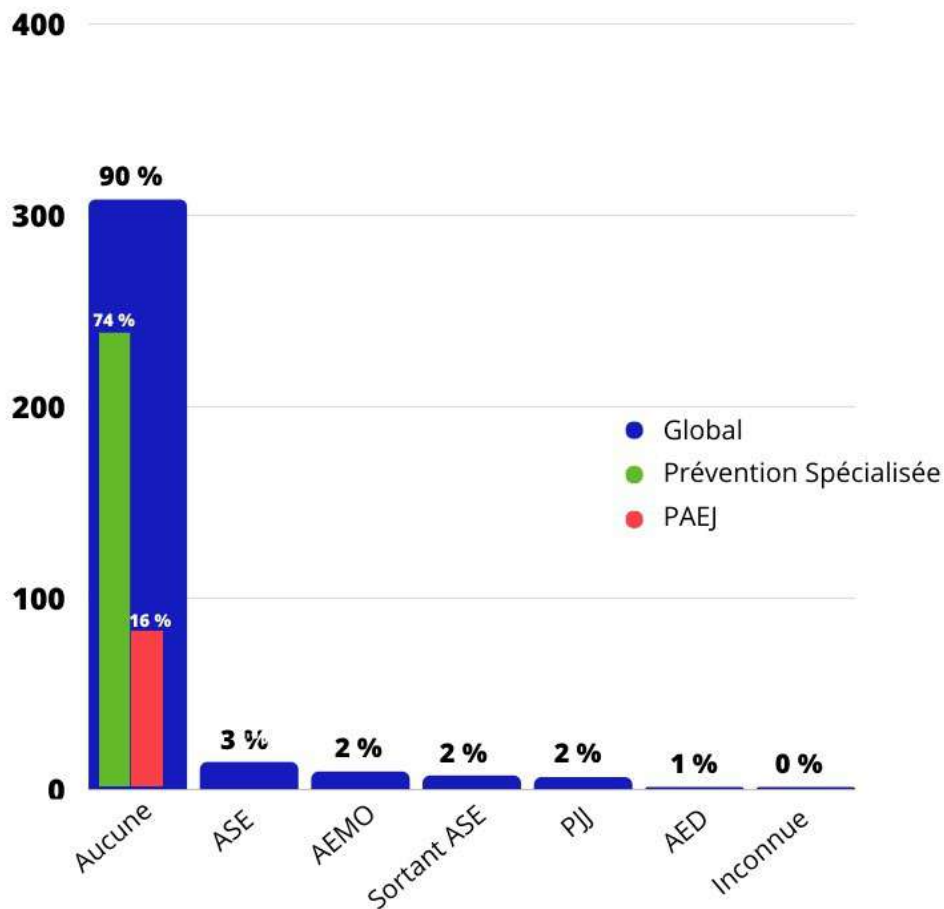
Travail avec les partenaires



L'Éducation Nationale reste notre partenaire principal avec un agrément qui nous permet d'intervenir dans tous les établissements scolaires de Haute-Marne, doublé d'une convention cadre avec le DASEN, ainsi que des conventions avec l'ensemble des établissements scolaires présents sur nos territoires d'intervention. Au cours de l'année 2022, nous sommes intervenus 354 fois dans 15 établissements scolaires. La Mission Locale est également un partenaire relai important sur chaque territoire couvert par notre intervention.

Le travail avec l'Aide Sociale à l'Enfance est également à souligner étant donné que nous sommes amenés à travailler de concert avec plusieurs familles.

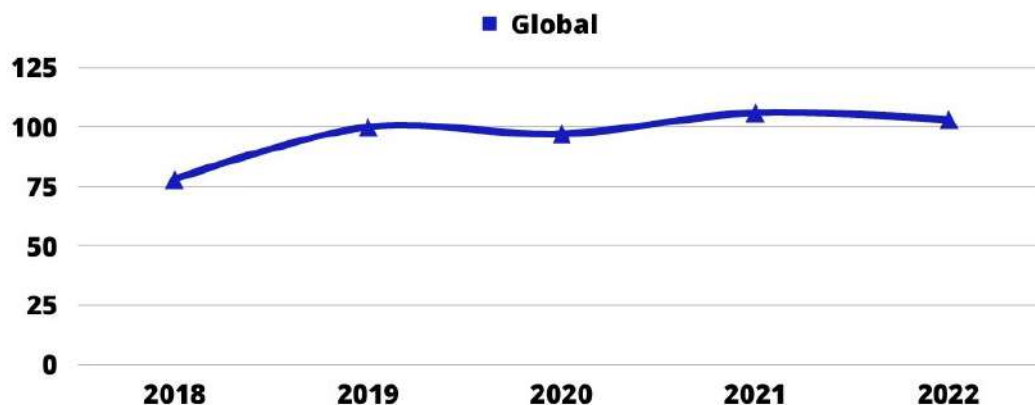
Prise en charge éducative



Notre intervention spécialisée en prévention se situe en amont de toute prise en charge éducative mandatée, l'expertise des professionnels permet un repérage des jeunes en risque de marginalisation. En 2022, sur 407 jeunes accompagnés individuellement, 368 ne nécessitent aucune autre prise en charge éducative que la nôtre. L'accompagnement psycho socio-éducatif proposé à l'ADPJ 52 va permettre d'accompagner vers le ou les partenaires, nécessaires au développement de l'insertion sociale et/ou professionnelle du jeune.

Nous travaillons régulièrement avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, de l'Action Educative en Milieu Ouvert et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, soit pour des situations où il leur est difficile d'entrer en contact avec le jeune ou la famille, soit pour des situations qui arrivent en fin de mesure et qui pourraient bénéficier d'une prise en charge par notre service. 38 jeunes nous sont orientés par ses partenaires.

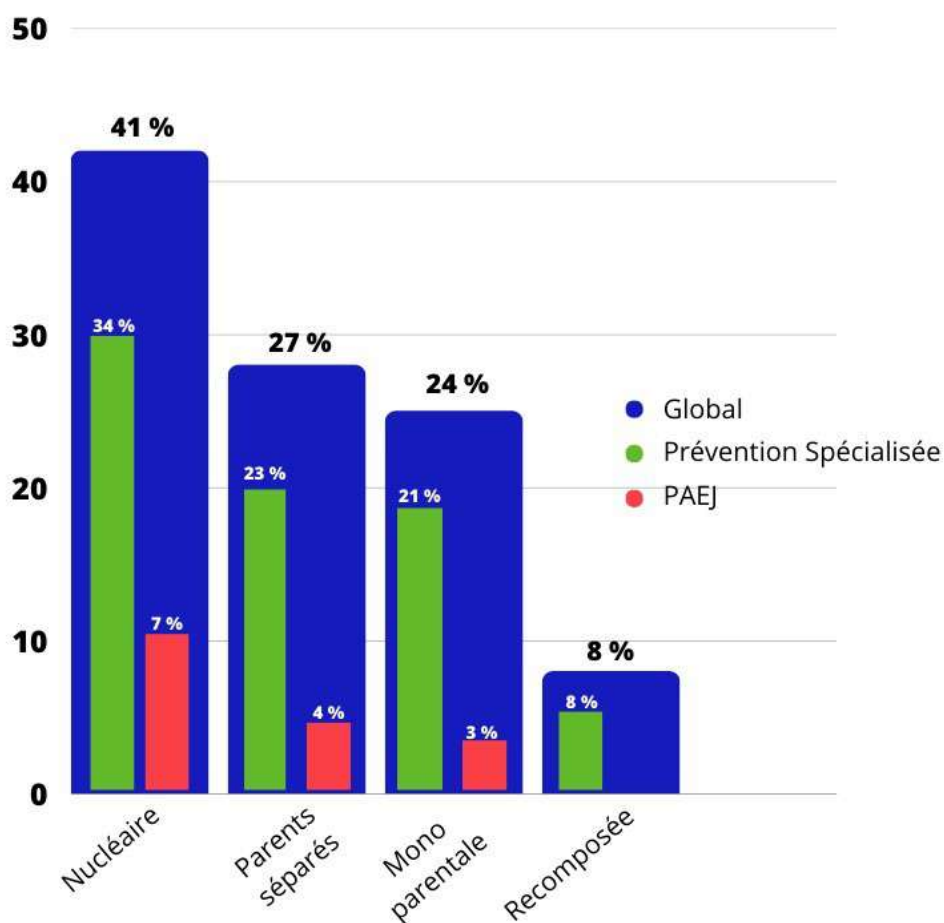
103 FAMILLES ACCOMPAGNÉES INDIVIDUELLEMENT



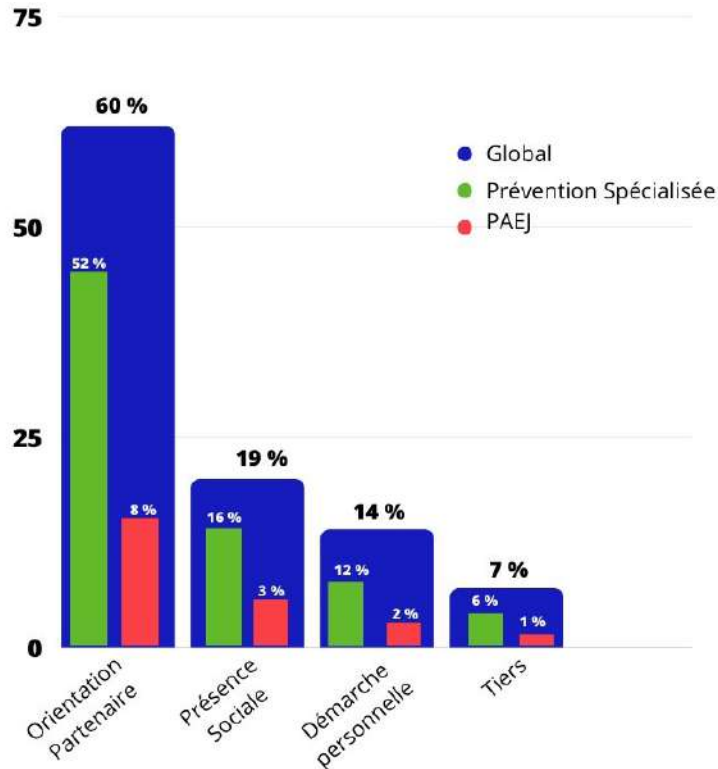
Sur 103 familles accompagnées individuellement, 64 sont vues à raison d'une fois tous les quinze jours, minimum.

En moyenne, un éducateur accompagne 14 familles individuellement, dont 9 de façon régulière.

Composition du foyer



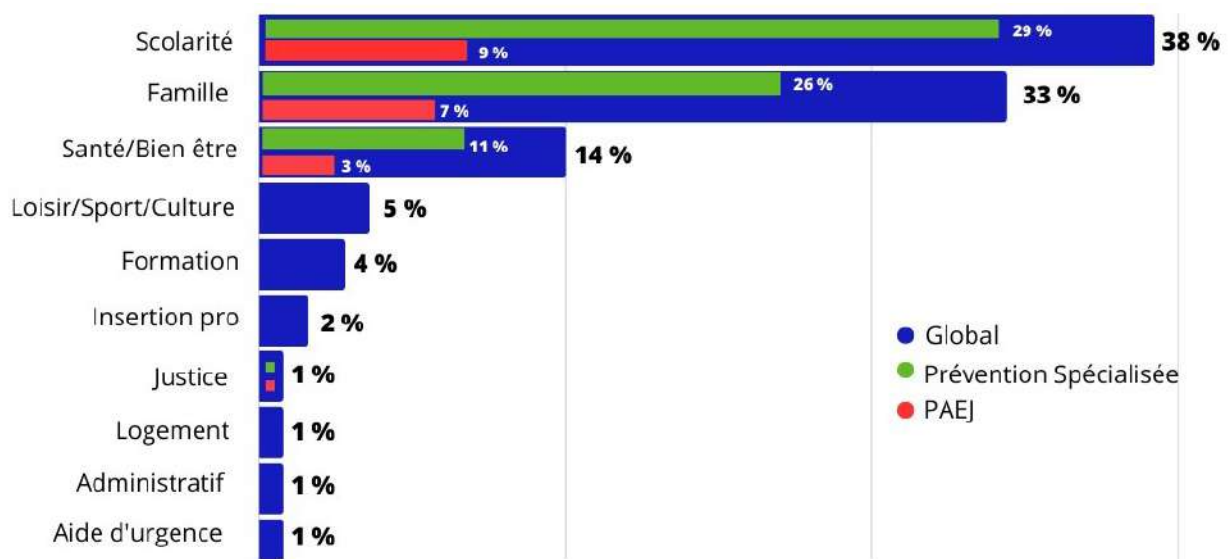
Origine de la rencontre



Les familles sont majoritairement orientées par l'Éducation Nationale qui propose notre accompagnement éducatif comme un soutien et un possible apaisement de la situation, souvent conflictuelle, avec leur enfant.

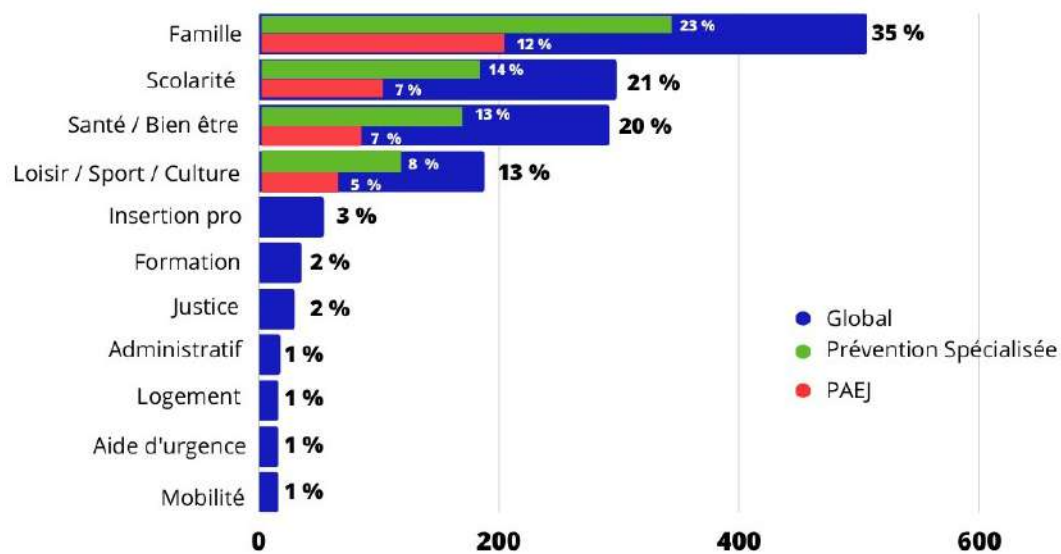
L'Aide Sociale à l'Enfance est également le partenaire qui oriente le plus de familles vers notre service, soit lors des fins de mesures, mais également lorsque la situation semble bloquée. Notre rôle est alors de maintenir le lien avec la famille et de concourir à créer ou (re) créer du lien entre les familles et l'ASE. L'absence de mandat est une plus-value importante pour ce type de situation.

Demande initiale



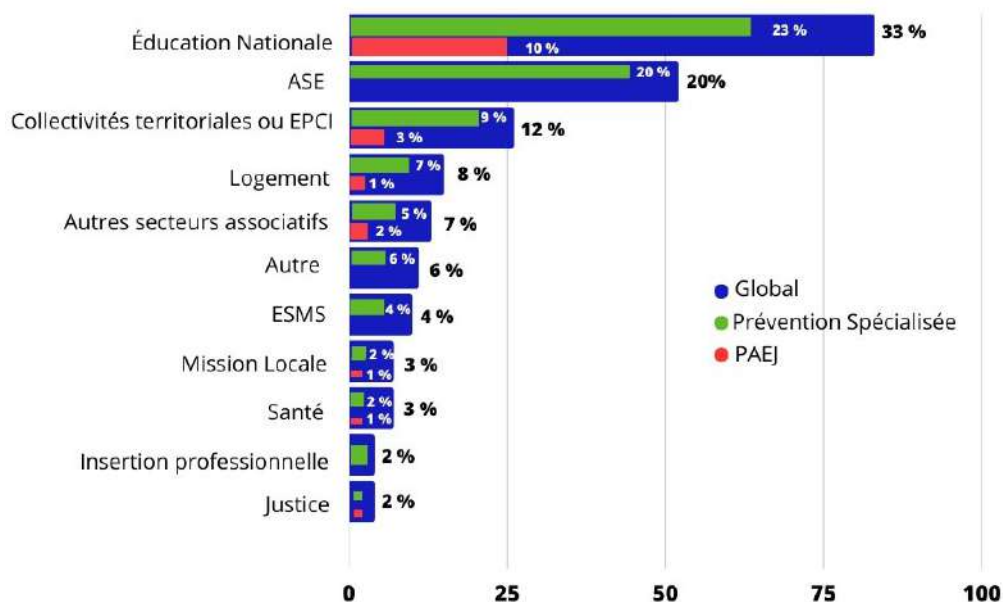
La demande des familles concerne essentiellement la scolarité de leur enfant et le comportement au sein du foyer familial. En effet, les parents se disent démunis dans leur rôle parental.

Domaines travaillés avec la famille



Le domaine travaillé avec la famille reste prioritairement axé sur la cellule familiale puisqu'il concerne 90 familles. Nous redéfinissons avec eux le rôle de chacun au sein de la cellule familiale pour que les parents se réapproprient leur place. Ils reconnaissent que l'ADPJ 52 est un lieu d'écoute important pour eux où ils peuvent se livrer sur leurs difficultés à être parents, sans jugement, sans crainte d'être vécu comme « mauvais parents ». La scolarité et le bien-être des enfants sont aussi des axes de travail auxquels les parents accordent une grande importance.

Travail avec les partenaires



L'Éducation Nationale reste le partenaire principal avec lequel nous travaillons en favorisant le lien école-familles qui souvent fait défaut. Les familles disent ne plus vouloir de contacts avec l'établissement scolaire car elles saturent des remarques qui sont faites sur leur jeune. Non pas parce qu'elles contestent mais plutôt parce qu'elles ne savent plus comment faire avec leur enfant. Nous menons un travail régulier avec l'Aide Sociale à l'Enfance pour les familles que nous accompagnons conjointement en définissant « qui fait quoi » et en ayant des échanges autour de l'évolution de la famille.

ACTIONS SOCIALES COLLECTIVES

EVALUATION GLOBALE

L'action sociale collective

Actions	Nombre d'actions	Nombre de jeunes (Participants)	Nombre de jeunes (Identifiés)	Durée
Atelier	218	858	121	498.00 h
Chantier	202	535	77	506.75 h
Sortie	133	477	98	322.23 h
Intervention collective Éducation Nationale	129	536	65	117.50 h
Groupe de parole	91	619	84	180.25 h
Séjour	84	226	31	285.75 h
Intervention collective structure insertion sociale et professionnelle	20	60	10	38.75 h
Action territoriale / DSL	128	254	72	240.25 h

En 2022, 1 005 actions collectives ont été menées au bénéfice de 3565 participants. Ces actions collectives représentent 548 demi-journées (2 190 heures) pour 540 jeunes différents, 25 parents et 30 partenaires. Lors de ces actions, nous sommes soit porteur du projet, soit partenaire d'autres structures.

L'action sociale collective est un outil propice au renforcement de la relation individuelle. Durant les actions collectives, les éducateurs peuvent observer les comportements des jeunes et ainsi reprendre avec le jeune en individuel. Sur le plan méthodologique, nous nous efforçons de mobiliser les partenaires les plus adaptés aux objectifs fixés individuellement. Chaque action fait l'objet d'une évaluation afin d'en mesurer l'impact d'un point de vue collectif et également individuel et quand cela est possible, un bilan avec les partenaires associés est réalisé.

Même si cela représente une minorité de nos publics, certains jeunes ne sont rencontrés que lors des actions collectives. Nous leur expliquons alors le travail mené par l'ADPJ et les informons que s'ils le souhaitent, ils peuvent venir nous rencontrer. Par ailleurs, durant leur participation à ces actions collectives, les jeunes ne sont pas livrés à eux-mêmes sur les quartiers et donc moins tentés par des conduites déviantes.

EVALUATION PAR TERRITOIRE

Langres **page 18**

Chaumont **page 32**

Chalindrey **page 48**

Joinville **page 60**

Observations faites sur les territoires investis

- Augmentation du nombre de jeunes en souffrance psychique, qui font état de leur mal-être.
- Sentiment d'insécurité et d'impunité liés à des comportements routiers dangereux vécus par des résidents des Quartiers neufs comme une injustice puisque rien ne change.
- Nous constatons une baisse des squats dans les cages d'escaliers surtout le soir, avec certains lieux bien identifiés. Les habitants du quartier se plaignent encore un peu des nuisances (consommation d'alcool, de cannabis, dégradations des parties communes, non-respect des lieux, etc.). Nous avons aménagé les temps d'intervention des éducateurs de rue afin d'assurer une présence à des horaires adaptés et sur les espaces investis par les jeunes et les parents.
- Augmentation des déchets sur le quartier.
- Comportements violents par rapport à la sexualité, notamment l'homosexualité.
- Le « Restaurant de la Citadelle » est un lieu de vie et d'échanges et est devenu le lieu où se retrouver. Tout le monde y trouve sa place, intergénérationnel, interculturel et mixité sociale se croisent. Le magasin Proxy et le Restaurant de la Citadelle sont des lieux incontournables pour la vie de quartier.
- Sollicitations des jeunes de 12 à 18 ans qui souhaitent devenir acteurs de leurs projets. Ils ne partent pas en vacances et sont désireux de porter des projets autour du sport, de la culture, de chantiers jeunes bénévoles, ou de séjours sur toutes les périodes de vacances scolaires. Afin d'accompagner ces jeunes dans la réalisation de leurs projets sur les périodes de vacances, l'ADPJ 52 reste ouverte toute l'année sur des temps adaptés au public jeune, avec une présence en soirée jusqu'à 20h ou 22h, et le samedi durant la période printemps-été.
- Nécessité de maintenir notre travail en présence sociale sur les réseaux sociaux avec une présence sur Tiktok, Instagram, Snapchat afin de rester en contact avec des jeunes que nous ne rencontrons pas ou peu en travail de rue. Notre présence sur les réseaux sociaux permet une vigilance quant aux publications des jeunes et des parents, souvent sources de conflits.
- Nous remarquons que les plus jeunes enfants se retrouvent souvent seuls dans l'aire de jeux ou dans le quartier. Peu de surveillance des parents, ce sont les grands frères ou grandes sœurs qui en ont la responsabilité.
- Plusieurs incivilités entre voisins, manque de respect tapis ou draps devant la fenêtre du voisin, jets d'objets ou de déchets par la fenêtre. Musique trop forte même tard le soir.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Partenariat multiple et opérant ● Infrastructures et espaces de détente et de convivialité ● Soutien de la Ville de Langres ● Soutien matériel des services municipaux ● Offres diverses d'activités associatives et municipales ● Moyens de transports existants ● Partenaires favorables à l'implication des habitants dans la mise en œuvre d'actions sur le quartier -PS capacité à mobiliser le public - « Pouvoir d'agir » des habitants ● Respect des uns envers les autres ● Réseau d'accompagnement scolaire multipartenarial ● Modes d'intervention PS et outils PS (ateliers, chantiers, accompagnement individuel) ● Reconnaissance des éducateurs par les résidents et les partenaires du quartier ● Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'ADPJ 52 aux besoins du territoire ● Fréquentation des infrastructures du quartier par des jeunes extérieurs ● Ouverture d'un commerce 	<ul style="list-style-type: none"> ● Dysfonctionnement fonction parentale, place de chacun au sein de la cellule familiale à travailler ● Risque de décrochage scolaire des jeunes âgés de 12 à 18 ans ● Peu de formations proposées aux jeunes ● Faible Mobilité géographique et mentale ● Enfermement, mésestime de soi ● Difficultés des jeunes à aller vers des structures de droit commun ● Zone dangereuse face aux immeubles, peu de sécurisation routière ● Peu de projection professionnelle des adultes et parents accompagnés par nos services ● Manque de place d'accueil pour les mineurs ● Quartiers Ouches et Turenne peu investis par l'ADPJ 52 ● Dégradations dues à l'usure des infrastructures présentes sur le quartier

Axes stratégiques

- I. Prévenir la délinquance et les conduites à risque
- II. Prévenir le décrochage scolaire
- III. Redonner aux habitants « Le Pouvoir d'Agir »
- IV. Travailler sur la mobilité

Actions d'amélioration

I. Prévenir la délinquance et les conduites à risque

Action N°1 : Travail de rue / présence sociale

Objectifs :

- Repérer et entrer en relation avec les jeunes en difficulté.
- Développer avec ceux-ci une relation éducative, basée sur la confiance.
- Apporter un soutien aux jeunes.
- Faire le lien social à travers un travail de médiation.
- Faire corps avec notre territoire en tant qu'acteurs reconnus comme résidents.

Résultats attendus :

- 20% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale.
- 5% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.

Résultats obtenus :

- 19 % du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale, soit 460,50 h effectuées comprenant 73 soirées jusqu'à 20h et 37 soirées jusqu'à 22h, et 24 week-ends.
- 6 % du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.

Perspectives :

- 22% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale.
- 5% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.

Action N°2 : Accompagnement éducatif et social en individuel

Objectifs :

- Accueillir et écouter les jeunes âgés de 10 à 25 ans, et les familles.
- Identifier les besoins.
- Travailler les projets individuels.
- Maintenir les liens familiaux, s'appuyer sur la cellule familiale.
- Orienter vers les structures partenaires.
- Repérer les jeunes en travail de rue.

Résultats attendus :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes, par éducateur.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Résultats obtenus :

- 80 jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social individuel, pour 517 entretiens, soit une moyenne de 6 par jeune. Parmi ces 80 jeunes, 53 jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé, sont accueillis 1 fois par semaine, voire tous les 15 jours.
- 60% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.
- 81% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Perspectives

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Action N°3 : Interventions en Établissements Scolaires

Objectifs :

- Permettre aux jeunes de s'exprimer librement.
- Evaluer leurs connaissances.
- Informer les jeunes.
- Se faire connaître auprès des jeunes et des établissements scolaires.

Résultats attendus :

- 20 interventions.
- 300 élèves rencontrés âgés de 11 à 15 ans.
- 1 établissement scolaire.

Résultats obtenus :

- Non réalisé en 2022.

Perspectives :

- Continuer de répondre favorablement aux demandes d'intervention des établissements et des partenaires.

Action N°4 : Chantiers Éducatifs Jeunes Bénévoles**Objectifs :**

- Favoriser l'approche par les compétences psychosociales.
- Favoriser l'estime de soi au travers de la participation bénévole et la reconnaissance des autres.
- Favoriser la mobilité mentale et géographique.
- Ouvrir les jeunes sur le patrimoine et le tissu associatif local.

Résultats attendus

- Réaliser 2 chantiers éducatifs jeunes bénévoles.
- Participation de 3 jeunes âgés de 12 à 17 ans et de 3 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- Découvrir les structures de loisirs partenaires par le biais de la réalisation de travaux.
- S'engager dans une action participative et bénévole.

Résultats obtenus :

- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles pour la collecte des Restos du Cœur le 4 mars 2022.
♠ Participation de 2 mamans.
- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles, entretien du potager du Secours Populaire à Serqueux, le 14 mai 2022, le 13 août 2022 et le 17 septembre 2022.
♠ Participation de 6 jeunes âgés de 11 à 20 ans.
- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles, démontage du chapiteau de la Cie des Rois Vagabonds, en partenariat avec la Ville de Langres, le 28 juin 2022.
♠ Participation de 7 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles, déménagement de meubles au Secours Populaire à Luzuy, les 18 et 19 juillet 2022.
♠ Participation de 2 jeunes âgés de 11 à 15 ans.
- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles, travaux d'espaces verts au stade de football du Club Omnisports Langres, du 11 au 13 juillet 2022.
♠ Participation de 4 jeunes âgés de 11 à 18 ans.
- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles, aide à l'installation de Ludi Langres, le 15 juillet 2022.
♠ Participation de 1 jeune âgé de 15 ans.
- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles, emballage des cadeaux au magasin King Jouet à Langres, les 17, 21 et 23 décembre 2022.
♠ Participation de 3 jeunes âgés de 11 à 18 ans.
♠ Participation de 3 parents.
- Chantier Educatif Jeunes Bénévoles, aide à l'Épicerie Sociale à Langres, soit un total de 17 demies-journées tout au long de l'année 2022.
♠ Participation de 4 jeunes âgés de 10 à 18 ans.
♠ Participation de 6 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
♠ Participation de 3 parents.

Perspectives :

- Réaliser des chantiers éducatifs jeunes bénévoles et poursuivre notre travail avec les structures partenaires qui nous accueillent.
- Participation de 3 jeunes âgés de 12 à 17 ans et de 3 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- Découvrir les structures de loisirs partenaires par le biais de la réalisation de travaux.
- S'engager dans une action participative et bénévole.

Action N°5 : Chantier/séjour éducatif

Objectifs :

- Créer une rupture avec l'environnement du jeune.
- Favoriser la mobilité géographique.
- Déconstruire les représentations et ce qui fait frein à l'élaboration d'un projet.
- Reconstruire et remobiliser autour d'un projet individuel.

Résultats attendus :

- Réalisation d'un séjour de 8 jours par an, encadré par deux éducateurs.
- Participation de 6 jeunes âgés de 18 à 25 ans en voie de marginalisation, issus des quartiers.
- Réalisation d'un chantier éducatif jeunes bénévoles sur le temps du séjour, par demi-journées de travaux (peinture, papier, travaux d'extérieur).
- Participation à des activités sportives, visites culturelles, avec les éducateurs : au moins une activité par jour.
- Poursuivre l'accompagnement éducatif et social individualisé des jeunes accueillis sur le chantier/séjour.
- Développer notre travail de partenariat avec les structures d'insertion professionnelle, avant, pendant et après le séjour. Soutenir leur projet professionnel ou de formation.
- Travailler l'estime de soi avec ces jeunes souvent en perte de confiance en eux, en leurs capacités.
- Intégrer les jeunes sur les actions sociales collectives que nous menons habituellement afin de continuer le travail de socialisation.

Résultats obtenus :

- Non réalisé en 2022.

Perspectives :

- Réaliser un chantier / séjour éducatif jeunes bénévoles en chantier, type CCHM Val André ou avec tout autre partenaire.
- Participation de 6 jeunes âgés de 18 à 25 ans en voie de marginalisation, issus des quartiers.

II. Prévenir le décrochage scolaire

Action N°6 : Participation à la prévention du décrochage scolaire

Objectifs :

- Repérer en amont les jeunes en décrochage scolaire.
- Aider le jeune à retrouver sa place au sein de l'établissement scolaire.
- Se faire connaître auprès des différents établissements scolaires.

Résultats attendus :

- Orienter des jeunes vers le Service Politique de la Ville de Langres (PRE) qui porte le Réseau d'Accompagnement Scolaire, notamment pour la préparation au Diplôme National du Brevet (DNB)
- Accompagner 5 jeunes qui sont en risque de décrochage scolaire.
- S'appuyer sur le dispositif devoirs faits des collèves.
- Formaliser des rencontres régulières avec les COP.

Résultats obtenus :

- Pas de rencontres régulières avec les COP en 2022.
- Accompagnement de 5 jeunes en risque de décrochage scolaire et 19 jeunes accompagnés dans leur scolarité de façon régulière en 2022.
- L'ADPJ 52 a proposé 23 séances d'accompagnement scolaire, le mercredi de 14h à 18h, dans nos locaux, en favorisant la prise en charge individuelle pour certains jeunes. Au total, 6 jeunes participants réguliers à ces séances.

Perspectives :

- Au vu de la forte demande, maintenir les créneaux horaires pour l'aide aux devoirs.
- S'appuyer sur le dispositif devoirs faits des collèves en mettant en relation les familles et l'établissement scolaire.

- Orienter des jeunes vers le Service Politique de la Ville de Langres qui porte le Réseau d'Accompagnement Scolaire, notamment pour la préparation au Diplôme National du Brevet (DNB)
- Formaliser des rencontres régulières avec les COP et travailler un projet partenarial « Café parents » avec le CIO.

Action N°7 : Mise en place des mesures de responsabilisation

Objectifs :

- Présenter aux établissements scolaires notre capacité à prendre en charge les mesures de responsabilisation.
- Créer un lien entre l'établissement, le jeune et la famille.
- Renforcer le partenariat avec les équipes éducatives des établissements scolaires.
- Apporter un soutien aux jeunes et à leur famille dans le but de remotiver le jeune dans sa scolarité.

Résultats attendus :

- Avoir, au minimum, 2 mesures de responsabilisation par collège.
- 3 rencontres avec les familles, par mesure.
- 50% des jeunes et des parents rencontrés dans le cadre des mesures bénéficieront d'un accompagnement éducatif et social.

Résultats obtenus :

- Signature de la convention avec tous les établissements scolaires publics de Langres.
- Mise en place d'une mesure de responsabilisation avec le collège des Franchises, pour un élève de 6ème ainsi que deux mesures de responsabilisation avec le Lycée Polyvalent Denis Diderot pour deux élèves de 1ère.
- 12 rencontres avec les familles des jeunes à l'occasion des mesures de responsabilisation.
- Pas de poursuite d'accompagnement.

Perspectives :

- Répondre aux sollicitations des établissements scolaires langrois.

III. Redonner aux habitants « Le Pouvoir d'Agir »

Action N°8 : Opération environnement « Ensemble pour un Quartier Neuf »

Objectifs :

- Responsabiliser les jeunes, les parents, les habitants du quartier, afin qu'ils prennent soin de leur quartier.
- Valoriser le travail de nettoyage fait par les jeunes/parents dans le cadre de cet événement.
- Enlever les débris et embellir le quartier.
- Travailler l'entraide entre jeunes et jeunes/parents.
- Mobiliser les partenaires qui œuvrent dans le quartier.
- Donner une image positive des Quartiers Neufs.

Résultats attendus :

- Participation de 30 résidents et 5 partenaires œuvrant sur les quartiers, à chaque demi-journée de nettoyage.
- 3 demi-journées de ramassage par an.
- Ramassage des déchets sur l'ensemble des quartiers Langrois jusqu'aux abords du centre-ville.
- Partage d'un goûter qui rassemble tous les participants, à l'issue de chaque séance.
- Maintenir la mobilisation des partenaires impliqués.

Résultats obtenus :

- Réalisation de deux demi-journées de ramassage des débris : le 15 juin 2022, à laquelle 55 personnes ont participé et le 7 septembre 2022, à laquelle 30 personnes ont participé.
- Au total, 110 kg de déchets ramassés.
- L'ensemble des partenaires impliqués soutiennent ce projet, ils se mobilisent et contribuent à la mixité sociale, intergénérationnelle et au bien-vivre ensemble.
- Aucun partenaire ne souhaite reprendre l'action en tant que porteur.

Perspectives :

- Trouver un partenaire qui sera le porteur de projet avec une participation active de l'ADPJ 52.
- Poursuite de l'action si nous le jugeons nécessaire au regard des déchets présents sur le quartier et des actions similaires menées par d'autres structures.

Action N°9 : Soutien à projets de jeunes et de parents**Objectifs :**

- Soutenir les jeunes et les parents dans le développement de projets citoyens, dont ils sont les porteurs via le dispositif « Microprojets » initié par le Contrat de Ville de Langres.
- Rendre les jeunes et les parents acteurs de leurs projets (montage du projet, réalisation et évaluation).
- Réaliser des actions propices au maintien du lien social sur les Quartiers Neufs.

Résultats attendus :

- Faire découvrir le dispositif « Microprojets » aux jeunes et aux parents afin qu'ils s'en saisissent pour proposer des actions aux résidents des quartiers.
- Organiser une rencontre avec le Responsable du Contrat de Ville et chaque porteur de projet afin qu'elle leur explique le dispositif et les obligations inhérentes.
- Réaliser des actions ouvertes aux résidents des Quartiers Neufs.

Résultats obtenus :

- Des jeunes ont monté deux projets de tournoi de football, de la conception à l'évaluation. Ils ont participé aux réunions de préparation, nécessaires à l'organisation de ces journées ainsi qu'à l'achat des lots, des goûters, à l'arbitrage, etc.
 - ♣ 24 jeunes du quartier âgés de 10 à 16 ans ont participé à ce tournoi qui s'est déroulé le 18 juin 2022 lors de la Fête de la Citadelle.
 - ♣ 39 jeunes du quartier âgés de 11 à 17 ans ont participé à ce tournoi qui s'est déroulé le 19 décembre 2022, au gymnase de la Bonnelle, en partenariat avec le Centre Social. 15 autres jeunes sont venus les supporter ainsi que des familles.
 - Depuis plusieurs années, nous accompagnons la Junior Association « Jeunes d'Ici et d'Ailleurs ». Chaque année, ils organisent différentes actions :
 - ♣ Le 10 juin 2022, buvette lors d'un spectacle de cirque de la Cie des Rois Vagabonds à Langres.
 - ♣ Le 18 juin 2022, buvette et tombola lors de la fête de la Citadelle.
 - ♣ Le 19 novembre 2022, organisation de la venue d'un spectacle avec Tintamars dans le cadre du projet « Ce soir, on joue à domicile ».
 - En amont, prospection des artistes lors du festival Chalons dans la rue en juillet 2021, contact avec les artistes et demande de devis.
 - Organisation de la buvette, conception des affiches.
 - Interviews par le JHM et Active radio.
 - Participation à 7 réunions de travail et de préparation.
 - Accueil des artistes et du public installation et rangement.
 - 250 personnes sont venues au spectacle.
- Les bénéficiaires de leurs actions leur ont permis de découvrir Paris lors d'un séjour du 14 au 16 avril 2022.
- ♣ Participation de 4 jeunes âgés de 11 à 18 ans.
- Les bénéficiaires de leurs actions leur ont également permis de passer une journée au parc d'attractions Nigloland, le 23 août 2022.
- ♣ Participation de 6 jeunes âgés de 11 à 18 ans.
- Avec les bénéficiaires de cette année, les jeunes souhaiteraient aller manger au restaurant chinois et aller au bowling.
- 3 parents ont monté un projet « Repas de Noël pour tous », de la conception, en passant par les courses, la cuisine, jusqu'à l'évaluation. Le repas s'est déroulé à la maison de quartier le jeudi 15 décembre 2022, avec les différents partenaires du quartier : le GEM, le Centre Social, le CADA, Langres Accueil Solidarité. Au total, 49 personnes ont participé au repas.
- En amont, réalisation de 14 ateliers cuisine tout au long l'année 2022, avec 3 participants ADPJ 52 à chaque atelier. Soit une participation de 5 jeunes âgés de 18 à 25 ans et 5 adultes.

Participation de différents partenaires du quartier : le GEM, le Centre Social, le CADA, Langres Accueil Solidarités, l'ADPJ 52.

Perspectives :

- Accompagner un groupe de jeunes dans le montage de projet.
- Travailler sur la mixité des groupes.
- Continuer à soutenir les projets des jeunes et des résidents.

Action N°10 : Groupes ados

Objectifs :

- Proposer aux jeunes un lieu d'accueil et d'écoute qu'ils puissent s'approprier.
- Connaître leur vision du quartier, leur place dans ce quartier et la place des autres jeunes et des habitants, leurs ambitions, leurs craintes...
- Travailler le respect de soi et des autres.
- Aborder des thématiques liées à la période de l'adolescence et l'entrée dans la vie d'adulte.

Résultats attendus :

- 22 participants sur l'année avec une moyenne de 8 jeunes par groupe ados.
- 16 groupes ados par an.
- Participation de bénévoles.
- Investissement du lieu et prise d'initiatives dans l'organisation des accueils de groupe.
- Orientation vers des structures partenaires selon les besoins.

Résultats obtenus :

- 22 participants sur l'année avec une moyenne de 8 jeunes par groupe ados.
- 18 groupes ados dans l'année.
- Participation de 2 bénévoles à 12 groupes ados.
- Echanges/débats autour de différentes thématiques, telles que la scolarité, les conduites à risque, la difficulté de trouver un emploi, l'inflation, la précarité, les relations conflictuelles de couples, les relations amoureuses, la sexualité, la vie courante, etc.

Perspectives :

- Maintenir ces groupes ados sur l'année à raison de deux groupes ados par mois.

Action N°11 « Elles Bougent »

Objectifs :

- Favoriser la mobilisation des adolescentes vers la pratique sportive.
- Faciliter la participation et l'expression des adolescentes sur le territoire.
- Favoriser la collaboration entre les structures présentes sur le territoire.

Résultats attendus :

- 15 jeunes filles âgées de 12 à 17 ans issues des quartiers Langrois.
- 1 atelier de 2 heures tous les mercredis après-midi, hors vacances scolaires fait par les différents partenaires sur différents thèmes (bien être, environnement, sport, découverte du CADA)
- Participation à un séjour sportif en juillet.
- Projet multi partenarial.

Résultats obtenus :

- 12 jeunes filles sont présentes régulièrement sur les ateliers.
- 5 séances sur la vie affective et sexuelle avec en support des jeux empruntés à l'IREPS.
- 3 séances sur la conception d'un scénario, choix des costumes et tournage.
- Évolution des comportements des adolescentes sur l'interprétation des sujets sociétaux.
- Faciliter à prendre la parole et à donner son opinion.
- Création d'un jeu interactif sur le patrimoine langrois avec la participation de David COVELLI et Jérôme HUDELET.
- 4 structures partenaires représentées (Centre Social, CDSFR, CADA, ADPJ52).

Perspectives :

- Améliorer l'organisation partenariale.
- Maintenir ce projet avec le CADA et le Centre Social une fois la fin du financement afin de permettre aux filles de se retrouver.

IV. Travailler sur la mobilité**Action N°12 : Accompagner vers une ouverture culturelle en famille****Objectifs :**

- Travailler sur la mobilité culturelle et mentale.
- Faire découvrir le patrimoine local.
- S'ouvrir sur l'extérieur par le biais des visites culturelles.
- Partager des moments conviviaux en famille.

Résultats attendus :

- 3 familles participent à l'action.
- 4 sorties culturelles et/ou moments conviviaux en famille, dans l'année.
- Chaque famille fait une sortie culturelle et/ou moment convivial, sans être accompagnée.

Résultats obtenus :

Au total, 6 familles ont participé aux actions, soit 7 parents et 10 enfants dont 5 jeunes âgés de 8 à 16 ans, 2 jeunes âgés de 16 à 18 ans et 3 jeunes âgés de moins de 8 ans.

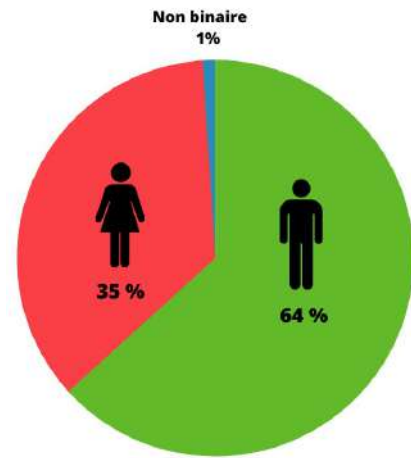
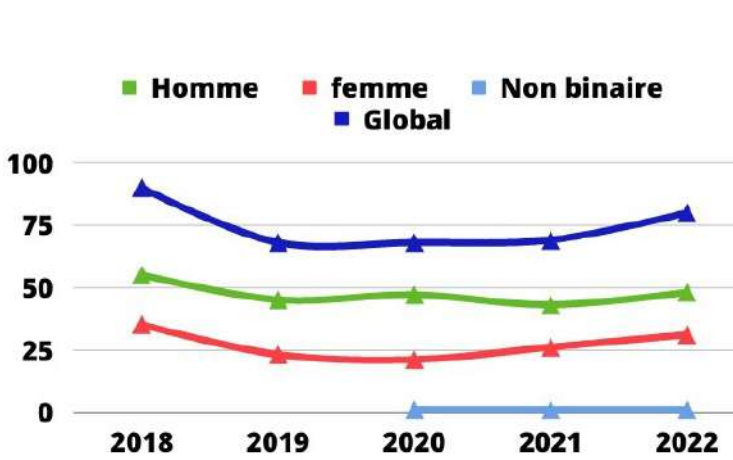
- 5 actions familles :
 - ↻ Le 11 août 2022 : Journée au Lac de Villegusien en familles, avec conception d'un pique-nique en amont. Participation de quatre familles de Langres et une famille de Chalindrey.
 - ↻ Le 18 août 2022 : sortie aux Hallebardiers, accompagnement de deux familles.
 - ↻ Le 27 août 2022 : Réalisation et partage d'un repas à base de fruits et légumes uniquement, avec deux familles de Langres et une de Chalindrey sur le site des Pergolas au Quartiers Neufs à Langres.
 - ↻ Le 14 octobre 2022, accompagnement d'une famille (1 maman et 2 jeunes âgés de 11 et 13 ans) et de deux jeunes âgés de 15 et 17 ans, au spectacle Requin Chagrin au Centre Social.
 - ↻ Séjour famille avec une maman et ses 2 enfants âgés de 11 et 13 ans du 26 octobre au 28 octobre 2022 à Giffaumont.

Perspectives :

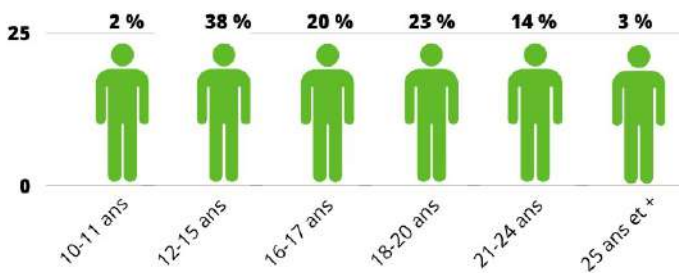
- Proposer un choix culturel plus large que le Patrimoine, en allant vers la découverte du théâtre, du Musée, du cinéma, etc.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

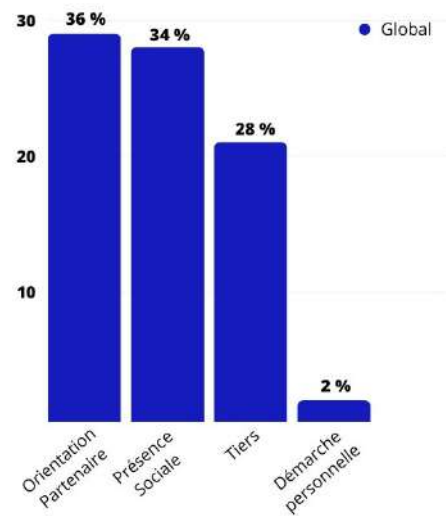
80 Jeunes accompagnés individuellement



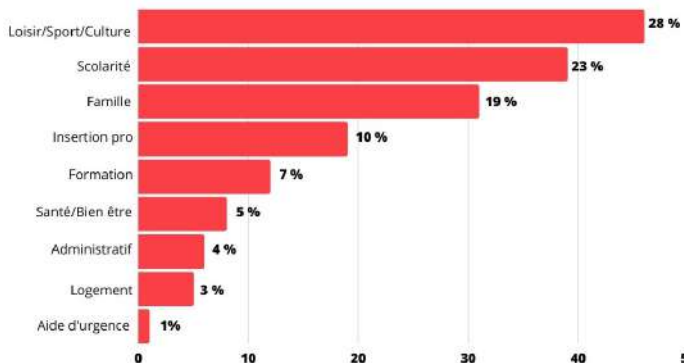
Tranches d'âge



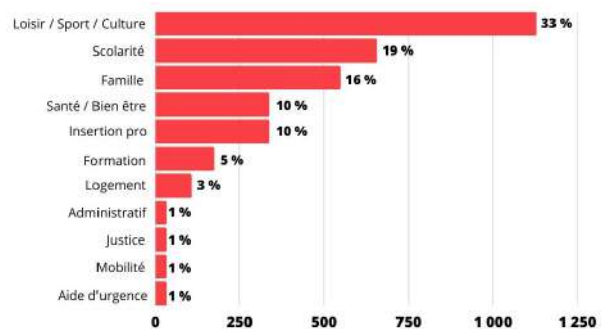
Origine de la rencontre



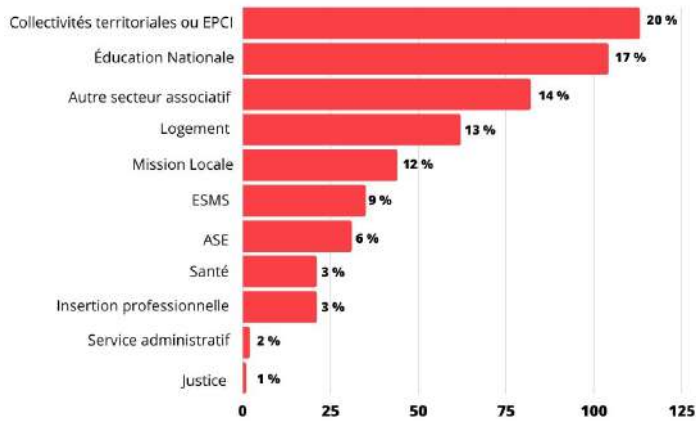
Demande initiale



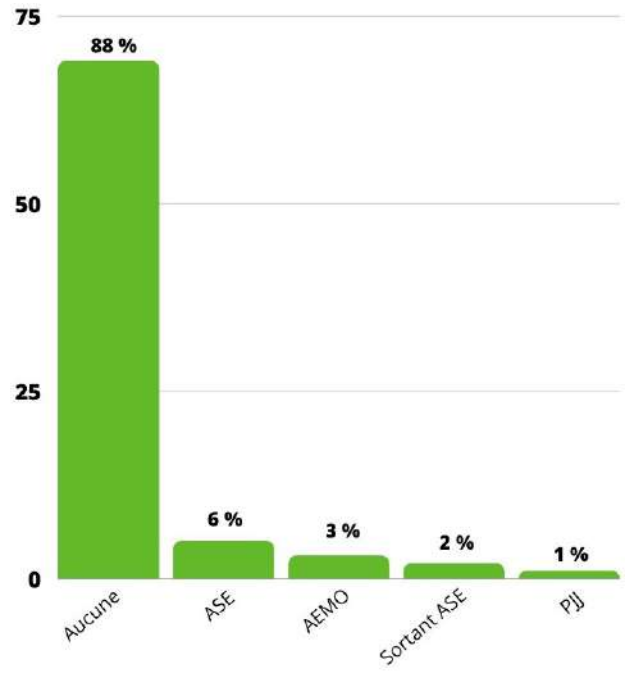
Domaines travaillés avec le jeune



Travail avec les partenaires

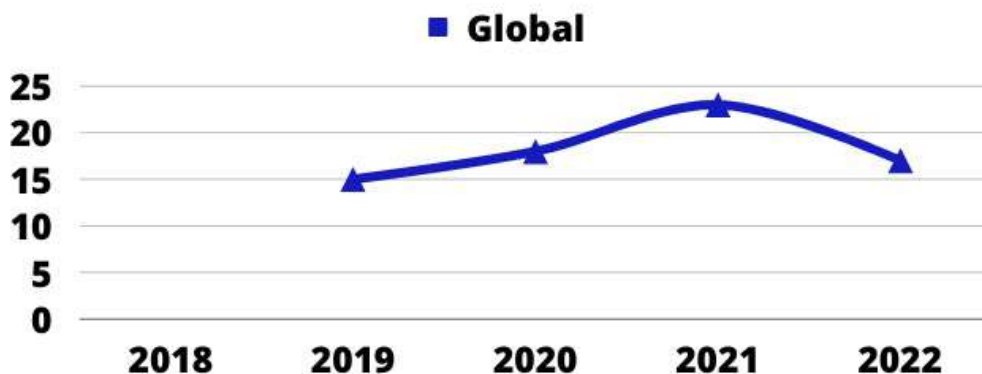


Prise en charge

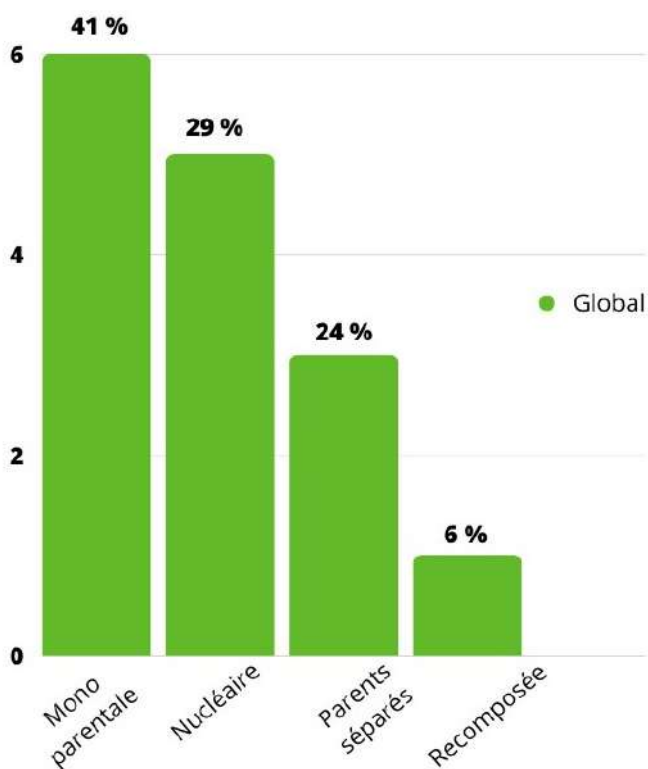


AIDE À LA PARENTALITÉ

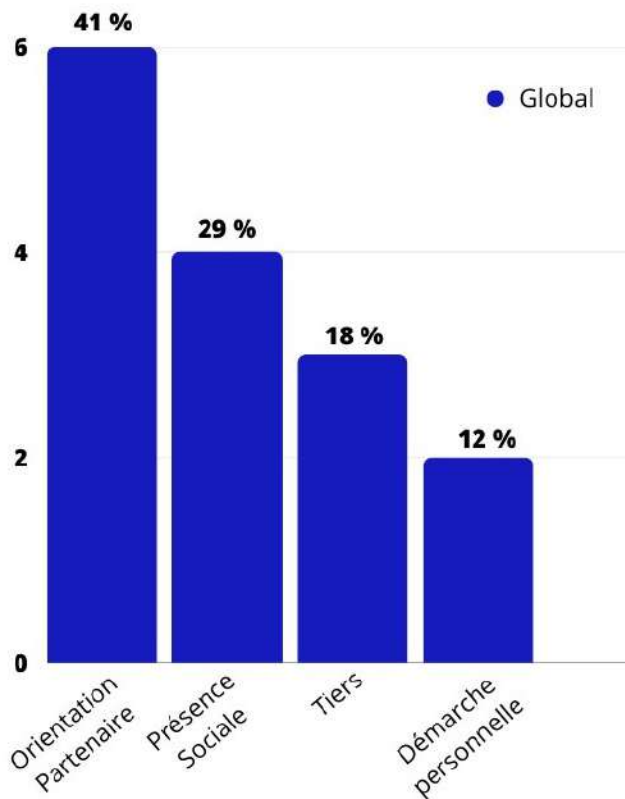
15 familles accompagnées individuellement



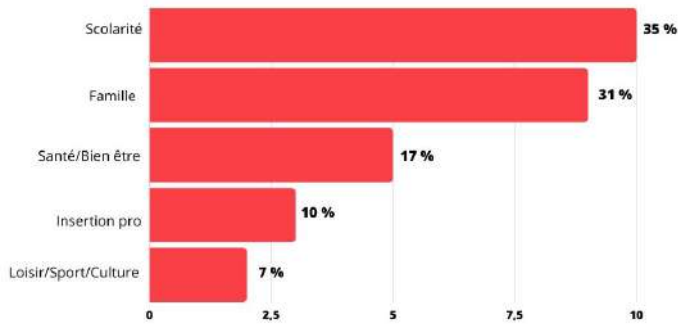
🌸 Composition du foyer



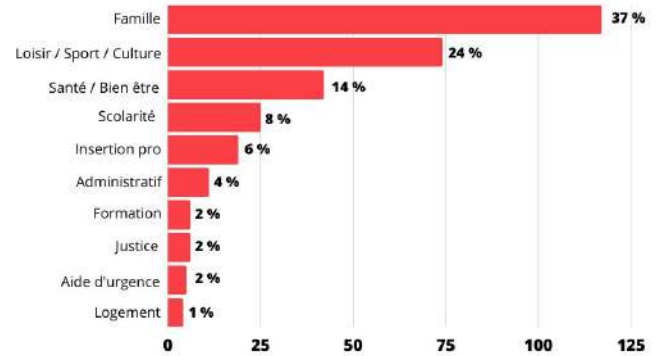
🌸 Origine de la rencontre



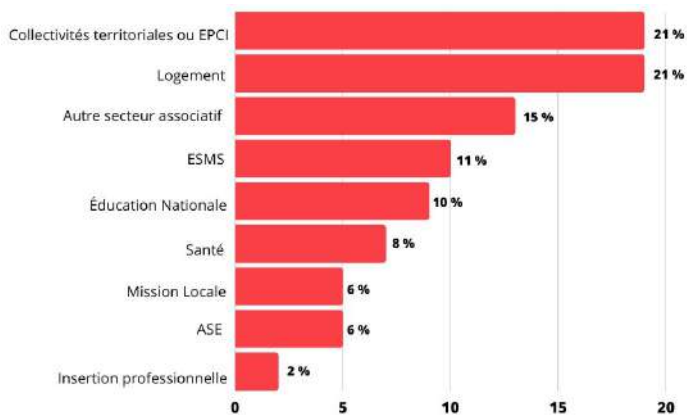
Demande initiale



Domaines travaillés avec la famille



Travail avec les partenaires

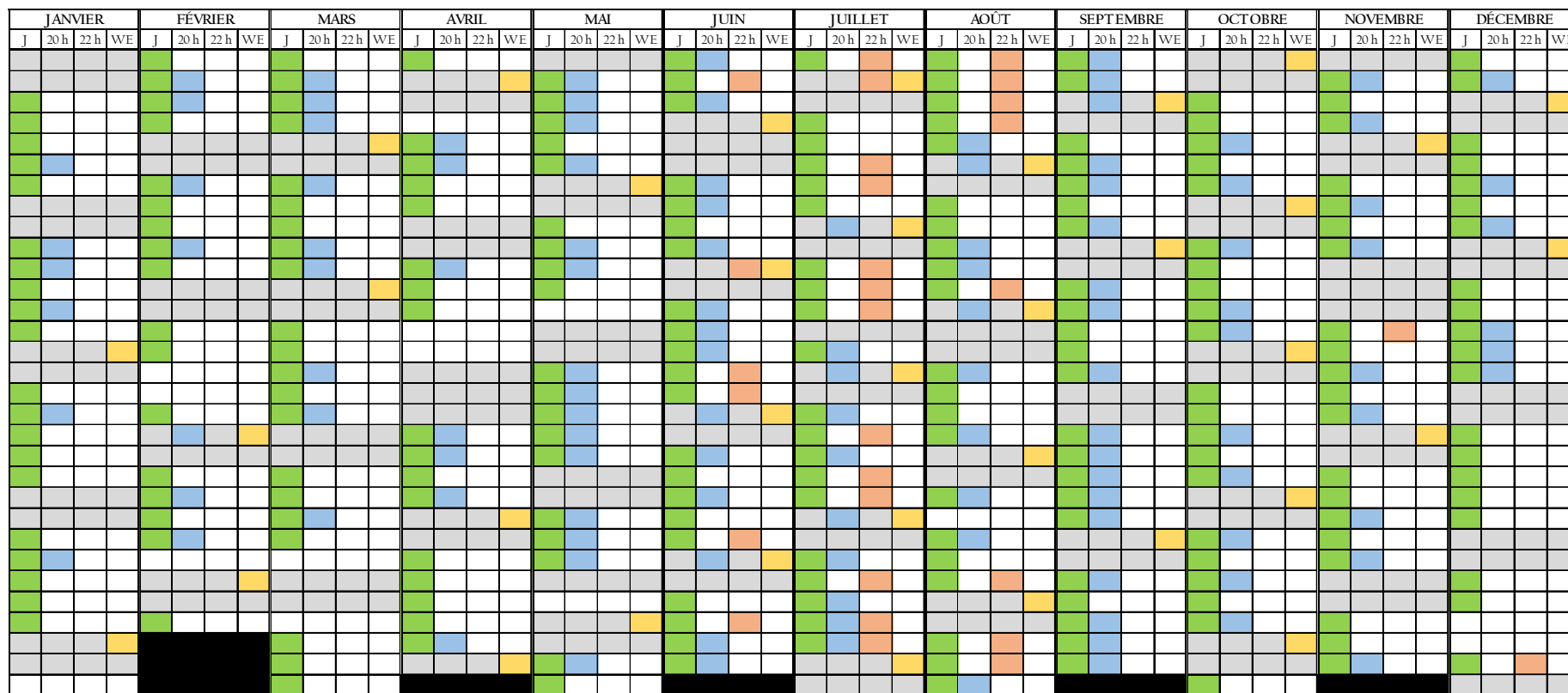


LE TERRITOIRE DE CHAUMONT

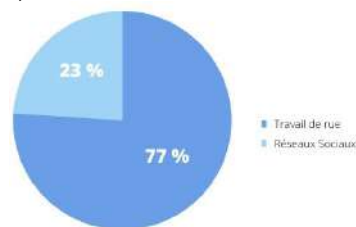
PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Tout au long de l'année 2022, l'équipe éducative de Chaumont, composée de 5 salariés pour 3 équivalents temps plein, a été présente **275 jours** (3 874,97 heures) sur le territoire de Chaumont, dont :

Légende	239	Journées
	121	Soirées 20 h
	29	Soirées 22 h et +
	36	Week-end



Présence sociale : 1 238,73 heures soit 32 % du temps de travail.



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE CHAUMONT

Observations faites sur les territoires investis

Notre travail de rue évolue en fonction des saisons, des événements... Nous avons adapté notre pratique à ces situations.

La période de janvier à avril a vu une fréquentation basse avec peu voir une absence des groupes sur les quartiers. A partir du mois de mai et ce jusqu'à la fin de l'année, nous avons eu une évolution du climat dans différents quartiers avec la présence de groupes pouvant créer une forme d'insécurité croissante au fil des semaines, notamment sur les quartiers du Cavalier et de la Rochotte. Nous nous sommes donc adaptés à ces phénomènes en augmentant notre présence sur les différents territoires avec pour volonté d'apaiser les tensions en allant discuter avec les personnes et faire passer des messages socioéducatifs. Pour certains groupes identifiés depuis des années, notre intervention nous semble limitée : nous sommes acceptés, identifiés et respectés par les groupes mais il nous paraît difficile d'avoir un réel impact sur leurs comportements et conduites à risques. Nous continuons ce maintien de lien avec eux du fait de notre présence.

Présence Sociale au Cavalier

Dès les beaux jours, les city stades sont l'objet de fortes fréquentations les après-midis et en début de soirée par des personnes relevant d'un accompagnement CADA ou DAMNA ou par des jeunes du quartier. Par jeu, les jeunes ont beaucoup utilisé des pétards inquiétant les personnes du quartier qui croyaient entendre des coups de feu ; association entre ce qu'ils voient dans les émissions télé et réalité. A partir de début novembre, ces lieux sont beaucoup moins fréquentés à l'exception des mercredis après-midi.

Nous observons régulièrement la présence d'un groupe d'adultes (30/50 ans) en situation précaire qui consomment régulièrement de l'alcool sur le banc derrière l'Intermarché. A ce groupe s'ajoutent parfois des jeunes majeurs ou mineurs d'où notre intervention régulière envers ce groupe.

Notre présence sociale nous permet également de maintenir un lien avec le secours populaire, partenaire privilégié. Nous avons également pu observer la délocalisation d'un groupe vers le porche en face du secours populaire et vers le local des poubelles.

Présence Sociale à la Rochotte

Dès le printemps, les espaces de jeux sont très investis par des familles avec des enfants en bas âges ainsi que des jeunes du quartier, pendant l'été, en journée et en soirée.

Une forme d'insécurité a gagné le quartier au fil de la saison avec une voiture brûlée, les habitants parlent de trafic, et plusieurs feux dans des cages d'escaliers rue Fleming, des poubelles et vers le bois.

Le « Jardin des Possibles » reste un lieu fréquenté par des personnes de plus de 30 ans jouant à la pétanque. Le City Stade proche du Complexe Palestra est occupé par des jeunes du DAMNA et du CADA qui organisent des tournois. Contrairement au quartier du Cavalier, les jeunes se mélangent moins.

Présence Sociale espace entre Mission Locale et Pôle emploi

Occupation de l'espace régulièrement pour les joueurs de pétanque, voire quotidien dès les beaux jours, avec présence de familles, tout public et de jeunes majeurs qui consomment sur la voie publique.

Nous nous y sommes rendus régulièrement lors de notre travail de rue et avons mené différentes actions comme les "Mardi pétanque" tout au long de juillet et août en présence de différents partenaires (Mission Locale, la Passerelle, l'EHPAD, le Centre Social).

Centre-ville

Participation aux différentes soirées événementielles durant la saison estivale avec observation de conduites à risques.

Observations générales

Les jeunes expriment toujours leur mal-être par des maux physiques. Ils ont du mal à définir l'origine de leur mal-être mais en sont conscients et demandeurs d'une écoute, d'une aide et ressentent le besoin de parler pour se libérer.

Un de nos axes prioritaires est la lutte contre le décrochage scolaire. C'est pourquoi les conventions signées en 2020 avec tous les collèges et lycées publics de Chaumont ont été reconduites en 2022, ce qui permet un travail en étroite collaboration avec des interventions ciblées, à la demande des établissements scolaires.

Ce travail nous permet d'intervenir régulièrement dans les établissements scolaires. Nous pouvons prendre en charge des jeunes dans le cadre de mesures de responsabilisation ou mener des interventions sur la prévention des risques liés à l'adolescence.

Lors de nos échanges avec les professionnels ou les élèves, nous relevons que les jeunes présentent des difficultés à communiquer par rapport à leurs sentiments, leurs ressentis, et gérer leurs émotions face à diverses situations. On constate toujours des comportements inadaptés et agressifs en classe, à l'encontre des élèves comme des professeurs. La classe devient un défouloir, l'exutoire d'une frustration mal contenue, car souvent inconnue et incomprise par le jeune, donc immaîtrisable.

Notre public jeune majeur montre une grande fragilité, en difficulté face à l'insertion qu'elle soit sociale ou professionnelle, ils se renferment facilement.

Notre travail partenarial avec les structures d'insertion sociale et professionnelle a été plus efficace et a permis d'éviter d'accroître l'exclusion de ce public.

Ces jeunes majeurs sont souvent pollués par des événements traumatiques de leur passé qui font frein à leur projet de vie. L'accompagnement vers le soin reste compliqué pour ceux qui ne voient pas d'issue à une souffrance qui fait partie de leur histoire.

L'après COVID a vu une fréquentation nettement en hausse de notre public dans la rue depuis janvier et plus particulièrement à l'arrivée des beaux jours en avril. Des lieux connus comme le porche situé vers l'auto-école ou aux abords de l'Intermarché du quartier de la Rochotte, ont vu des groupes reprendre leurs habitudes en se regroupant à des heures plutôt tardives de la journée, à partir de 17h. Nous avons entretenu des contacts quotidiens avec ces groupes composés encore de quelques jeunes connus.

Sur le quartier du Cavalier, nous observons de nouveaux jeunes âgés de 16 à 20 ans, qui viennent se greffer aux groupes existants et qui composent 70% de ces nouveaux regroupements.

Nous pouvons aussi distinguer sur l'ensemble des quartiers des regroupements qui se différencient par l'origine de la culture, ces groupements peuvent être composés d'un nombre important d'individus, jusqu'à 20 personnes. Cette mixité environnementale a la faculté d'entretenir de très bonnes relations.

Le quartier Rochotte a vu une partie de ces habitants être relogés dans le cadre de la réhabilitation du quartier. C'est très perturbant pour certaines familles que nous avons accompagné dans les démarches et soutenir face à ce changement imposé.

La disparition de l'Atelier Bois, porté par le Point Commun et duquel nous étions partenaire, a laissé place à une nouvelle dynamique autour des jardins partagés qui réunit aujourd'hui des bénévoles du Point Commun, mais aussi de nombreux habitants en raison de la centralité des lieux sur le quartier. Des événements marquants comme la fête des voisins ont vu un mélange interculturel que nous n'avions jamais observé jusqu'à maintenant à travers la musique, des danses et un repas également sur les jardins partagés.

Le complexe sportif Palestra est un lieu que les plus jeunes et quelques familles du quartier ont investi cet été, grâce à sa proximité.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe de l'ADPJ 52 aux besoins du territoire ● Modes d'intervention et outils (travail de rue, ateliers, chantiers, accompagnement individuel) ● Partenariat multiple et opérant : nombreuses conventions signées avec les partenaires (Education Nationale, Point commun, CCHM, Ligue de l'Enseignement, MJC, etc.) ● Accès à l'aide sociale et aux droits (secours pop, CHRS, Circonscription d'Action Sociale, ML) ● Offres multiples d'activités associatives et municipales ● Infrastructures de loisirs et espaces de détente et convivialité ● Soutien de la Ville de Chaumont (Financièrement et en termes de projets) ● Mobilisation dans la lutte contre le décrochage scolaire => Soutien scolaire multiple ● Ecole ouverte Rochotte ● Accès aux structures d'insertion professionnelle (Mission Locale, Tremplin 52, etc.) ● Accès facile à des magasins de 1ère nécessité ● La rénovation du quartier ● Compétence des familles ● Les bénévoles ● Reconnaissance des éducateurs par les résidents et les partenaires du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ● Carence dans la fonction parentale ● Soucis de responsabilisation (toujours de la faute de l'autre) : Victimisation, fatalisme ● Mobilité (mentale et géographique) ● Décrochage scolaire et sur les dispositifs d'insertion 18- 25 ans ● Précarisation des 18-25 ans ● Addictions et trafics ● Manque d'intervention prévention des conduites à risque en établissements scolaires ● Liste d'attente importante pour l'offre de soin ● Suite à la situation sanitaire, légitimité enfermement, isolement social ● Manque d'estime de soi ● Agressivité, violences ● Identification au virtuel : comportements à risque ● La rénovation du quartier, perte d'un atelier à destination des résidents

Axes stratégiques

- I. Lutter contre le décrochage social
- II. Prévenir le décrochage scolaire
- III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période adolescente
- IV. Soutenir la fonction parentale

Actions d'amélioration

I. Lutter contre le décrochage social

Objectifs :

- Repérer et entrer en relation avec les jeunes en difficulté.
- Apporter un soutien aux jeunes.
- Valoriser les jeunes en développant leur savoir-faire et savoir être.
- Faire corps avec notre territoire en tant qu'acteurs reconnus comme résidents.

Résultats attendus :

- 20% du temps de travail consacré à aller vers les jeunes en travail de rue présence sociale, en ciblant les quartiers prioritaires et les abords des établissements scolaires. Présence régulière en soirée et les samedis.
- 5% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.
- Mobiliser 25 jeunes autour de 55 demi-journées de chantier éducatif jeunes bénévoles.
- Mobiliser 25 jeunes autour de 5 actions visant à développer les compétences psychosociales qui représentent 43 séances.

Action N°1 : Travail de rue/Présence sociale

Résultats obtenus :

- 25% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale, soit 956 heures effectuées comprenant 121 soirées jusqu'à 20h et 29 soirées jusqu'à 22h, et 36 week-ends.
- 7 % du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux, Tiktok, Instagram, Facebook, Snapchat.
- Utilisation de la pétanque comme support pour entrer en relation avec les habitants, en partenariat avec la Passerelle, le Centre Social, l'Ehpad Osier Pourpre et la Mission Locale. En 2022, 6 séances ont eu lieu :
 - ♣ Le 05.07.2022, après-midi pétanque en présence d'une famille ADPJ 52 et de La Passerelle.
 - ♣ Le 12. 07.2022, après-midi pétanque en présence d'une famille ADPJ 52 et de la Mission Locale.
 - ♣ Le 26.07.2022, après-midi pétanque en présence de 10 personnes orientées par 3 structures partenaires (Ehpad, La Passerelle et l'ADPJ 52).
 - ♣ Le 02.08.2022, après-midi pétanque avec 10 personnes orientées par 3 structures partenaires (La Passerelle, le Centre Social et l'ADPJ 52), auquel s'est greffé un groupe extérieur d'habitants du quartier.
 - ♣ Le 09.08.2022, après-midi pétanque en présence de 13 personnes, dont 5 personnes du Quartier du Cavalier, 1 famille du Quartier du Cavalier et 2 résidents de Ehpad.
 - ♣ Le 16.08.2022, après-midi pétanque en présence de 2 personnes de la Passerelle et 2 jeunes de l'ADPJ 52.

Au total, participation de 45 personnes, dont 6 jeunes âgés de 10 à 18 ans et 3 familles accompagnés par l'ADPJ 52, 10 jeunes majeurs issus du Quartier du Cavalier, 3 jeunes majeurs issus du Quartier de la Rochotte, et 13 personnes accompagnées par la Passerelle, 5 personnes orientées par l'Ehpad et 1 personne du Centre Social.

- Présence sociale sur les événements nocturnes :
 - ♣ Le 20.05.2022 : Soirée Fête des voisins au Quartier La Rochotte.
 - ♣ Le 02.06.2022 : Soirée Electro se déroulant à la Chapelle de Camille Saint Saëns.
 - ♣ Le 11.06.2022 : Fête Médiévalys nocturne + repas aux Jardins partagés avec les habitants et les Elus.
 - ♣ Le 16.06.2022 : Soirée Electro se déroulant à la Chapelle de Camille Saint Saëns.
 - ♣ Le 21.06.2022 : Fête de la musique au centre-ville de Chaumont.
 - ♣ Le 02.07.2022 : Concert plein air au Jardin Agathe Roullot (JAR) du Cavalier.
 - ♣ Le 09.07.2022 : Fête interculturelle place Fleming au Quartier Rochotte, organisée par le Point Commun, le Cada et le vestiaire service.
 - ♣ Le 13.07.2022 : Feux d'artifice et concert au centre-ville de Chaumont (Place du Signe).
 - ♣ Le 28.07.2022 : Concert transat et cinéma en plein air au JAR du Cavalier.

- Le 30.08.2022, organisation d'une action « Journée Nettoyage » :
 - ↪ Participation de 29 personnes âgés de 10 à 60 ans : beaucoup de familles avec des jeunes enfants. Les participants venaient essentiellement du Quartier de la Rochotte.
 - ↪ Action en partenariat avec le DAMNA de la Fondation Lucy Lebon, l'Agglomération de Chaumont, la Ville de Chaumont (RSJ et Anim2rue), le Point Commun, l'HUDA AATM et la Passerelle.
 - ↪ 73kg800 de petits déchets (mégots de cigarette, papier, cartons, plastiques, canettes et verres) ont été ramassés ce jour-là.
- Forum des Associations, le 03.09.2022 :
 - ↪ Rencontre de 4 jeunes, 19 adultes, 7 partenaires.
- Forum « Métier emploi destination Avenir », le 15.03.2022 :
 - ↪ Rencontre de 8 personnes, différents profils et partenaires afin d'expliquer nos missions et notre métier.
 - ↪ Forum « Booste ta rentrée », le 14.09.2022 :
 - ↪ Rencontre de 10 partenaires et 1 jeune âgé de 15 ans.

Action N° 2 : Chantier/séjour éducatif

Action N° 2-1 : Chantier/Séjour Éducatif à la base Nautique du Lac de la Liez du Centre Culturel de Haute-Marne à Peigney

Résultats obtenus :

- Le 15.03.2022, installation de la base nautique, avec la participation de 3 jeunes âgés de 21 à 25 ans.

Action N° 2-2 : Chantier Éducatif à la base Nautique du Lac du Der du Centre Culturel de Haute-Marne à Braucourt

Résultats obtenus :

- Le 12.10.2022, nettoyage des tentes avant l'hiver et divers travaux, avec la participation de 2 jeunes majeurs et d'1 bénévole.

Action N° 2-3 : Chantier Éducatif au Château du Corgebin à Chaumont

Résultats obtenus :

- Le 07.03.2022, réalisation d'une demi-journée, avec la participation de 3 jeunes âgés de 21 à 25 ans.
- Le 21.03.2022, réalisation d'une demi-journée, avec la participation de 2 jeunes âgés de 21 à 25 ans.
- Le 25.04.2022, réalisation d'une demi-journée, avec la participation de 2 jeunes âgés de 21 à 25 ans.
- Le 08.08.2022, réalisation d'une demi-journée, avec la participation de 1 jeune âgé de 14 ans.

Action N° 2-4 : Chantier Éducatif avec le Secours Populaire

Résultats obtenus :

- Réalisation d'une journée pour entretenir le potager du Secours Populaire à Serqueux :
 - ↪ Le 02.07.2022, avec la participation de 2 jeunes âgés de 13 et 15 ans.
- Réalisation de deux journées sur la base de Luzy-sur-Marne pour du rangement :
 - ↪ Les 19 et 20.12.2022 avec la participation de deux jeunes âgés de 8 à 16 ans et un bénévole du Point Commun.

Action n°2-5 Chantier Educatif Chaumont Plage

Résultats obtenus :

- Les 11, 12, 13.07.2022 et les 18, 19, 20.07.2022, mise en place de Chaumont plage dans le cadre du partenariat avec les Anim2rue et tenue des stands ouverts au public avec la participation de 7 jeunes âgés de 12 ans à 16 ans.

Action N° 2-6 : Chantier Éducatif avec les Restos du Cœur

Résultats obtenus :

- Le 04.03.2022, collecte alimentaire avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 18 ans au magasin Util à Chaumont.
- Le 14.10.2022, collecte alimentaire avec la participation de 2 jeunes âgés de 18 à 21 ans au magasin Leader Price à Chaumont.
- Le 15.10.2022, collecte alimentaire avec la participation de 2 jeunes âgés de 8 à 16 ans au magasin Leader Price à Chaumont.

Action n° 2-7 Chantier Éducatif Urban trail de Chaumont

Résultats obtenus :

- Le 02.02.2022, réunion de préparation avec l'ensemble des partenaires impliqués.
- Le 28.10.2022, participation de 4 jeunes âgés de 12 à 21 ans pour aider à la mise en place de l'événement, en partenariat avec l'OMS et la Ville de Chaumont.
- Le 29.10.2022, participation de 2 jeunes âgés de 12 à 16 ans pour aider à la mise en place de l'événement, en partenariat avec l'OMS et la Ville de Chaumont.

Action n°2-8 Chantier Educatif Jardin du Centre Social Point Commun

Résultats obtenus :

- Le 12.10.2022, participation de 2 jeunes âgés de 8 à 16 ans et 2 bénévoles du Point Commun.

Action n°2-9 Chantier Educatif Octobre Rose

Résultats obtenus :

- Le 02.10.2022, le matin, aide à la mise en place des stands d'Octobre Rose, avec la participation de 3 jeunes âgés de 12 à 15 ans.
- Le 02.10.2022, l'après-midi, marche Octobre Rose avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.

Action N°3 : Développer les compétences psychosociales

Action N° 3-1 : Atelier projet Dounia

Résultats obtenus :

- Le 13.01.2022, les 02, 03, 07, 10, 24.02.2022, les 02, 10, 12, 17 et 21.03.2022, ateliers danse, rap, écriture et tournage vidéo, avec la participation de 8 jeunes âgés de 18 à 25 ans, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement.
- Le 19.11.2022, diffusion clip vidéo « Dounia - La vie sur terre », à l'occasion de la MJC fait son cinéma, au cinéma de Chaumont, avec la participation de 3 jeunes âgés de 11 à 12 ans.

Action N°3-2 : Atelier du goût - Restaurant d'Application PJJ

Résultats obtenus :

- Retour du travail partenarial à l'atelier du goût (cuisine et service) à la PJJ, après plusieurs années blanches (COVID, travaux).
- Réalisation de 5 ateliers :
 - ☞ Le 06.07.2022, avec la participation de 3 jeunes âgés de 12 à 16 ans.
 - ☞ Le 19.07.2022, avec la participation de 2 jeunes âgés de 12 et 15 ans.
 - ☞ Le 21.07.2022, avec la participation de 1 jeune âgé de 15 ans.
 - ☞ Le 25.10.2022, avec la participation de 3 jeunes âgés de 20 à 25 ans.
 - ☞ Le 23.11.2022, avec la participation de 2 jeunes âgés de 12 à 16 ans.

Action N°3-3 : Atelier Bois

Résultats obtenus :

- Fin de l'atelier bois au Point Commun en décembre 2021.
- Le 21.12.2022, organisation d'une rencontre partenariale.
- Echange sur la faisabilité de remettre en place un Atelier bois en 2023, avec une convention tripartite entre l'ADPJ 52, le Point Commun et l'Ehpad Osier Pourpre autour d'un projet intergénérationnel.
- Présenter un projet au Contrat de Ville pour un atelier tous les 15 jours au sein de la structure de l'Ehpad Osier Pourpre, avec des résidents, des bénévoles et familles du Point Commun, des jeunes, des bénévoles et un éducateur de l'ADPJ 52.

Action N°3-4 : Soirées Ados

Résultats Obtenus :

- Le 08.02.2022 et le 18.03.2022, réalisation d'une soirée ados jeux de société, à l'ADPJ 52, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 18 ans et une bénévole.
- Le 02.11.2022, réalisation d'une soirée ados, à l'ADPJ 52, sur la thématique réseaux sociaux, avec la participation de 3 jeunes âgés de 11 à 16 ans.
- Le 14.11.2022, réalisation d'une soirée ados à l'occasion d'un ciné débat sur le film « Goliath », mis en place par la MJC, avec la participation de 3 jeunes de 18 à 21 ans.
- Le 23.11.2022, réalisation d'une soirée ados à l'ADPJ 52, visionnage et débat du film « Goliath » avec la participation d'un 1 jeune âgé de 20 ans.
- Le 30.12.2022, réalisation d'une soirée ados à l'occasion d'un match de volley-ball, en partenariat avec le Secours Populaire et la Ville de Chaumont, avec la participation de 2 jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Action N°3-5 : Groupes Ados, en après-midi

Résultats Obtenus :

- Réalisation de 22 Groupes Ados tout au long de l'année 2022, sur différentes thématiques telles que le comportement, le langage approprié, la violence sous toutes ses formes, la communication, les émotions, les jeunes et la différence, la relation au groupe et son influence
- Au total, participation de 44 jeunes âgés de 10 à 25 ans.

Action n° 3-6 : Participation Téléthon

Résultats Obtenus :

- Le 02.12.2022, mise en place des stands sur la place l'Hôtel de Ville à Chaumont, avec la participation de 2 jeunes âgés de 12 à 16 ans.
- Le 03.12.2022, tenue et animation des stands avec la participation de 5 jeunes âgés de 12 à 16 ans.

Action n° 3-7 : Découverte culturelle

Résultats obtenus :

- Le 11.06.2022, à la fête Médiévalys, avec la participation de 1 jeune âgé de 12 ans.
- Le 18.06.2022, fête du CADA, avec la participation de 1 jeune âgé de 15 ans.
- Le 21.06.2022, fête de la musique - concert au Conseil Départemental et au Centre-Ville de Chaumont avec la participation de 1 jeune âgé de 12 ans.
- Le 24.06.2022, concert Place de l'Hôtel de Ville, avec la participation de 2 jeunes âgés de 12 à 15 ans.
- Le 25.06.2022, Fête de la MJC, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 16.07.2022, rallye photos découverte de Langres, avec la participation de 2 jeunes âgés de 15 et 16 ans.
- Le 21.07.2022, concert nocturne cinéma transat, avec la participation de 2 jeunes âgés de 15 et 16 ans.
- Le 03.08.2022, sortie à la ferme pédagogique du Der, avec la participation de 3 jeunes âgés de 11 à 15 ans.

- Le 17.09.2022, découverte culturelle à l'occasion de la journée du patrimoine à Chaumont, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 16.11.2022, sortie culturelle théâtre « Tournepouce » au Relax à Chaumont, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 16.12.2022, sortie culturelle théâtre "Bidouille" salle Robert Genest à Chaumont, avec la participation de 1 jeune âgé de 13 ans.

Action n° 3-8 : Randonnées

- Le 08.07.2022, randonnée au Lac de la Liez avec la participation de 2 jeunes âgés de 12 et 15 ans.
- Le 22.07.2022, randonnée à Choignes, avec la participation de 1 jeune âgé de 13 ans.
- Le 30.07.2022, randonnée à la forêt du Corgebin, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.

Action n° 3-9 : Ateliers en partenariat avec le Centre Social Point Commun

Résultats obtenus :

- Le 09.07.2022, participation à l'installation et à la journée organisée à l'occasion de la fête du Point Commun, avec 1 jeune âgé de 14 ans.
- Le 02.08.2022, participation à un atelier « baby-foot », avec 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 04.08.2022, participation à un atelier « porte clé », à Chaumont Plage, avec 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans
- Le 24.10.2022, participation à un atelier « halloween », avec 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 26.10.2022, participation à une activité manuelle, avec 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 20.12.2022, participation à la mise en place de la salle Robert Genest des ateliers du Centre Social et participation aux ateliers « cuisine » et « déco », avec 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 21.12.2022, participation aux ateliers « cuisine » et « déco » et rangement, nettoyage en fin d'activité, avec 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
-

Perspectives 2023 pour lutter contre le décrochage social

- 22% du temps de travail consacré à aller vers les jeunes : travail de rue/présence sociale en ciblant les quartiers prioritaires et les abords des établissements scolaires. Présence régulière en soirée et les samedis.
- 5 % du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Snapchat, Tik Tok.
- Réaliser 55 demi-journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles et mobiliser 25 jeunes en intégrant différents publics et en développant le partenariat.
- Mener 5 actions pour développer les compétences psychosociales.

II. Prévenir le décrochage scolaire

Objectifs :

- Repérer les jeunes en décrochage scolaire.
- Apporter un soutien aux jeunes et à leur famille dans le but de motiver le jeune.
- Aider le jeune à retrouver sa place au sein de l'établissement scolaire.

Résultats attendus

- Accompagnement de 50 jeunes en risque de décrochage scolaire ou décrocheurs.
- Présence dans tous les collèges et lycées dans le cadre de notre partenariat sur des actions spécifiques telles que les mesures de responsabilisation.
- Présence d'un éducateur une fois tous les quinze jours au sein de l'établissement d'enseignement Agricole de Choignes dans le cadre d'une cellule écoute en collaboration avec l'infirmière.
- Travail partenarial et rencontres régulières avec EN, CIO, Mission Locale, E2C, Résidence Sociale Jeunes, CFA, Conseil Départemental, etc., afin de faire le point sur des jeunes en risque de décrochage.

Action N°4 : Accompagnement vers les structures de droit commun

Résultats obtenus :

- Accompagnement de 10 jeunes âgés de 14 à 20 ans sur les dispositifs de droit commun.

Action N°5 : Mise en place de mesure de responsabilisation

Résultats obtenus :

- 21 mesures de responsabilisation ont été réalisées en 2022 avec l'ensemble des établissements scolaires du territoire.
- 100 % de réponses favorables aux établissements qui nous sollicitent.

Action N°6 : Cellule écoute au lycée Edgard Pizani à Choignes

Résultats obtenus :

- 12 jeunes rencontrés, âgés de 16 à 18 ans et orientés par l'infirmière.
- 26 permanences cellule écoute sur l'année 2022.

Action N°7 : Intervention à l'école primaire de Prauthoy sur les thématiques du bien-être, du rythme, du sommeil, de l'alimentation et des écrans

Résultats obtenus :

- Le 09.12.2022, premier groupe CM1-CM2, avec la participation de 13 jeunes âgés de 7 à 10 ans.
- Le 09.12.2022, second groupe CM1-CM2, avec la participation de 12 jeunes âgés de 7 à 10 ans.

Perspectives 2023 pour lutter contre le décrochage scolaire

- Accompagnement de 30 jeunes en risque de décrochage scolaire ou décrocheurs.
- Présence dans tous les établissements scolaires dans le cadre de notre partenariat sur des actions spécifiques (mesures de responsabilisation, interventions).
- Présence d'un éducateur une fois par semaine, au sein d'un établissement scolaire dans le cadre d'une cellule écoute en collaboration avec l'infirmière.
- Poursuite du travail partenarial et rencontres régulières avec EN, CIO, Mission Locale, E2C, Résidence Sociale Jeunes, CFA, Conseil Départemental, UDAF etc., afin de faire le point sur des jeunes en risque de décrochage.

III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période adolescente

Objectifs :

- Identifier et investir et les zones sensibles.
- Capter l'attention des jeunes
- Dialoguer avec le public rencontré et échanger sur les conduites à risque.
- Se faire connaître auprès des jeunes et des établissements scolaires.

Résultats attendus :

- Réaliser des interventions sur la prévention des conduites à risque adolescentes dans 5 établissements scolaires et 2 structures d'insertion sociale et professionnelle.
- Prévoir des temps de bilan et de préparation avec les partenaires.
- 35 séances de travail de rue, présence sociale jusqu'à 20h, voire 22h et le samedi après-midi et renforcer notre temps de présence durant les vacances scolaires.
- Rencontrer, dans les espaces qu'ils occupent, 20 jeunes par semaine âgés de 10 à 18 ans.

Action N°8 : Prévention sanitaire via le travail de rue et en présence sociale

Résultats obtenus :

- 101 séances de travail de rue et présence sociale réalisées.
- Rencontre en moyenne de 12 jeunes par séance, âgés de 10 à 25 ans.

Action N°9 : Interventions sur la Prévention des conduites à risque en milieu scolaire et dans les structures d'insertion sociale et professionnelle

Résultats obtenus :

- 126 jeunes rencontrés âgés de 11 à 25 ans.
- 1 établissement scolaire et 1 structure d'insertion sociale et professionnelle.
- 10 interventions réalisées :
 - ↗ Journée de formation des délégués de classe au Lycée Edgard Pizani à Choignes, en partenariat avec les Foyers Ruraux de Haute-Marne, le 17.11.2022, avec la participation de 35 élèves âgés de 11 à 21 ans.
 - ↗ « Harcèlement et discriminations » au Lycée Edgard Pizani à Choignes, avec 8 séances réalisées pour 4 classes de Seconde Générale SP : le 07.11.2022 pour 18 élèves, le 10.11.2022 pour 19 élèves, le 17.11.2022 pour 25 élèves et le 05.12.2022 pour 25 élèves.
 - ↗ Présentation ADPJ 52 à la Mission Locale Chaumont, le 27.06.2022, avec la participation de 4 jeunes âgés de 19 à 25 ans.

Action N°10 : Séjour VTT

Résultats obtenus :

- Le 21.06.2022, atelier préparation séjour VTT, avec la participation de 6 jeunes âgés de 8 à 16 ans.
- Le 07.07.2022, atelier réparation de vélos, avec la participation de 2 jeunes âgés de 8 à 16 ans et un partenaire (Anim2rue de la Ville de Chaumont).
- Le 8.07.2022, réalisation des courses pour le séjour, avec la participation de 2 jeunes âgés de 8 à 16 ans.
- Du 11 au 13.07.2022, réalisation du séjour, en partenariat avec les Anim2rue de la Ville de Chaumont, avec la participation de 6 jeunes âgés de 10 à 16 ans. Nuitées au Camping de Charmes et stage de descente VTT sur 2 demi-journées avec l'Association Shap'n Ride de Langres.

Action N°11 : Séjour Ados au Lac du Der

Résultats obtenus :

- Participation de 6 jeunes âgés de 11 à 18 ans, du 17 au 20.08.2022, avec nuitées dans un chalet.
- Séjour réalisé en partenariat avec les Anim2rue de la Ville de Chaumont.
- Découverte culturelle et randonnées.

Action N°12 : Sortie au Lac du Der

Résultats obtenus :

- Participation de 4 jeunes âgés de 11 à 15 ans, le 08.08.2022.
- Découverte du site, baignade, jeux de plage et randonnée.

Perspectives 2023 pour prévenir les conduites à risque

- Réaliser des interventions dans 5 établissements scolaires et 2 structures d'insertion sociale et professionnelle.
- Prévoir des temps de bilan et de préparation avec les partenaires.
- 150 séances de travail de rue dans le cadre de la prévention sanitaire.
- Rencontrer 15 jeunes par semaine âgés de 10 à 25 ans.

IV. Soutenir la Fonction parentale

Objectifs :

- Faire prendre conscience aux parents leurs compétences et leurs limites.
- Permettre l'affirmation de soi pour apporter aux parents une meilleure estime d'eux.
- Apprendre à être bien, apprendre à se connaître, prendre de la distance, par le biais des techniques de relaxation
- Permettre aux parents de faire connaissance et de partager leurs expériences et leurs préoccupations pour s'entraider.

Résultats attendus :

- Participation de 11 parents.
- Réalisation de 10 actions.

Action N°13 : Séjour Famille à Frécourt

Résultats obtenus :

- Du 10 au 12.08.2022, participation d'une famille composée d'un papa et son adolescent.
- Découverte culturelle et randonnées.
- Travail autour de la place de chacun au sein de la cellule familiale et du rythme.

Action N°14 : Atelier Point Commun

Résultats obtenus :

- Réalisation d'un atelier parents sur les émotions le 05.05.2022, avec la participation de 2 parents.

Action N°15 : Sortie ferme pédagogique Der

Résultats obtenus :

- Réalisation d'une sortie famille le 25.08.2022, avec la participation d'1 maman et 3 adolescents âgés de 11 à 18 ans.

Action N°16 : Cuisine en famille

Résultats obtenus :

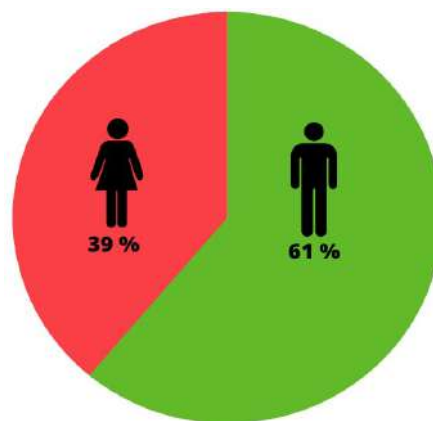
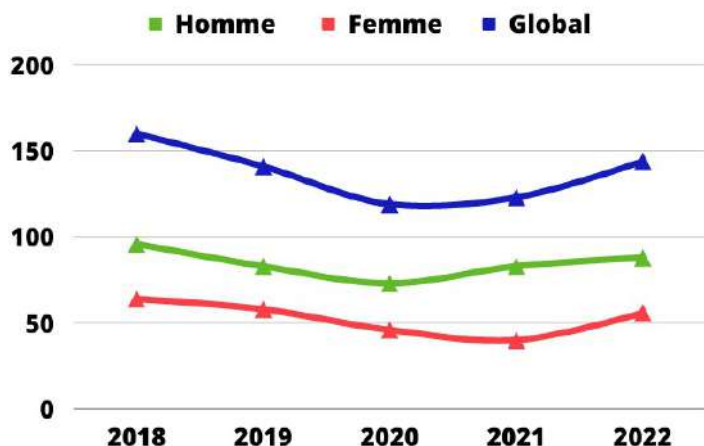
- Réalisation d'une soirée cuisine en famille le 04.11.2022, avec une fratrie afin de favoriser la communication et tisser des liens.

Perspectives 2023 pour soutenir la fonction parentale

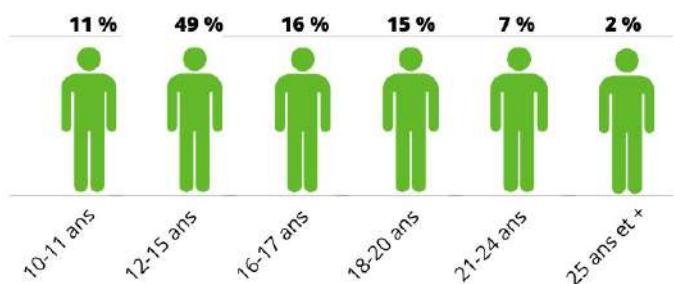
- Mettre en place des ateliers sur le développement des compétences psychosociales.
- Maintenir le soutien à la parentalité lors de nos accompagnements éducatifs.
- Organiser 1 café parent par mois pour 3 parents.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

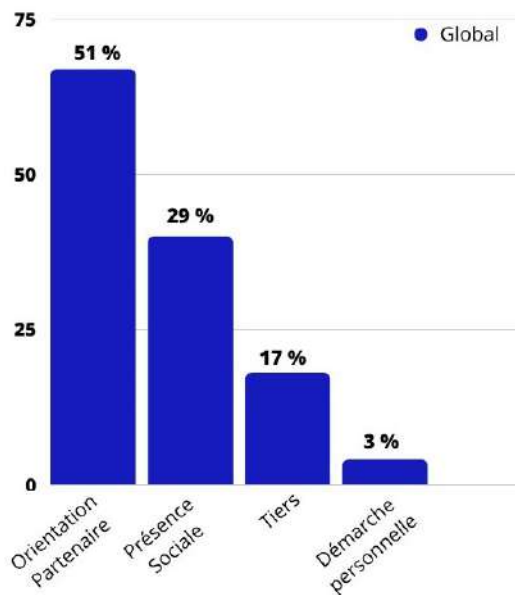
144 Jeunes accompagnés individuellement



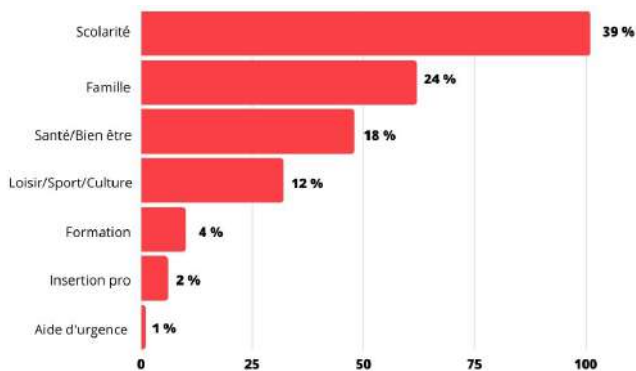
Tranches d'âges



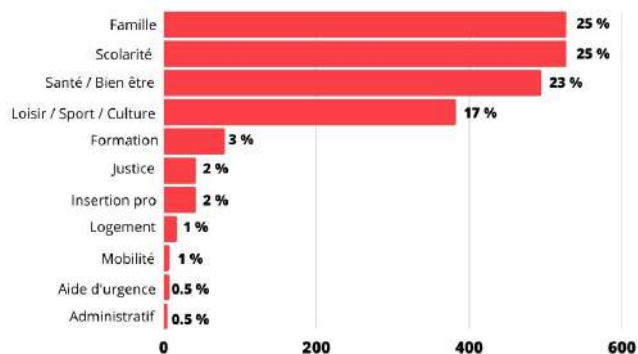
Origine de la rencontre



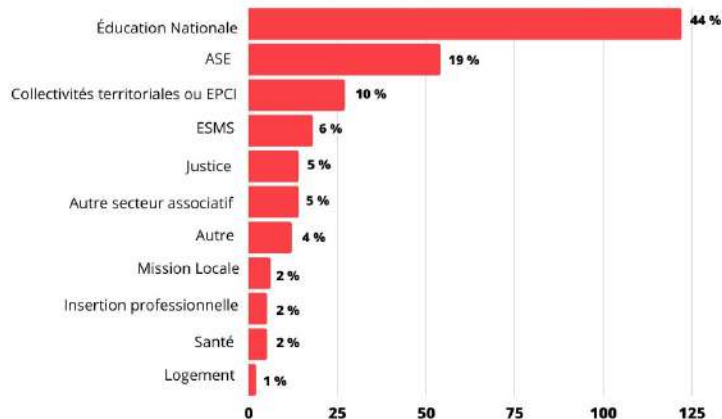
Demande initiale



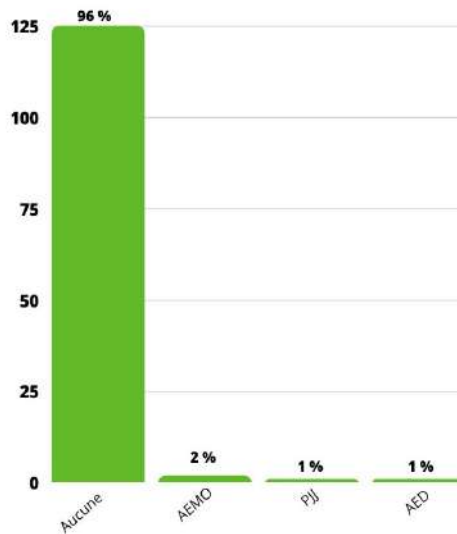
Domaines travaillés avec le jeune



Travail avec les partenaires

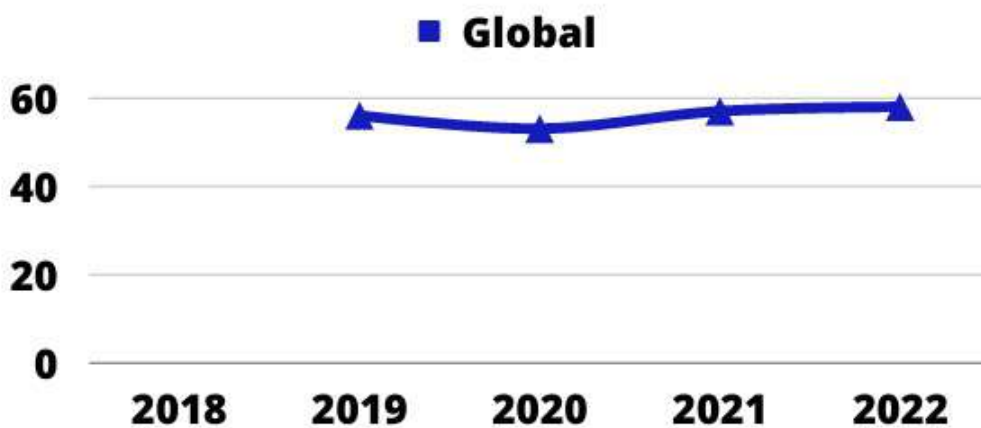


Prise en charge

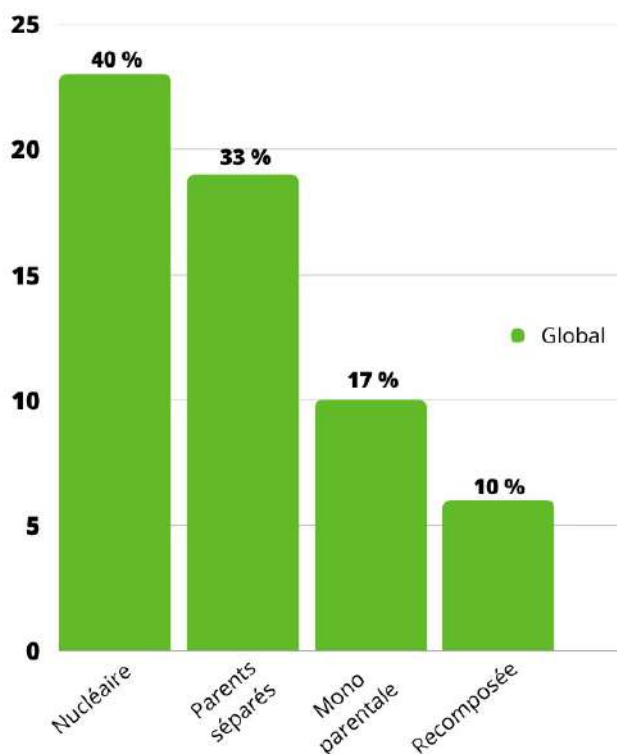


AIDE À LA PARENTALITÉ

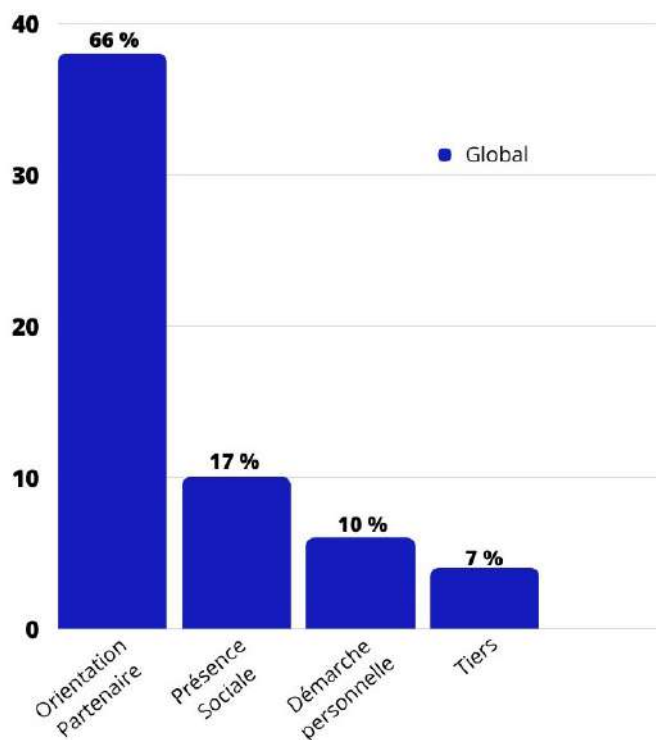
58 familles accompagnées individuellement



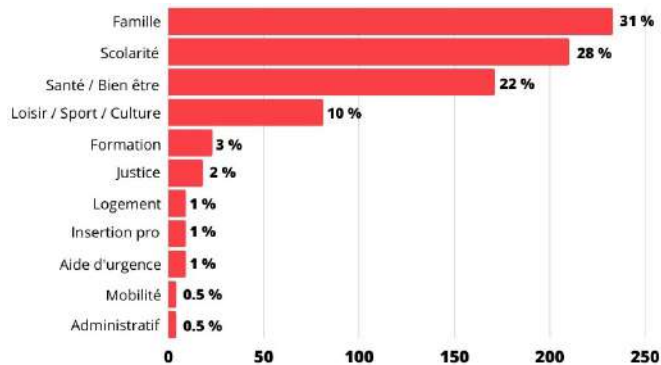
🌸 Composition du foyer



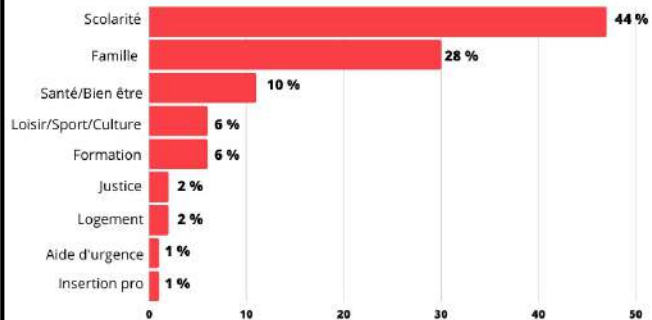
🌸 Origine de la rencontre



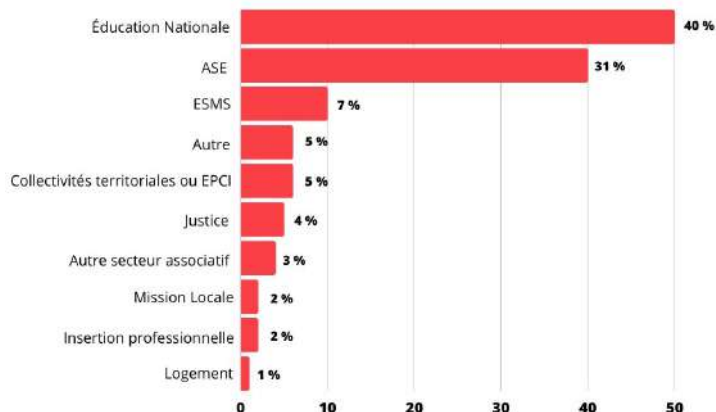
Demande initiale



Domaines travaillés avec la famille



Travail avec les partenaires

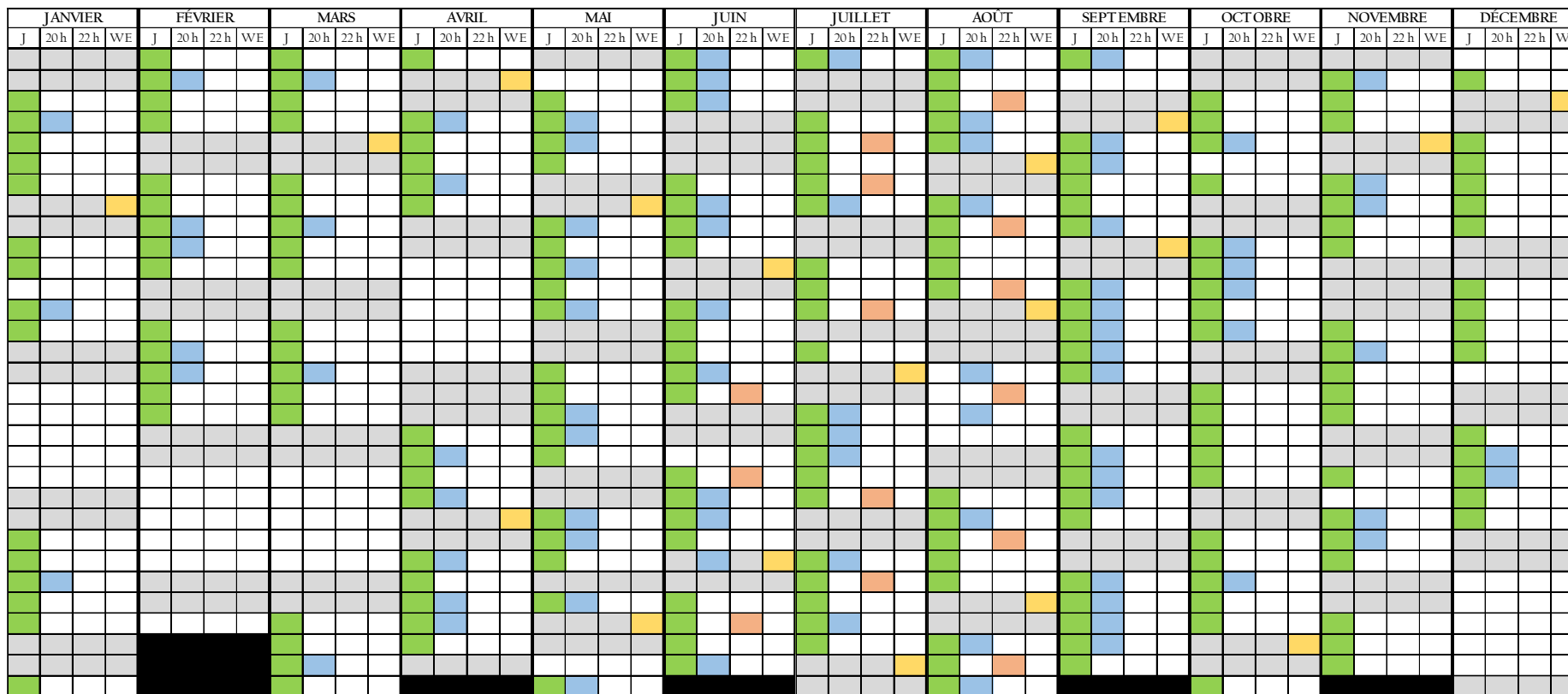


LE TERRITOIRE DE CHALINDREY

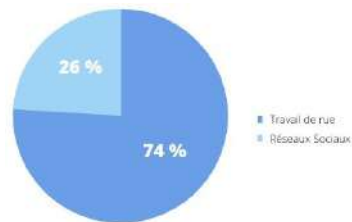
PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Tout au long de l'année 2022, l'équipe éducative de Chalindrey, composée de 2 salariés dont 1 alternant pour 2 équivalents temps plein, a été présente **232 jours (2 017 heures)** sur le territoire de Chalindrey, dont :

- Légende**
- 214 Journées dont :
 - 87 Soirées 20 h
 - 14 Soirées 22 h et +
 - 18 Week-end



Présence sociale : 619,42 heures soit 31 % du temps de travail.



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE CHALINDREY

Observations faites sur les territoires investis

- Cette année 2022 a été impactée par des crises internationales qui ont été au cœur des préoccupations des jeunes et des familles. La guerre en Ukraine a été source d'interrogations pour les jeunes et les répercussions économiques et sociales ont provoqué beaucoup d'inquiétudes pour les jeunes adultes et les parents.
- Tout au long de l'année, les parents formulent des demandes d'aides éducatives. Même s'ils se sentent démunis, ils ont, en majorité, les ressources nécessaires mais ont besoin d'un appui éducatif. De plus, plusieurs demandes émanant des établissements scolaires, qui font appel à nos services et/ou communiquent nos numéros de téléphone aux parents.
- Conduites à risque sur la Place du Marché, les jeunes conduisent des deux roues, sans casque, à pleine vitesse, alors que la circulation est réglementée et que ce lieu est fréquenté par de nombreux piétons, nombreuses séances de dérapage.
- Augmentations des conflits sur les réseaux sociaux, sur des groupes privés. Ce sont les jeunes ou les parents qui en font part aux éducateurs. Des violences physiques dans les rues, sur des événements festifs, liées à la consommation d'alcool et/ou de produits illicites. Hormis ces événements organisés, les violences comme la consommation de produits sont moins visibles. Consommation de produits illicites et alcoolisation sur la voie publique en soirée sont en diminution.
- Les jeunes consomment toujours des sucreries et boissons sucrées et énergisantes, ados comme jeunes majeurs, et à n'importe quelle heure de la journée.
- Une majorité de personnes, jeunes comme adultes, font désormais plus attention à leur impact sur l'environnement. Très bonne utilisation des composteurs partagés.
Il existe toujours des groupes qui consomment des boissons, de la nourriture et qui laissent leurs déchets sur place alors que des poubelles sont à proximité. Par ailleurs, les déchets dits « encombrants » sont en augmentation près des immeubles ou près de la zone industrielle.
- Dégradation de l'estime de soi, les jeunes croient difficilement en leur potentiel, ce qui réduit voire anéanti leurs perspectives d'avenir. De plus, le dispositif « Parcours supp » pour les lycéens est vécu comme un poids par les jeunes car très flou et selon eux très élitiste.
- Précarité croissante au sein des familles qui engendre, entre autres, une augmentation des demandes d'orientation vers le CCAS ou la Croix Rouge pour des colis alimentaires. La crise économique et énergétique inquiète d'autant plus les familles.
- Conduites à risque, dans les rues Mermoz, Paris et Curie (zones limitées à 30 km/h), les voitures vont bien au-delà de la vitesse réglementaire, ce qui représente un réel danger pour les piétons.
- Le city-stade est un lieu apprécié des jeunes et des familles qui l'investissent régulièrement, tout au long de l'année, en fonction de la météo.
- Inquiétude autour du skate-park qui a été retiré, à juste titre pour des raisons de sécurité, mais il y a une absence d'information sur son remplacement ou non.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ● Offres multiples d'activités associatives et municipales ● Infrastructures de loisirs et espaces de détente et convivialité ● Réseau partenaires important et opérant ● Soutien de la Municipalité ● Moyens de transports existants ● Jeunes retraités dynamiques et disponibles ● Milieu rural (entraide et solidarité) ● Reconnaissance des éducateurs par les habitants et les partenaires ● Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe de l'ADPJ 52 aux besoins du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Décrochage scolaire ● Isolement repli sur soi des familles => tensions entre familles ● Peu de pratiques d'activités associatives ● Employabilité des familles => peu d'avenir professionnel ● Ancrage rural ● Mobilité (mentale et physique) ● Fonction parentale ● Addictions ● Phénomènes de bandes (entre pairs) ● Pathologies psychologiques non traitées ● Milieu rural (anonymat) ● Méconnaissance des structures de droit commun existantes

Axes stratégiques

- I. Prévenir le décrochage scolaire
- II. Prévenir le basculement des adolescents et des jeunes majeurs, dans la précarité et l'isolement
- III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période de l'adolescence
- IV. Soutenir la fonction parentale

Actions d'amélioration

I. Prévenir le décrochage scolaire

Action N° 1 : Liaison entre les familles et les établissements scolaires

Objectifs :

- Repérer les jeunes en risque de décrochage.
- Soutenir les familles dans l'accompagnement et la mobilisation de leurs jeunes dans la scolarité.
- Travailler l'entrée au Collège avec l'École primaire.
- Travailler en lien avec l'équipe éducative du Collège pour un accompagnement renforcé avec ces familles dès la 6^{ème}.
- Soutenir les parents dans l'organisation du travail à la maison.

Résultats attendus :

- 2 rencontres avec les personnels de l'école primaire.
- 25 rencontres avec les personnels du Collège.
- 8 jeunes âgés de 10 à 16 ans accompagnés sur l'année.
- 7 contacts établis avec les familles, par jeune suivi.
- 6 séances d'accompagnement scolaire par jeune suivi.
- Proposer 6 actions collectives répondant aux besoins des jeunes, afin d'observer leur comportement en groupe.

Résultats obtenus :

- 3 rencontres avec les personnels de l'école primaire.
- 46 rencontres physiques ou téléphoniques avec les collèges de Chalindrey et des Franchises, du Lycée Diderot et du lycée de Fayl-Billot. Pour échanger sur des situations individuelles et sur l'ambiance générale.
- 20 jeunes accompagnés sur l'année ont bénéficié de séances individuelles pour travailler divers domaines avec la scolarité comme accroche principale pour répondre à la prévention du décrochage scolaire.
- 176 séances de travail sur la thématique de la scolarité en générale dont 73 consacrées aux devoirs et révisions. Environ 4 séances d'aides aux devoirs par jeune.
- 72 contacts avec les familles de ces jeunes soit 4 points par famille.
- 18 actions collectives proposées sur l'année 2022 à ces jeunes, 16 jeunes ont participé à au moins une action.

Perspectives :

- 3 rencontres avec les personnels de l'école primaire.
- 30 rencontres avec les personnels des Collèges et Lycées.
- 12 jeunes de 10 à 16 ans accompagnés sur l'année.
- 5 contacts établis avec les familles, par jeune suivi.
- 6 séances d'accompagnement scolaire par jeune suivi.
- Proposer 10 actions collectives répondant aux besoins des jeunes, afin d'observer leur comportement en groupe.

II. Prévenir le basculement des mineurs et des jeunes majeurs, dans la précarité et l'isolement

Action N° 2 : Accompagnement éducatif et social en individuel

Objectifs :

- Maintenir l'accompagnement éducatif et social en individuel.
- Repérer les jeunes en travail de rue.
- Travailler leurs projets individuels.

- Maintenir les liens familiaux, s'appuyer sur la cellule familiale.
- Orienter vers les structures partenaires.

Résultats attendus :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Résultats obtenus :

- 82 jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social individuel, pour 737 entretiens, soit une moyenne de 9 par jeune. Parmi ces 82 jeunes, 67 jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé, sont accueillis 1 fois par semaine, voire tous les 15 jours.
- 70% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans
- 99% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Perspectives :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes par an, de manière intensive.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Action N° 3 : Chantiers éducatifs jeunes bénévoles

Objectifs :

- Favoriser l'approche par les compétences psychosociales.
- Favoriser l'estime de soi au travers de la participation bénévoles et la reconnaissance des autres.
- Favoriser la mobilité mentale et géographique.
- Ouvrir les jeunes sur le patrimoine et le tissu associatif local.

Résultats attendus :

- Réaliser des journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles (Fort de Peigney, CIN, CCHM, Villes, etc.).
- Installation et désinstallation de la base de Voile de Villegusien.
- Mobiliser 10 jeunes sur l'implication des projets, majeurs et mineurs et leurs familles.
- Montage, installation et entretien de composteurs disposés dans Chalindrey.

Résultats obtenus :

- 12 Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles réalisés :
 - ♣ Le 5 mars 2022, collecte des Restos du Cœur, avec la participation d'un jeune âgé de 16 ans.
 - ♣ Le 10 mars 2022, installation de la base de voile de Villegusien, avec la participation de 2 jeunes majeurs âgés de 19 et 24 ans.
 - ♣ Le 23 avril 2022, entretien de l'Escargot de Brevoines, avec la participation de 3 jeunes âgés de 11 à 13 ans.
 - ♣ Le 8 mai 2022, aide au ravitaillement de la randonnée VTT et pédestre « La Mougeanne », organisée par l'Association la Montagne, avec la participation d'un jeune âgé de 14ans.
 - ♣ Le 28 mai 2022, le 16 juillet 2022 et le 6 août 2022, entretien du potager du Secours Populaire à Serqueux, avec la participation de 3 jeunes majeurs âgés de 19 à 24 ans.
 - ♣ Le 7 juin 2022, installation du chapiteau de la Cie des Rois Vagabonds, en partenariat avec la Ville de Langres, avec la participation de 4 jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans.
 - ♣ Le 11 juin 2022, encadrement du « Raid de Villegusien », organisée par l'Association la Montagne, avec la participation de 3 jeunes âgés de 14 à 15 ans.
 - ♣ Le 20 octobre 2022, aide à l'Épicerie Sociale de Langres avec la participation d'un jeune majeur âgé de 24 ans.
 - ♣ Le 21 octobre 2022, désinstallation et rangement de la base de voile de Villegusien, avec la participation d'une jeune majeure de 18 ans.
 - ♣ Les 24, 25, 26, 27 et 28 octobre 2023, aide à l'organisation de la Fête des Sorcières au Fort du Cognelot, avec la participation de 7 jeunes âgés de 13 à 18 ans.

- ✦ Les 3, 20 et 22 décembre 2022, emballage des cadeaux au magasin King Jouet à Langres, avec la participation de 4 jeunes âgés de 13 à 15 ans.
- ✦ Le projet des jeunes autour des composteurs partagés s'est réalisé durant un total de 13 séances les 7 et 13 janvier 2022, les 9, 11 et 17 février 2022, le 28 mars 2022, les 27 et 28 juillet 2022, le 28 septembre 2022, les 11 et 19 octobre 2022, le 4 novembre 2022 et le 23 décembre 2022. Cela représente des séances de montages, d'installation, de création d'affiches, d'entretiens ainsi que deux séances pour écrire un article pour le Journal Municipal de Chalindrey. Au total, 8 jeunes âgés de 13 à 15 ans ont participé à ce projet et 2 majeurs, qui sont désormais bénévoles sur l'entretien.

Perspectives :

- Réaliser des journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles (CIN, CCHM, Villes, etc.).
- Installation et désinstallation de la Base de Voile de Villegusien.
- Mobiliser 10 jeunes sur l'implication des projets, majeurs et mineurs et leurs familles.

Action N°4 : Chantiers / Séjours Educatifs**Objectifs :**

- Créer une rupture avec l'environnement du jeune.
- Favoriser la mobilité géographique.
- Déconstruire les représentations et ce qui fait frein à l'élaboration d'un projet.
- Reconstruire et remobiliser autour d'un projet individuel.

Résultats attendus :

- Mobiliser 4 à 5 jeunes par an.
- Permettre à ces jeunes de s'investir dans la construction et mise en place de leur projet.
- Travailler en lien avec les partenaires pour la réalisation de ce projet.

Résultats obtenus :

- Non réalisé cette année.

Perspectives :

- Mobiliser 6 jeunes pour participer à un chantier / séjour, type CCHM au Val-André, ou avec tout autre partenaire.

Action N°5 : Ateliers développement compétences psychosociales**Objectifs :**

- Renforcer les compétences psychosociales et le pouvoir d'agir des jeunes.
- Valoriser les jeunes en leur faisant découvrir leurs compétences.
- Avoir une opinion positive de soi.
- Accepter ses différences et accepter les différences de l'autre.

Résultats attendus :

- Pérenniser l'atelier d'écriture.
- Poursuivre le partenariat avec l'Atelier du Goût de la PJJ.

Résultats obtenus :

- 1 seule séance d'atelier écriture réalisée. Le groupe de 2021 avait « fait le tour », au bout de 18 séances. D'autres jeunes ne souhaitaient pas s'y essayer.
- Le 21 avril 2022, le 11 et 12 juillet 2022, le 27 octobre 2022 et le 30 novembre 2022, soit un total de 5 séances à l'Atelier du goût, restaurant d'application de la PJJ à Chaumont, avec la participation de 7 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Réalisation de 21 accueils de groupe à l'Antenne de l'ADPJ 52, tout au long de l'année 2022.

Perspectives :

- Poursuivre le partenariat avec l'Atelier du Goût.
- Poursuivre les accueils de groupe à l'Antenne de l'ADPJ 52.

III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période de l'adolescence

Action N° 6 : Travail de rue et présence sociale

Objectifs :

- Aller vers les jeunes sur leur territoire, aller à la rencontre.
- Observer et analyser les comportements des adolescents.
- Adapter l'intervention éducative auprès des adolescents en lien avec leurs pratiques.
- Informer sur les risques liés à leurs pratiques.
- Orienter vers les structures de soins, et ou structures de droits communs.
- Croiser les informations afin d'ajuster en permanence le diagnostic de territoire.

Résultats attendus :

- 25% de temps de présence sociale de l'éducateur en travail de rue et sur les réseaux sociaux.
- Disponibilité et régularité.
- Maintenir les passages réguliers chez les partenaires.
- Poursuivre nos temps de présence lors de manifestations évènementielles.

Résultats obtenus :

- 31 % du temps de travail consacré au travail de rue et à la présence sociale soit 620 heures effectuées comprenant 14 soirées jusqu'à 22h et 87 soirées jusqu'à 20h, notamment à l'occasion de festivités organisées en soirée et le week-end (14 juillet, fête des sorcières, etc.)
- 67 jeunes rencontrés en travail de rue.
- 92% des jeunes rencontrés ont bénéficié d'un accompagnement ou positionnement sur des actions collectives.
- Passages très réguliers aux abords des établissements scolaires de Chalindrey et Langres, passages moins réguliers mais plus formels chez les partenaires type Mairie, Mission Locale, CIRCO...

Perspectives :

- 22% de temps de présence sociale de l'éducateur en travail de rue et 5 % sur les réseaux sociaux.
- Disponibilité et régularité.
- Maintenir les passages réguliers chez les partenaires.
- Poursuivre nos temps de présence lors de manifestations évènementielles.

Action N° 7 : Sortie « Randos »

Objectifs :

- Favoriser l'entraide dans un groupe.
- Découvrir l'environnement.
- Favoriser la mobilité.

Résultats attendus :

- Prévoir 4 sorties « Randos », soit 1 par trimestre.

Résultats obtenus :

- Le 30 juillet 2022, sortie « Randos » au Lac de la Liez, avec la participation de 2 jeunes majeurs âgés de 20 et 24 ans.

Perspectives :

- Développer les sorties « Randos » avec différents groupes, différents parcours.
- Prévoir 3 sorties « Randos » par an.

IV. Soutenir la fonction parentale

Objectifs :

- Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales et les soutenir à la période adolescente.
- Maintenir et renforcer les liens familiaux.
- Orienter les parents vers les structures partenaires.

Action N°8-1 : Aide à la parentalité – Accompagnement individuel

Résultats attendus :

- Accompagner 15 parents.
- Favoriser la médiation familiale.
- Faire relais auprès des institutions (scolaires, médico-sociales...).

Résultats obtenus :

- 15 parents accompagnés régulièrement et 8 parents en contact, accompagnés en fonction du besoin, soit un total de 23 parents.
- 145 entretiens réalisés soit une moyenne de 9 entretiens par parents accompagnés régulièrement.

Perspectives :

- Accompagner 15 parents.

Action N°8-2 : Aide la parentalité – Actions collectives en direction des parents et des familles

Résultats attendus :

- Poursuivre les actions sociales collectives en direction des parents et des familles.
- Mettre en place des cafés parents en partenariat avec le CIO.

Résultats obtenus :

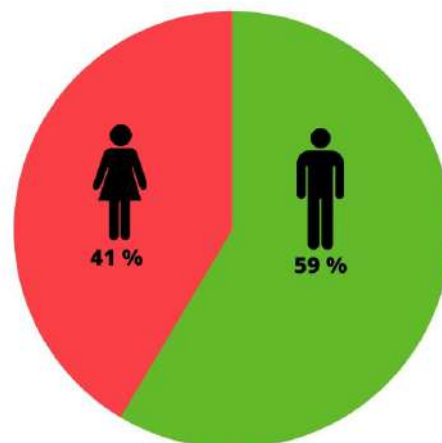
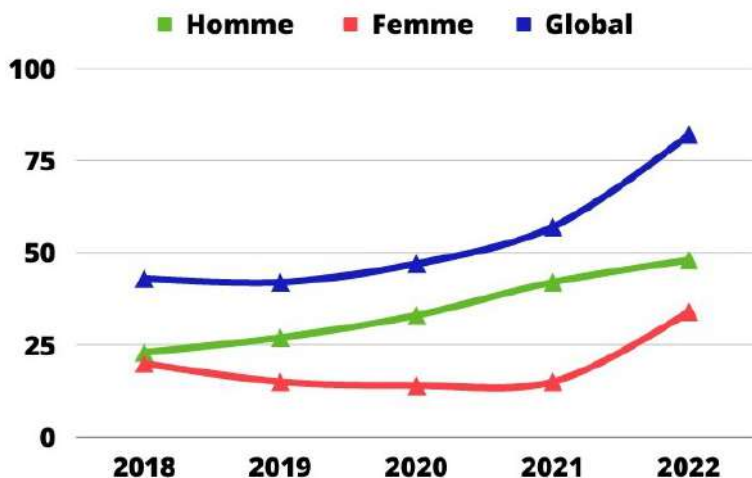
- Le 5 mars 2022, collecte des Restos du Cœur, avec la participation d'un parent.
- Le 7 avril 2022, atelier cuisine à Langres avec la participation d'un parent.
- Le 11 août 2022, sortie Famille à Villegusien, avec la participation d'une famille.
- Le 27 août 2022, atelier cuisine et repas en extérieur à Langres, avec la participation d'une famille.
- Le 10 septembre 2022, « Nettoyons la Nature » à Chalindrey, avec la participation d'une famille.

Perspectives :

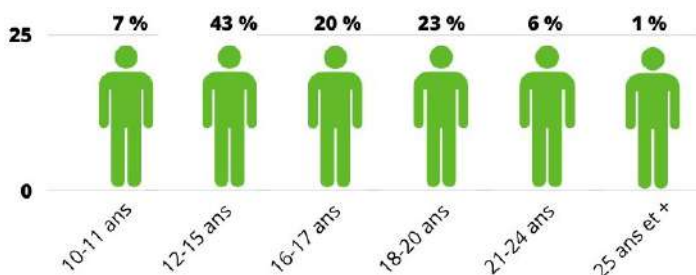
- Poursuivre les actions sociales collectives en direction des parents et des familles.
- Mettre en place des cafés parents en partenariat avec le CIO et avec l'équipe de Langres
- Poursuivre les sorties familles avec Langres et ainsi développer la mixité sociale et géographique.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

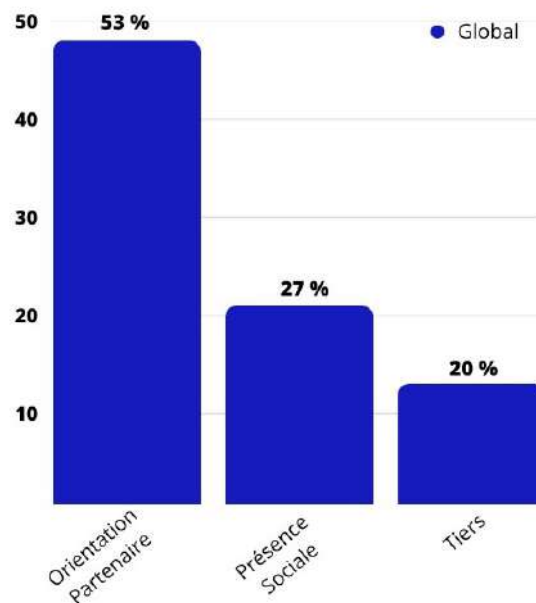
82 Jeunes accompagnés individuellement



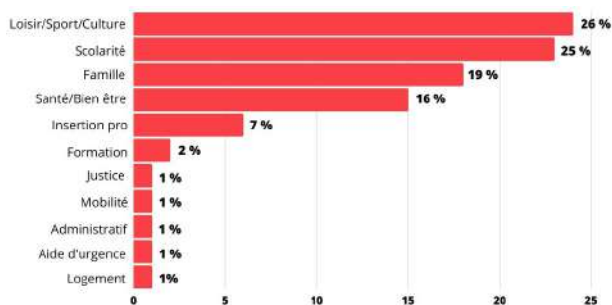
Tranches d'âges



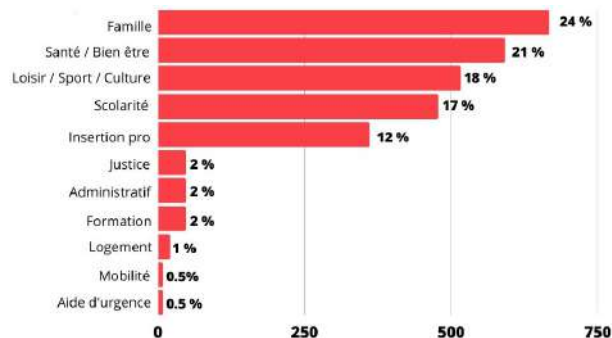
Origine de la rencontre



Demande initiale



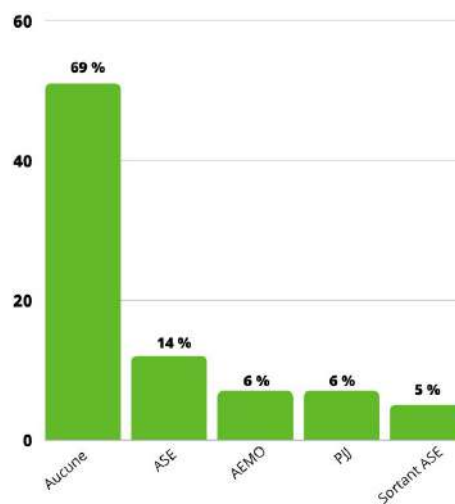
Domaines travaillés avec le jeune



Travail avec les partenaires

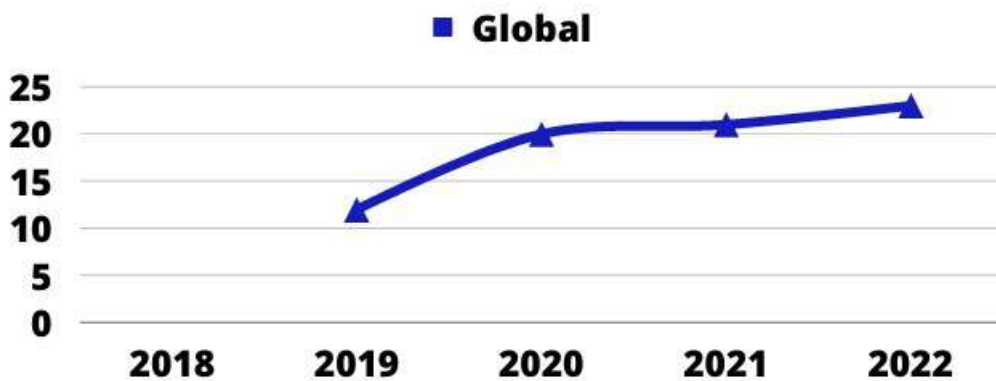


Prise en charge

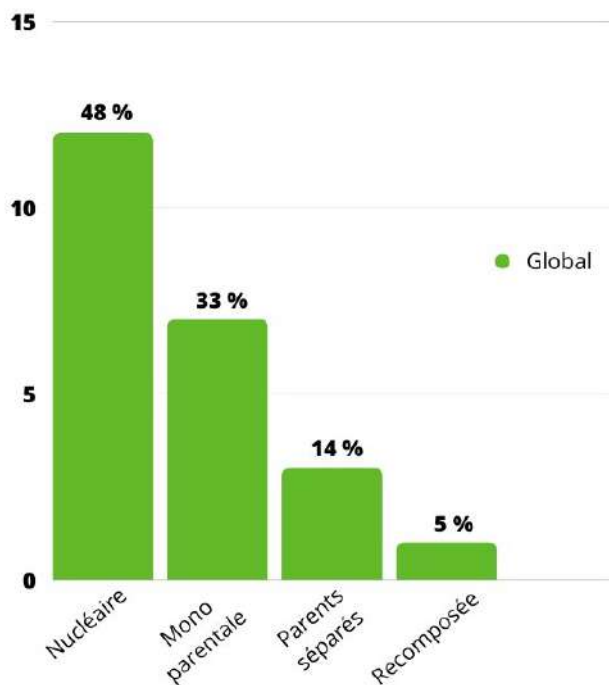


AIDE À LA PARENTALITÉ

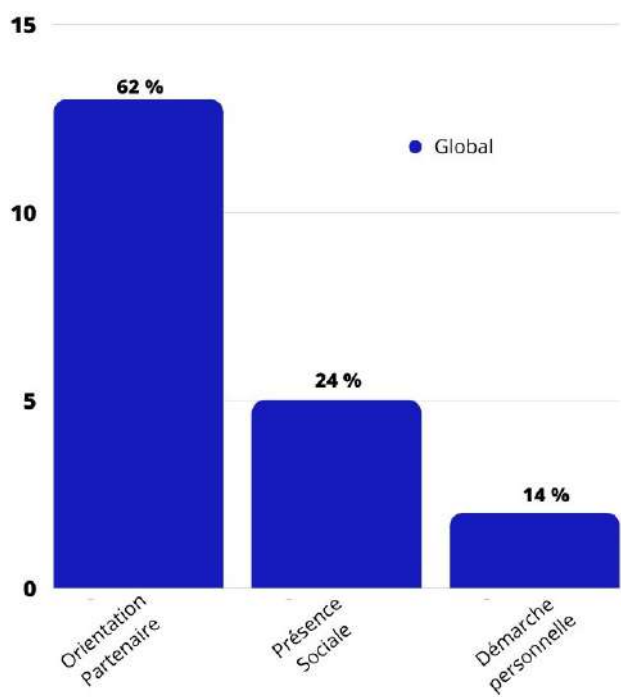
23 familles accompagnées individuellement



🌸 Composition du foyer

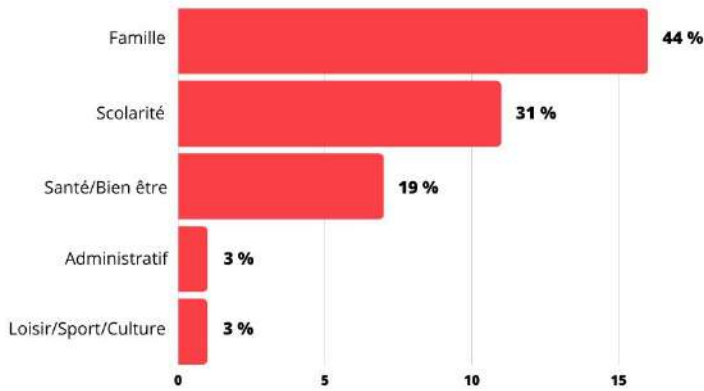


🌸 Origine de la rencontre

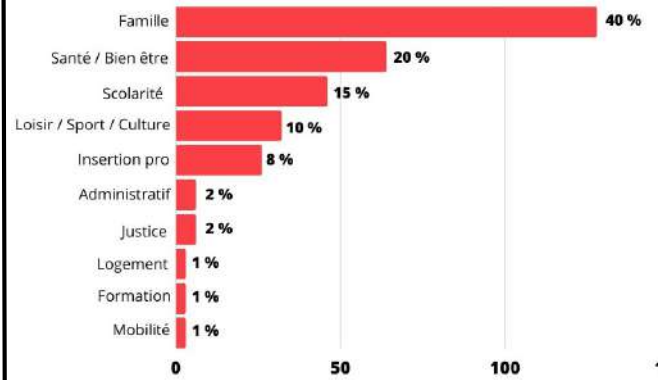




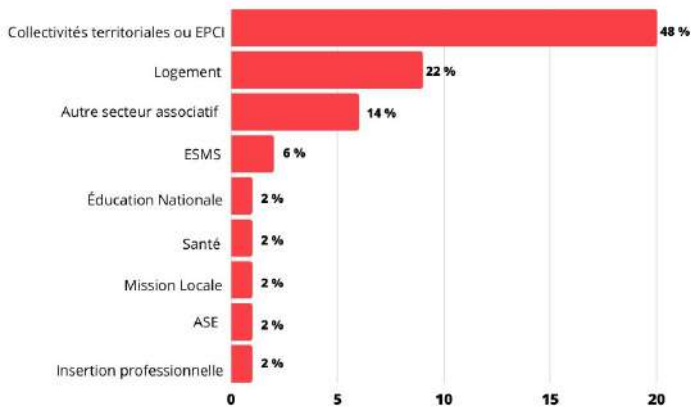
Demande initiale



Domaines travaillés avec la famille



Travail avec les partenaires



LE TERRITOIRE DU JOINVILLE

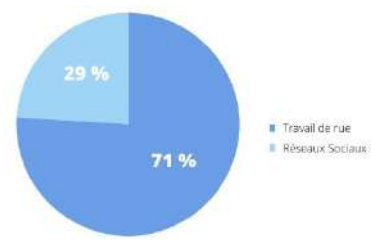
PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Tout au long de l'année 2021, l'équipe éducative de Joinville, composée d'un salarié correspondant à 1 équivalent temps plein Prévention Spécialisé, a été présente **202 jours (1 468 heures)** sur les territoires de Joinville, dont :

- Légende**
- 187 Journées dont :
 - 56 Soirées 20 h
 - 17 Soirées 22 h et +
 - 15 Week-end

	JANVIER				FÉVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUIN				JUILLET				AOÛT				SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DÉCEMBRE			
	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE	J	20h	22h	WE

Présence sociale : 188,75 heures soit 13 % du temps de travail.



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE JOINVILLE

Observations faites sur les territoires investis

Notre travail de rue évolue en fonction des saisons, des événements, etc. Nous adaptons notre intervention à ces situations.

Les jeunes expriment leur mal-être par des maux physiques. Ils ont du mal à définir l'origine de leur mal-être mais en sont conscients et demandeurs d'une écoute, d'une aide et ressentent le besoin de parler pour se libérer.

Un de nos axes prioritaires est la lutte contre le décrochage scolaire. C'est pourquoi des conventions ont été signées avec le Collège et le Lycée de Joinville, ce qui permet un travail en étroite collaboration avec des interventions ciblées, à la demande des établissements scolaires.

Ce travail nous permet d'intervenir à minima trois fois par semaine dans les établissements scolaires. Nous pouvons prendre en charge des jeunes dans le cadre de mesures de responsabilisation ou mener des interventions sur le développement des compétences psychosociales, entre autres.

Lors de nos échanges avec les professionnels ou les élèves, nous relevons que les jeunes présentent des difficultés à communiquer par rapport à leurs sentiments, leurs ressentis, et gérer leurs émotions face à diverses situations.

Concernant les parents, ils expriment régulièrement l'envie de se retrouver, de rencontrer d'autres personnes.

Sur le territoire de Joinville, nous constatons également que la population semble plus fragile d'un point de vue santé. Certaines pathologies entraînent un mal-être des personnes rencontrées.

Face aux diverses situations rencontrées, l'Éducatrice en poste sur le territoire peut s'appuyer sur le réseau partenarial opérant (Centre Social, Mission Locale, etc.).

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">● Possibilité d'insertion (entreprise d'insertion, usines)● Offre de services (santé, loisirs, culture, sncf), y compris sur les Quartiers● Accès à la scolarité (maternelle => lycée) Offre éducative● Travail en partenariat● Offre éducative (disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe de l'ADPJ 52 aux besoins du territoire)● Parents en demande de tisser du lien social	<ul style="list-style-type: none">● Rive gauche et rive droite, scission entre centre et quartiers● Paupérisation du public jeunes en Centre-Ville● Mal-être et souffrance psychique des jeunes âgés de 12 à 25 ans● Isolement du public● Territoire rural, peu ou pas de mobilité● Offre de service en santé mentale● Public qui souffre de pathologies avérées

I. Prévenir le décrochage scolaire

Action N°1 : Mesure de responsabilisation

Objectifs :

- Présenter aux établissements scolaires notre capacité à prendre en charge les mesures de responsabilisation.
- Créer un lien entre l'établissement, le jeune et la famille.
- Renforcer le partenariat avec les équipes éducatives des établissements scolaires.
- Apporter un soutien aux jeunes et à leur famille dans le but de remotiver le jeune dans sa scolarité.
- Eviter un processus de déscolarisation.
- Responsabiliser l'élève.
- Conduire une réflexion sur la portée de l'acte.
- Impliquer la famille.

Résultats attendus :

- Réaliser, au minimum, 3 mesures de responsabilisation par an.
- 3 rencontres avec les familles, par mesure.
- 50% des jeunes et des parents rencontrés dans le cadre des mesures bénéficieront d'un accompagnement éducatif et social.

Résultats obtenus :

- Signature de la convention avec les établissements scolaires de Joinville.
- En 2022, réalisation de 9 mesures de responsabilisation, dont 4 au Lycée Philippe Lebon à Joinville et 5 au Collège Joseph Cressot à Joinville.
- Mesures de responsabilisation en lien avec les thématiques suivantes : violence, irrespect, comportements à risque.
- 36 rencontres avec les familles des jeunes à l'occasion des mesures de responsabilisation.
- Poursuite d'accompagnement pour 2 jeunes qui ont participé à des ateliers ou des chantiers éducatifs jeunes bénévoles.

Perspectives :

- Répondre aux sollicitations des établissements scolaires.

Action N° 2 : Ateliers développement des compétences psychosociales

Objectifs :

- Permettre aux jeunes de faire des choix éclairés.
- Créer un climat favorable à la santé et au bien-être.
- Apprendre à se connaître.
- Avoir une opinion plus positive de soi.

Résultats attendus :

- Organiser des ateliers au sein du Collège et du Lycée de Joinville, à raison d'une fois par semaine, durant la période scolaire.
- Avoir des contacts hebdomadaires avec l'établissement.
- Nombre de séances demandées et réalisées.
- Poursuite de l'accompagnement en individuel par nos services.
- Accompagnement vers les autres structures.
- Classes et nombre participants.

Résultats obtenus :

- Signature de conventions avec le Collège et le Lycée de Joinville.
- En 2022, réalisation de 19 ateliers auprès de 13 élèves de 6^{ème}, au sein du Collège de Joinville.
- En 2022, réalisation de 32 ateliers auprès de 13 élèves de seconde, au sein du Lycée de Joinville.
- Echanges à raison d'une fois par semaine, avec les infirmières et les équipes pédagogiques du Collège et du Lycée.

Perspectives :

- Poursuivre les ateliers développement des compétences psychosociales au sein du collège et du lycée, à raison d'une fois par semaine, en période scolaires.
- Poursuivre les échanges avec les infirmières et les équipes pédagogiques des établissements scolaires.

Action N° 3 : Soutien de projet / Espace de paroles à l'Internat**Objectifs :**

- Mise en place d'un projet citoyen et solidaire.
- Impliquer les jeunes dans la construction et la réalisation du projet.
- Mettre en valeur leurs compétences en valorisant l'entraide.
- Intervenir en complémentarité du Manager d'internat.

Résultats attendus :

- Présence au sein de l'Internat du Collège et du Lycée de Joinville, à raison d'une fois par semaine, durant la période scolaire.
- Elaborer et mener un projet citoyen et solidaire.
- Avoir des contacts hebdomadaires avec le Manager d'internat

Résultats obtenus :

- Signature d'une convention avec le Lycée de Joinville.
- En 2022, 20 interventions de l'Educatrice au sein de l'Internat auprès de 10 élèves internes.
- En janvier 2022, une rencontre réalisée avec la Présidente des Restos du Cœur.
- Organisation d'une collecte au sein du Lycée par 2 jeunes représentant de l'Internat.
- Participation des jeunes au déchargement des camions des Restos du Cœur.
- Participation des jeunes à la distribution de colis aux Restos du Cœur.

Action N°4 : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), en partenariat avec le Centre Social**Objectifs :**

- Mettre en place un projet culturel et éducatif.
- Permettre aux jeunes d'élargir leurs centres d'intérêts en mobilisant les ressources locales et en valorisant leurs compétences.
- Etablir un travail collaboratif avec les équipes éducatives du collège.

Résultats attendus :

- Participation de 5 jeunes au CLAS.
- Rencontrer et échanger régulièrement avec l'équipe éducative du collège.
- Accompagner les jeunes vers des structures locales.
- Construire un projet collectif.
- Développer le lien avec les parents.
- Poursuivre le partenariat avec le Centre Social et signer une convention pour le CLAS.

Résultats obtenus :

- En 2022, participation de 6 jeunes au CLAS, les jeudis de 17h à 19h.
- En novembre 2022, une rencontre réalisée avec l'équipe éducative.

Perspectives :

- Participation de 5 jeunes.
- Rencontrer et échanger régulièrement avec l'équipe éducative du collège.
- Poursuivre le partenariat avec le Centre Social et signer une convention pour le CLAS.

II. Prévenir la marginalisation et lutter contre l'isolement

Action N° 5 : Accompagnement psycho socio-éducatif

Objectifs :

- Maintenir l'accompagnement éducatif et social en individuel.
- Travailler des projets individuels.
- Maintenir les liens familiaux, s'appuyer sur la cellule familiale.
- Orienter vers les structures partenaires.

Résultats attendus :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.

Résultats obtenus :

- 101 jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social individuel, pour 524 entretiens. Parmi ces 101 jeunes, 80 jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé, et sont accueillis 1 fois par semaine, voire tous les 15 jours.
- 74% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.
- 93% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Perspectives :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes par an, de manière intensive.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Action N°6 : Présence sociale

Objectifs :

- Aller vers les jeunes sur leur territoire, aller à la rencontre des partenaires.
- Être présent sur les festivités du territoire.
- Observer et analyser les comportements des adolescents.
- Adapter l'intervention éducative auprès des adolescents en lien avec leurs pratiques et orienter vers les structures adéquates.
- Croiser les informations afin d'ajuster en permanence le diagnostic de territoire.

Résultats attendus :

- 25% de temps de présence sociale de l'éducateur en travail de rue et sur les réseaux sociaux.
- Disponibilité et régularité.
- Maintenir les passages réguliers chez les partenaires.
- Poursuivre nos temps de présence lors de manifestations événementielles.

Résultats obtenus :

- 13 % du temps de travail consacré au travail de rue et à la présence sociale soit 189 heures effectuées comprenant 17 soirées jusqu'à 22h et 56 soirées jusqu'à 20h, notamment à l'occasion de festivités organisées en soirée et le week-end.
- 18 jeunes rencontrés en travail de rue.

Perspectives :

- 22% de temps de présence sociale de l'éducateur en travail de rue et 5 % sur les réseaux sociaux.
- Disponibilité et régularité.
- Maintenir les passages réguliers chez les partenaires.
- Poursuivre nos temps de présence lors de manifestations événementielles.

Action N°7 : Chantiers éducatifs jeunes bénévoles

Objectifs :

- Favoriser l'approche par les compétences psychosociales.
- Favoriser l'estime de soi au travers de la participation bénévoles et la reconnaissance des autres.
- Favoriser la mobilité mentale et géographique.
- Ouvrir les jeunes sur le patrimoine et le tissu associatif local.

Résultats attendus :

- Réaliser des journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles avec des structures locales.
- Mobiliser 10 jeunes sur l'implication des projets, majeurs et mineurs et leurs familles.
- Sensibiliser à la nature, l'environnement, l'histoire du patrimoine, etc., investis par les acteurs locaux.

Résultats obtenus :

- 7 Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles réalisés :
 - ✦ Le 16.02.2022, rangement à la base de Luzy-sur-Marne du Secours Populaire, avec la participation de 4 jeunes âgés de 16 à 25 ans.
 - ✦ Les 04 et 05.03.2022, collectes des Restos du Cœur, avec la participation de 6 jeunes âgés de 16 à 25 ans.
 - ✦ Les 11 et 12.04.2022, installation de la base nautique du CCHM à Braucourt, avec la participation de 8 jeunes âgés de 16 à 25 ans.
 - ✦ Le 20.04.2022, « Nettoyons la Ville », avec la participation de 15 personnes.
 - ✦ Le 26.06.2022, nettoyage de l'Eglise, avec la participation de 5 jeunes âgés de 16 à 25 ans.
 - ✦ Du 25 au 29.07.2022, rénovation d'une façade en partenariat avec la Ville de Joinville, avec la participation de 2 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
 - ✦ Le 14.04.2022, le 08.06.2022, le 06.07.2022 et le 28.09.2022, aide au sein des Restos du Cœur, avec la participation de 6 jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Perspectives :

- Réaliser des journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles avec les partenaires.
- Mobiliser 10 jeunes majeurs et mineurs et leurs familles, sur l'implication des projets.
- Valoriser et médiatiser les actions via la presse locale et les réseaux sociaux, reportages photos, inaugurations.

Action N°8 : Chantiers / Séjours Educatifs

Objectifs :

- Créer une rupture avec l'environnement du jeune.
- Favoriser la mobilité géographique.
- Déconstruire les représentations et ce qui fait frein à l'élaboration d'un projet.
- Reconstruire et remobiliser autour d'un projet individuel.

Résultats attendus :

- Organisation d'un Chantier / Séjour Educatif au Val André.
- Mobilisation et participation de 6 jeunes.
- Travailler le lien avec les partenaires.

Résultats obtenus :

- Du 25 au 30.04.2022, réalisation d'un Chantier / Séjour Educatif au Val André, en partenariat avec le CCHM.
- Au total, mobilisation de 8 jeunes pour le Chantier / Séjour Educatif et participation de 4 jeunes âgés de 16 à 25 ans.
- Réalisation de travaux d'espaces verts.
- Le 02.06.2022, organisation d'une restitution du Chantier / Séjour Educatif par les jeunes, en présence de parents et partenaires.
- Restitution médiatisée dans le JHM et sur les réseaux sociaux.

Perspectives :

- Mobiliser 6 jeunes pour participer à un chantier / séjour, type CCHM au Val-André, ou avec tout autre partenaire.

Action N°9 : Ateliers d'expression**Objectifs :**

- Renforcer les compétences psychosociales et le pouvoir d'agir des jeunes.
- Valoriser les jeunes en leur faisant découvrir leurs compétences.
- Avoir une opinion positive de soi.
- Accepter ses différences et accepter les différences de l'autre.

Résultats attendus :

- Créer un projet culturel et éducatif collectif.
- Elargir le centre d'intérêt des jeunes.
- Mettre en place des temps conviviaux.

Résultats obtenus :

- Le 07.06.2022 et le 29.06.2022, ateliers jardinage et pâtisserie, au Centre Social, avec la participation de 6 jeunes âgés de 12 à 21 ans.
- Du 18 au 22.07.2022, stage vidéo de 5 jours, avec la participation 13 jeunes âgés de 11 à 18 ans. Réalisation de 5 vidéos valorisant le patrimoine local et organisation d'une restitution du projet avec les jeunes, en présence des familles, au total environ 40 personnes.
- Le 14.04.2022, le 05.07.2022, le 02.08.2022 et le 26.10.2022, Atelier du Goût à la PJJ à Chaumont, avec la participation de 7 jeunes âgés de 12 à 25 ans.
- Tout au long de l'année 2022, réalisation de 5 ateliers cuisine, avec la participation de 11 jeunes âgés de 11 à 21 ans.
- Tout au long de l'année 2022, réalisation de 4 groupes ados, avec la participation de 10 jeunes âgés de 12 à 25 ans.

Perspectives :

- Organiser 5 ateliers d'expression par an, avec la participation de 6 jeunes.

Action N°10 : Sorties culturelles**Objectifs :**

- Développer une ouverture culturelle.
- Permettre aux jeunes de changer d'environnement.

Résultats attendus :

- Organiser des sorties culturelles.
- Mettre en place des temps conviviaux.

Résultats obtenus :

- Le 03.07.2022, sortie au Musical'Eté à Saint Dizier, avec la participation de 4 jeunes âgés de 19 à 25 ans.
- Le 07.07.2022, le 18.07.2022, le 01.08.2022 et le 03.08.2022, sortie au Lac du Der, avec la participation de 9 jeunes âgés de 12 à 25 ans.

Perspectives :

- Organiser 5 sorties culturelles par an, avec la participation de 6 jeunes.

III. Soutenir la fonction parentale

Objectifs :

- Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales et les soutenir lors du passage de la période adolescente.
- Maintenir et renforcer les liens familiaux.
- Orienter les parents vers les structures partenaires.

Action N°11 : Aide à la parentalité – Accompagnement individuel

Résultats attendus :

- Accompagner 12 parents
- Favoriser la médiation familiale.
- Faire relais auprès des institutions (scolaires, médico-sociales...).

Résultats obtenus :

- 3 parents accompagnés régulièrement et 4 parents en contact, accompagnés en fonction du besoin, soit un total de 7 parents.
- 24 entretiens réalisés.

Perspectives :

- Accompagner 15 parents.

Action N°12 : Aide la parentalité – Actions collectives en direction des parents et des familles

Résultats attendus :

- Mettre en place et participer à des actions sociales collectives en direction des parents et des familles.

Résultats obtenus :

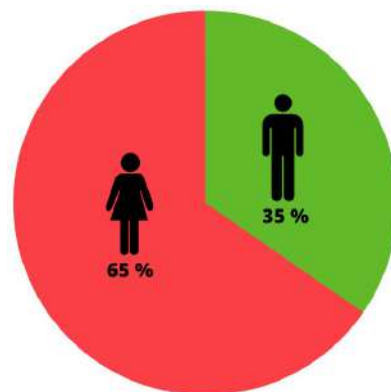
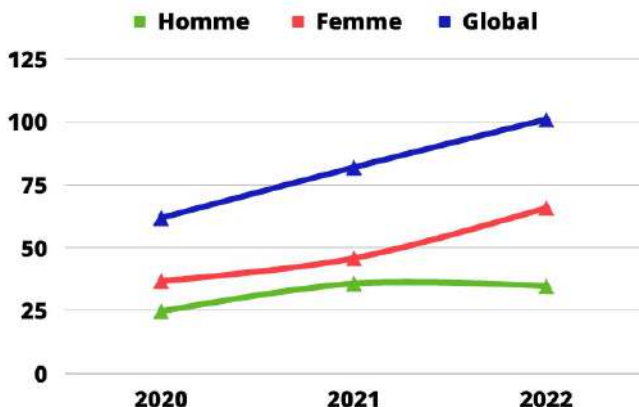
- Mise en place d'un atelier sur l'estime de soi avec la participation de 8 parents.
- Participation de 6 familles, à 4 « Journées Parents » avec le Centre Social.
- Organisation d'un repas solidaire pour Noël à la salle des fêtes de Joinville, participation d'une cinquantaine de personnes.

Perspectives :

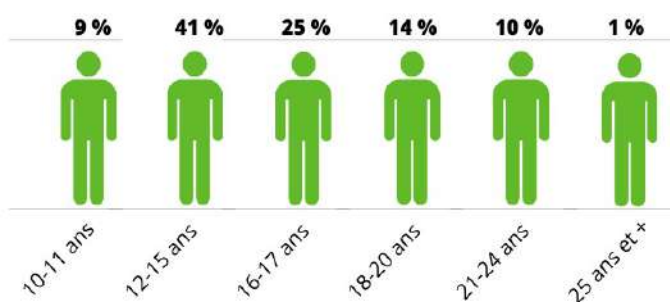
- Organiser des temps d'échanges sur l'estime de soi.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

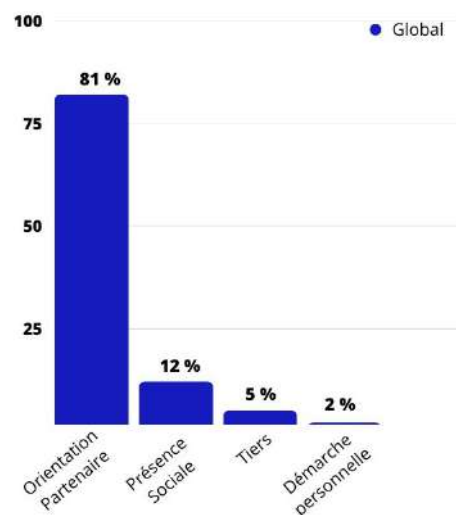
101 Jeunes accompagnés individuellement



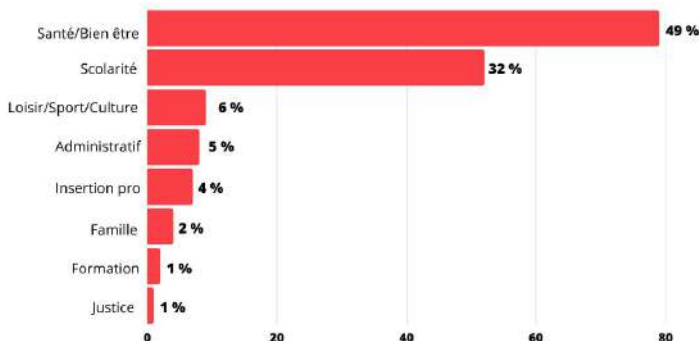
Tranches d'âges



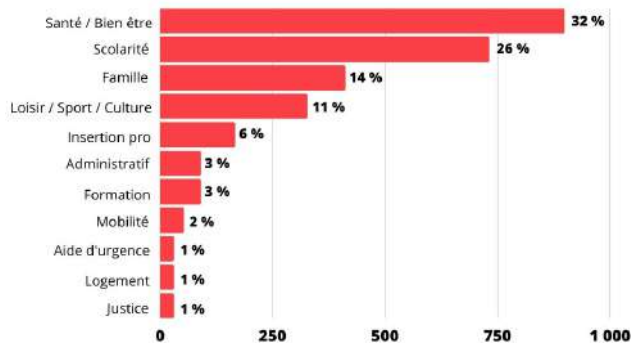
Origine de la rencontre



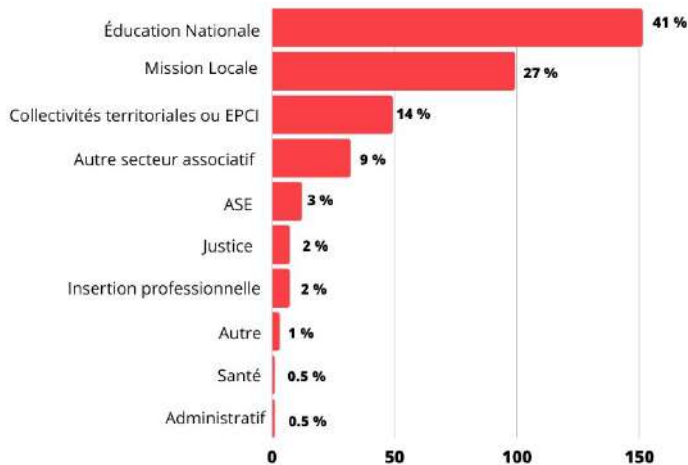
Demande initiale



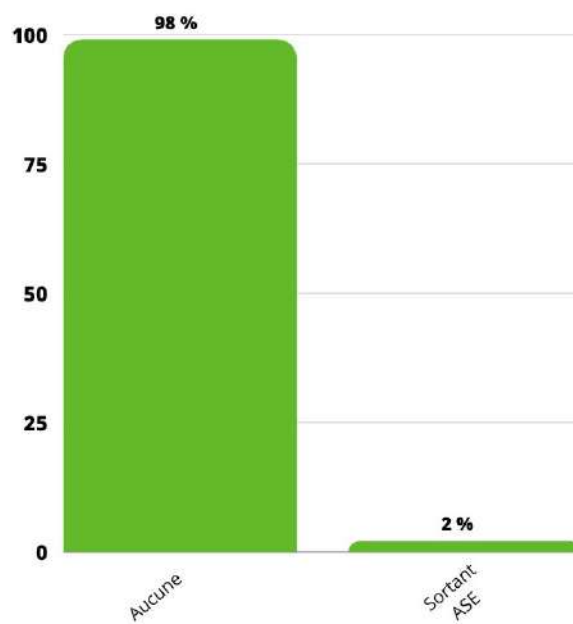
Domaines travaillés avec le jeune



Travail avec les partenaires

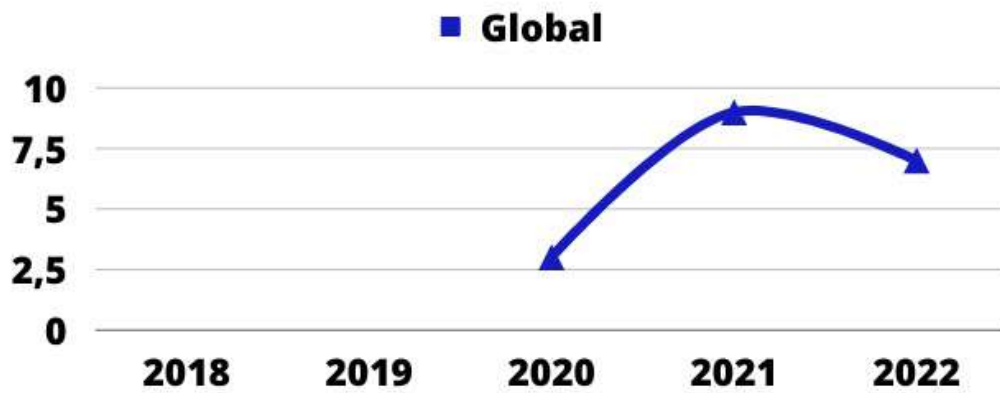


Prise en charge

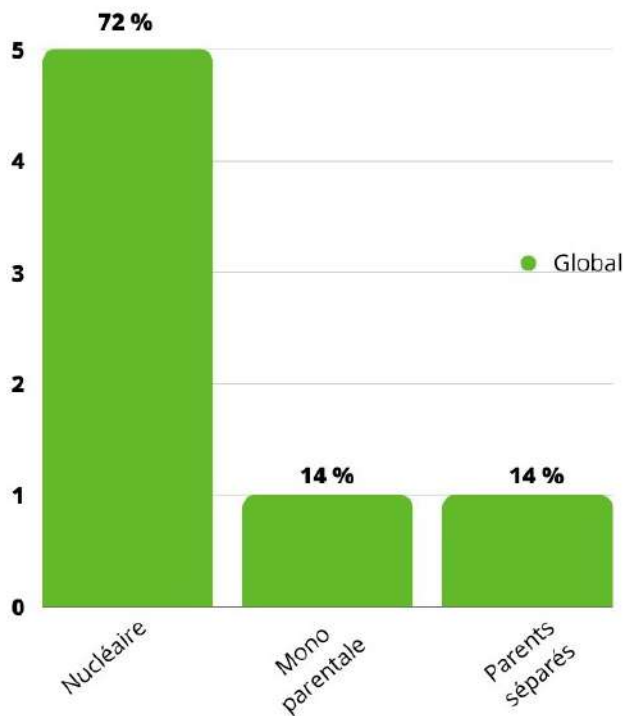


AIDE À LA PARENTALITÉ

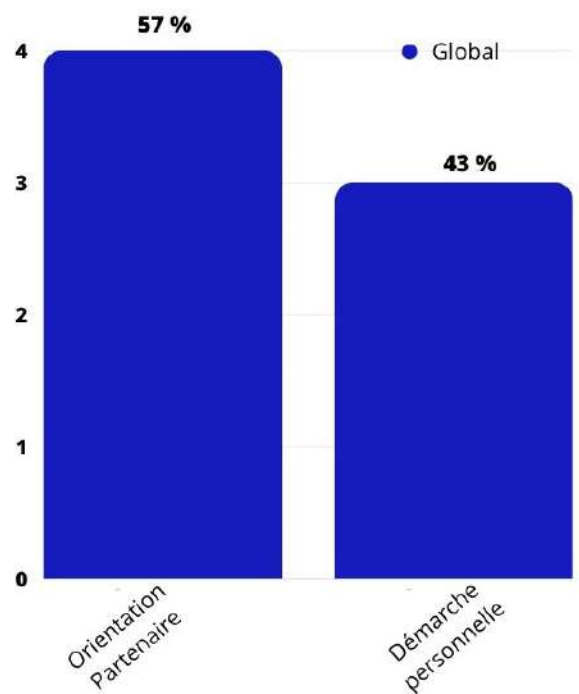
7 familles accompagnées individuellement



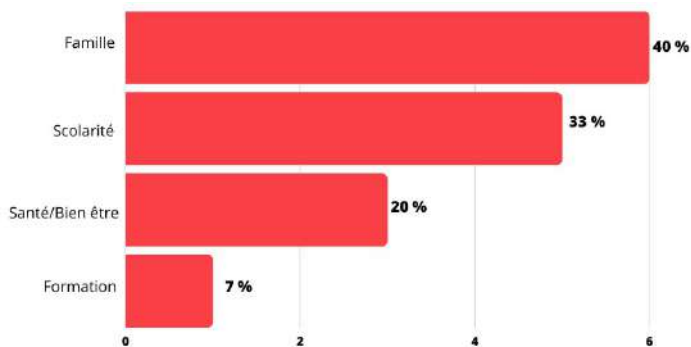
Composition du foyer



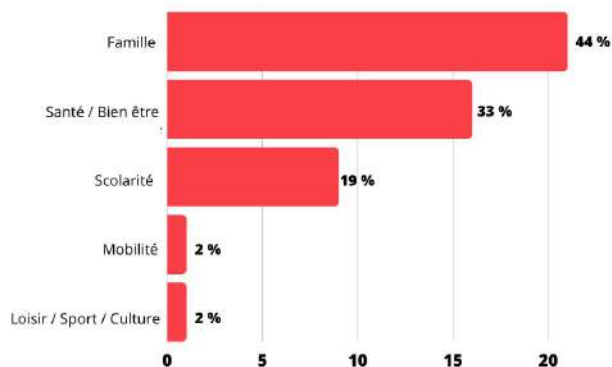
Origine de la rencontre



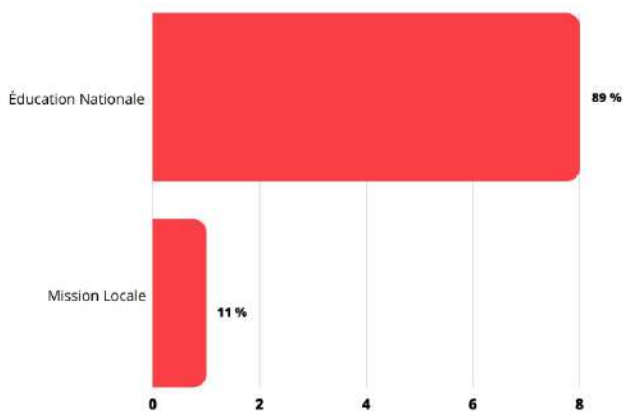
Demande initiale



Domaines travaillés avec la famille



Travail avec les partenaires



PROFESSIONNALISATION DES SALARIÉS

Salariés	Dates	Intitulés Formations	Organismes et lieux de formation	Obtention diplômes
Ofélia BARRILLET GOGIBUS	Le 24 février 2022	« Le syndrome de Diogène et entassements »	MAIA à Chaumont	NC
Aurélien BASTIEN	Le 20 juin 2022	« Formation logiciel TRAJECT »	CNLAPS	NC
	Le 29 septembre 2022	« Parlons des compétences émotionnelles des adultes »	IREPS à Chaumont	NC
	Le 10 novembre 2022	« Connaitre et comprendre le phénomène de prostitution des mineurs et jeunes majeurs »	Le Mouvement du Nid	NC
	Le 8 décembre 2022	« Accompagnement de femmes victimes de violences dans le couple »	SOS Femmes Accueil	NC
Alicia BOURLIER	Le 10 octobre 2022	« Journée de sensibilisation et d'information à la santé mentale »	CIDFF 52	NC
	Le 22 novembre 2022	« Vie affective et sexuelle »	IREPS Grand-Est	NC
	Le 2 décembre 2022	« La participation en promotion santé »	SOS Femmes Accueil	NC
	Le 8 décembre 2022	« Accompagnement de femmes victimes de violences dans le couple »	SOS Femmes Accueil	NC
Jennifer CHAUDRON	Le 6 et le 13 avril 2022	« Logiciel TRAJECT : Configuration et mise en service »	CNLAPS en visioconférence	NC

	Le 20 juin 2022	« Formation logiciel TRAJECT »	CNLAPS	NC
Aurélia DESRUMAUX	Le 15 février 2022	« Loi de finances 2022 »	Webinaire IN EXTENSO	NC
	Le 22 février 2022	« Formation de base tuteur service civique »	DSDEN à Chaumont	NC
	Le 4 mars 2022	« Formation approfondissement tuteur service civique »	DSDEN à Chaumont	NC
	Le 17 mars 2022	« Tout savoir sur le compte personnel de formation (CPF) »	Webinar Opco Santé	NC
	Le 25 mars 2022	« Abondement CPF : Une opportunité pour les salariés du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif »	Webinar Opco Santé	NC
	Le 31 mars 2022	« AFEST : faisons le point »	Webinar Opco Santé	NC
	Le 6 et le 13 avril 2022	« Logiciel TRAJECT : Configuration et mise en service »	CNLAPS en visioconférence	NC
	Le 19 avril 2022	« Actualisation des compétences relatives à l'évolution des ESSMS »	Webinaire Espace Sentein	NC
	Le 3 mai 2022	« Loi 2 août : quels changements pour les entreprises »	Webinaire ASTHM	NC
	Le 9 mai 2022	« Le point sur le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS »	Webinaire Haute Autorité de Santé	NC
	Le 24 mai 2022	« Découverte de l'outil G2P - CCN66 »	Webinaire Didacthem SARL	NC

	Le 5 juillet 2022	« Facture électronique »	Webinar YOOZ	NC
	Le 20 juin 2022	« Formation logiciel TRAJECT »	CNLAPS	NC
Aline EISENBEIS	Le 8 mars 2022	« Drogues illicites : les nouveaux produits (crack...) et les nouveaux modes de consommations à Saint-Dizier, alentours et zone rurale »	CAARUD à Saint-Dizier	NC
	Le 20 juin 2022	« Formation logiciel TRAJECT »	CNLAPS	NC
	De novembre 2022 à septembre 2023	« Animateur en éducation au goût et à l'alimentation »	Maison de la Nutrition	NC
Marouane JEHIMI	Le 23 juin 2022	« Parentalité »	Promeneurs du Net à Chaumont	NC
	Le 20 juin 2022	« Formation logiciel TRAJECT »	CNLAPS	NC
	Le 6 octobre 2022	« La santé mentale des jeunes »	Promeneurs du Net à Chaumont	NC
Gérald HULLIN	De janvier 2021 à décembre 2022	« Approche systémique : Formation de base - Cycle 3, 3 ^{ème} année »	RESEAU FORMATION à Dijon	NC
	Le 20 juin 2022	« Formation logiciel TRAJECT »	CNLAPS	NC
Véronique LAVERDET	Le 20 juin 2022	« Formation logiciel TRAJECT »	CNLAPS	NC
	Le 29 septembre 2022	« Parlons des compétences émotionnelles des adultes »	IREPS à Chaumont	NC
	Le 14 novembre 2022	« L'enfant face à la violence du conflit parental »	Ligue Française pour la Santé Mentale	NC

Mélanie PROTOY	Le 31 janvier 2022	« CFDT commission de branche sociale »	CFDT à Chaumont	NC
	Le 25 avril 2022	« CBS »	UTI à Chaumont	NC
	Le 20 juin 2022	« Formation logiciel TRAJECT »	CNLAPS	NC
	Le 20 octobre 2022	Journée de sensibilisation en accès au droit - La médiation familiale en tant que mode amiable de résolution des conflits familiaux	CDAD 52	NC
	Le 25 octobre 2022	Sensibilisation à la précarité menstruelle	CIDFF	NC
Vincent PARQUE	Le 20 juin 2022	« Formation logiciel TRAJECT »	CNLAPS	NC
	Le 14 novembre 2022	« L'enfant face à la violence du conflit parental »	Ligue Française pour la Santé Mentale	NC
	Le 8 décembre 2022	« Accompagnement de femmes victimes de violences dans le couple »	SOS Femmes Accueil	NC
Céline TISSERAND	Le 6 et le 13 avril 2022	« Logiciel TRAJECT : Configuration et mise en service »	CNLAPS en visioconférence	NC
	Le 19 avril 2022	« Actualisation des compétences relatives à l'évolution des ESSMS »	Webinaire ESPACE SENTEIN	NC
	Du 16 au 18 mai 2022	Voyage d'étude à Porto	IRTS Champagne Ardennes	NC
	Le 20 juin 2022	« Formation logiciel TRAJECT »	CNLAPS	NC
	De Octobre 2022 à Juin 2024	« Dirigeant de l'économie Médico-Social »	Espace Sentein	En cours

*NC : Non Concerné

PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre notre travail d'aller vers sur les réseaux sociaux les plus utilisés par les jeunes, comme Snapchat, Instagram, Tik Tok, etc.
- Dynamiser notre communication sur les réseaux sociaux, messages de prévention et d'information.
- Embaucher un volontaire en Service Civique pour établir un diagnostic de la pertinence de notre intervention sur les réseaux sociaux et former les salariés sur l'utilisation et l'animation des réseaux sociaux émergents.
- Réfléchir avec les Services de l'Etat, et plus précisément, avec Madame la Déléguée aux Droits des Femmes et des Familles, autour de la prévention de la prostitution en Haute-Marne afin d'élaborer un diagnostic de la prostitution en Haute-Marne.
- Candidater à l'appel à projets pour l'animation du dispositif « Promeneurs du Net » porté par la CAF de Haute-Marne.
- Rédiger le cahier des charges du « Challenge On carBURO 52 » et le diffuser aux équipes. Suivre les projets des jeunes et les présenter au jury en mai 2023 qui décidera du projet retenu.
- Finaliser avec les membres du Copil de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ), l'écriture des fiches actions du Projet d'Etablissement qui déclinera l'offre de service proposée, pour la Prévention Spécialisée (PS) et le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).
- Présenter une demande d'agrément de notre Point Accueil Ecoute Jeunes, à la CAF de Haute-Marne, en fonction de la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 (COG).
- Accompagner les bénévoles désireux de s'investir activement dans les actions portées par l'ADPJ 52.
- Poursuivre la professionnalisation des salariés en leur permettant d'accéder à des formations et contribuer au développement des compétences de chacun, en lien avec les missions qui nous sont confiées.

Sorties éducatives et travaux manuels à l'ADPJ



Sortie éducative à Verdun.

L'antenne locale de l'Association départementale de protection de la jeunesse (ADPJ) a fait une sortie éducative à Douaumont et Verdun, jeudi 10 février. Les cinq jeunes participants étaient encadrés par l'éducateur Aurélien Bastien et par Kloé Escribano, la nouvelle éducatrice stagiaire. Le choix de cette visite avait été suggéré par un des jeunes qui est très intéressé par la Première Guerre mondiale. Le groupe a pu découvrir l'impressionnant ossuaire de Douaumont et d'autres sites emblématiques du secteur comme le village disparu de Fleury-devant-Douaumont et la Tranchée des baïonnettes qui com-

mémore la bataille de Verdun de 1916. L'ADPJ mène également des projets sur plusieurs mois. La réalisation et l'installation de six composteurs pour les habitats collectifs de différents quartiers de la commune en est un exemple. La construction en bois est achevée. Elle a mobilisé cinq jeunes qui attendent maintenant la mise en place des composteurs qui se fera en collaboration avec la municipalité. La réalisation de l'affiche qui expliquera le principe du compostage est en cours. Pour finaliser cela, les jeunes recevront les conseils des professionnels du Syndicat mixte de collecte des ordures ménagères du Sud Haute-Marne



La réalisation et l'installation de six composteurs pour les habitats collectifs de différents quartiers de la commune sont à noter.

(Smictom). Kloé Escribano, qui est en contrat d'apprentissage avec l'ADPJ, prépare son diplôme d'éducatrice spécialisée avec l'Institut régional supérieur du travail éducatif et social de Bourgogne. Son contrat a débuté à l'automne dernier et ira jusqu'en octobre 2023. Elle accompagne Aurélien Bastien dans chacune

de ses tâches habituelles : entretiens individuels et collectifs, accueil au local, sorties et présence sur le terrain dans les quartiers de la commune. « Sa présence facilite le travail de l'antenne locale qui a accompagné plus de 60 jeunes en 2021 », précise Céline Tisserand, directrice de l'ADPJ qui aimerait pérenniser ce poste.

L'ADPJ, un acteur visible auprès des jeunes

INSERTION. Structure œuvrant auprès des adolescents et des jeunes adultes, l'Association départementale prévention jeunesse (ADPJ) a tenu mercredi 27 avril son assemblée générale. L'heure de faire le point sur l'année 2021 où l'association a tenté de se réimplanter à Saint-Dizier.



Parmi les actions auxquelles participe l'ADPJ, l'opération Ensemble pour un quartier neuf parvient toujours à mobiliser les volontaires.



Les partenaires de l'ADPJ ont été attentifs aux différents bilans de l'année écoulée.

C'était l'un des objectifs annoncés de l'année 2021 lors de la précédente assemblée générale, le retour de l'ADPJ dans le Nord du département à travers le dispositif des invisibles. Pour autant, ce mercredi 27 avril, à l'occasion de l'assemblée générale à la salle Jean-Favre à Langres de la structure intervenant sur Chaumont, Langres et Chalindrey, le constat n'a pu qu'être fait de l'échec du projet.

Dans son rapport d'activité, Céline Tisserand, la directrice de l'ADPJ, a expliqué que « faute de renouvellement des financements pour l'action "Repérer et mobiliser les publics dits invisibles" notre intervention sur Saint-Dizier, Wassy a pris fin au 31 décembre 2021 ». Un résultat que les responsables de l'ADPJ

n'ont pu que regretter et qui contraste avec les nombreuses actions réalisées sur le bassin chaumontais et le Sud haut-marnais.

Organisée autour de deux services, à savoir la Prévention spécialisée et le Point accueil écoute jeunes, l'ADPJ est intervenue sur l'année 2021 auprès de 382 jeunes, que ce soit lors de ses permanences mais aussi par le biais de rencontres sur le terrain. Un travail de rue qui a été salué par la directrice mais aussi par le président de l'ADPJ, Luc Pradalet. Outre le fait de mettre en avant la tâche accomplie par les animateurs pour créer et entretenir le lien avec les jeunes et leurs familles, directrice et président ont insisté sur le fait que « cela prend du temps pour se faire

connaitre et obtenir la confiance des publics que nous suivons ».

Continuer à s'adapter aux évolutions de société

Si la réinstallation de la structure dans le Nord du département ainsi que l'action sur les invisibles n'ont pas atteint leurs objectifs, l'ADPJ n'en tire pas moins un bilan dans l'ensemble positif de l'année écoulée. Pour les prochains mois, différentes perspectives sont envisagées.

En premier lieu, l'association entend rester présente sur Joinville. De même, l'embauche d'un service civique est envisagée afin « de renforcer notre travail sur les réseaux sociaux et de coller au mieux aux attentes des jeunes et à leurs modes de

communication ». Une présence sur Internet qui correspond, comme l'a souligné Céline Tisserand, à l'ordre des choses et aux constatations effectuées durant les derniers mois. La prise en compte de la jeunesse et de son bien-être, cœur de métier de l'ADPJ, a aussi été au centre du rapport moral présenté par Luc Pradalet. Ce dernier a relayé en introduction de son propos un plaidoyer que plusieurs associations œuvrant auprès des jeunes auraient voulu voir évoqué lors de la dernière campagne présidentielle. Mais qu'elles ne désespèrent pas de voir pris à bras le corps par les autorités.

P. G.

Le printemps revient avec sa Fête



La fête foraine de printemps de retour place Bel'air, à partir de ce samedi 30 avril et jusqu'au dimanche 8 mai.

ANIMATIONS. La fête foraine de printemps effectue son retour à Langres, après deux ans d'absence, à partir de ce samedi 30 avril et jusqu'au dimanche 8 mai inclus.

de chenille "Le Tourbillon". Une trentaine d'attractions, et autres stands de jeux, restauration, friandises ou boissons seront présents à l'occasion de cette nouvelle édition de la Fête de printemps. Comme de coutume, auto-tamponneuses, manèges pour les plus petits ou encore palais du rire seront présents sur la place Bel'air. La fête sera ouverte à partir de 14 h le mercredi, samedis et dimanches, et à partir de 10 h pour tous les autres jours de la semaine. La journée du mercredi 4 mai sera à tarifs réduits.

Comme chaque année, JHM Quotidien sera partenaire avec le retour de notre jeu "Encerclé", c'est gagné ! tout au long de la semaine prochaine, permettant à une personne en photo et encerclée de blanc de gagner des tickets d'une valeur de 20 €, à retirer au "Tourbillon".

N. C.
n.cortet@jhm.fr

Les Points d'accueil et d'écoute des jeunes doivent monter en puissance

JEUNESSE. Les points d'accueil et d'écoute des jeunes (PAEJ) présents au sein du territoire haut-marnais dans les villes où est présente l'ADPJ ne trouvent pas le succès escompté. En effet, il s'agit là du deuxième service de l'ADPJ, qui intervient aussi sur le terrain ou pour prendre contact avec les familles et/ou les jeunes dans le but de leur apporter des réponses et de les orienter vers leurs services, et les aider dans leur lutte psychologique et physique.

L'association dispose de points d'accueil et d'écoute des jeunes à Langres et Chalindrey, qui ont pour but de permettre à chacun de s'exprimer librement auprès d'un professionnel à l'écoute, qui pourra l'aider dans ses besoins personnels. La mission principale est de permettre un suivi éducatif et social à la demande

des jeunes -ou de leurs familles- exclus des structures de droit commun, ou en voie de l'être, et présentant des risques avérés d'une inadaptation sociale, ou déjà en train de le devenir. Dans tout le département, le nombre de jeunes dans les points d'accueil est nettement inférieur à ceux rencontrés grâce aux actions préventives -et il en est de même pour les parents, beaucoup moins présents. Durant l'année 2021, le dispositif de prévention spécialisée a permis de rentrer en contact avec près de 106 jeunes de Langres, Chalindrey et autour, ce qui se traduit par 2002 entretiens avec des jeunes et 512 avec des familles. Quant aux points d'accueil et d'écoute des jeunes, ils représentent moins de 400 entretiens avec des jeunes et 136 entretiens avec des familles.



Les différents chantiers de l'ADPJ rencontrent un succès qui ne se transpose pas encore au niveau du point accueil écoute jeunes.

JHM du 18.04.2022

L'ADPJ reste mobilisée pour l'environnement



La première date de l'opération Ensemble pour un Quartier Neuf est prévue le 15 juin.

INSERTION. Alors que leurs activités ont perduré durant les deux dernières années en dépit du contexte sanitaire avec l'objectif d'offrir un accompagnement aux jeunes et à leurs familles, l'ADPJ (Association départementale prévention jeunesse) aborde sa période forte en termes de projets.

La fin de printemps et l'été constituent pour l'ADPJ des semaines pour le moins chargées au niveau des activités réalisées avec les jeunes suivis tout au long de l'année. Parmi les opérations qui perdurent depuis plusieurs années et auxquelles l'association est très attachée, Ensemble pour un Quartier Neuf figure en bonne place.

Cette action de nettoyage menée par l'ADPJ avec le concours des autres acteurs sociaux des Quar-

tiers-Neufs reprendra le 15 juin avec une première après-midi de ramassage des déchets au cœur du quartier où l'ADPJ a ses locaux d'accueil. Directrice de l'association, Céline Tisserand explique que la date pour cette première opération de l'année n'a rien d'un hasard. En effet, les bénévoles espèrent pouvoir nettoyer les lieux en vue de la Fête de la Citadelle et pour cela ils comptent « *sur toutes les bonnes volontés le 15 juin à 14 h* ». Projet multi-partenarial chapeauté par l'ADPJ, Ensemble pour un Quartier Neuf pourrait être amené à évoluer à l'avenir. En effet, l'association aimerait, tout en restant acteur de l'action, « *confier la gestion de cette opération à une association dont la vocation est le nettoyage et la préservation de l'environnement* ».

L'antenne locale de l'ADPJ ne manque pas d'activités

L'antenne locale de l'Association départementale prévention jeunesse (ADPJ), située à proximité des terrains de tennis et encadrée par l'éducateur Aurélien Bastien et l'éducatrice stagiaire Kloé Escribano, reste ouverte tout l'été.

Le deuxième trimestre est riche en sorties et actions pour les jeunes et leurs accompagnants. Le projet d'installation des six composteurs arrive à son terme. La mise en place, qui doit s'organiser avec les services de la municipalité, ne devrait plus tarder. Deux seront installés à proximité des bâtiments collectifs du 21, rue Marie-Gascard et des 22 et 24, rue de Grenant, deux autres à côté des nouveaux logements Hamaris de la rue des Frères-Lumière et les deux derniers vers le château d'eau.

De nombreuses sorties ont été proposées depuis trois mois. Les 11 et 12 juillet, cinq jeunes de 12 à 15 ans ont participé à un atelier du goût dans le restaurant d'application de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

de Chaumont. L'ADPJ a un partenariat avec la PJJ pour faire découvrir les métiers de la restauration, acquérir des notions d'hygiène alimentaire, connaître quelques bases de cuisine et se rendre compte du travail à faire pour préparer des repas. Le 6 juillet, une sortie a été organisée au Parc animalier de La Bannière à Bourbonne-les-Bains pour trois adolescents qui ont pu approcher les animaux et se retrouver dans une ambiance calme dans la nature. Le 29 juin, deux jeunes ont assisté à une pièce de théâtre sur les dangers de la route, organisée par la sécurité routière avec l'Épide de Langres. Trois ados ont aidé l'association La Montagne en s'occupant du parc à vélos lors du Raid de Vilgu, samedi 11 juin. Le 28 mai, plusieurs jeunes se sont rendus à Serqueux pour un chantier éducatif avec les bénévoles du Secours populaire. Ils ont aidé pour la tonte, les arrosages et l'entretien du jardin et du verger dont la production sera distribuée par l'association



Un atelier du goût dans un restaurant d'application.

d'aide aux personnes. Le 8 mai, un jeune est allé aider l'association Sports et loisirs d'Orcevaux pour la 2^e édition de la Mougeanne. Le 23 avril, trois adolescents ont participé au chantier éducatif qui proposait de faire

l'entretien de l'escargot de Brevoines. Pour les prochaines sorties, une randonnée est prévue autour du lac de La Lièz et un retour au jardin de Serqueux où les jeunes sont appelés à revenir régulièrement.



Au parc animalier de La Bannière à Bourbonne-les-Bains.



Une journée de jardinage à Serqueux.

Premier mécénat d'entreprise pour l'ADPJ

ENTREPRISE. L'association départementale de prévention jeunesse (ADPJ 52) a signé son premier mécénat d'entreprise avec Buro 52. Il permettra aux jeunes de mener des projets en tous genres et dans leur intégralité. Présentation.



Le mécénat avec une entreprise marchande est une première pour l'ADPJ.

C'était une première pour l'Association départementale de prévention de Haute-Marne. Elle vient de signer un mécénat avec une entreprise privée et, en l'occurrence, avec Buro 52. Comme le raconte Céline Tisserand, la directrice, le projet s'est fait au hasard des rencontres. L'entreprise de qualité et ses valeurs ont fini de la convaincre du bien-fondé du partenariat.

Pierre Mantin, le dirigeant de Buro 52, a été séduit par ce mécénat qui associe des jeunes de quartier. Le président de l'ADPJ tient à l'apport aux personnes que l'association suit : « Il est important qu'ils sachent que le monde de l'entreprise s'intéresse à eux, qu'ils sortent des quartiers ». Il évoque des jeunes parfois découverts et pas encore dans l'emploi.

La connexion entre les deux parties a été instantanée.

Pierre Mantin voulait investir dans l'éducation sociale et solidaire via une structure. Il l'a trouvée en la personne de l'ADPJ qui « pouvait correspondre ». L'idée est de se mêler à la sociabilisation des jeunes éloignés des dispositifs de droit commun.

« Les jeunes vont pouvoir tout imaginer »

Céline Tisserand
Directrice de l'ADPJ 52

Le tout va permettre, aux jeunes sur l'ensemble du territoire, de mener un projet de A à Z. Ce projet a même trouvé un nom : « On carbure 52 ». Céline Tisserand explique que tout part d'une page blanche : « Les jeunes vont pouvoir tout imaginer avec, malgré tout, des critères d'objectifs comme la compétence, l'autonomie et le travail en commun ».

L'ADPJ y ajoute une donnée très en vogue : l'écoresponsabilité.

A travers le challenge qui sera mis en place, Pierre Mantin exprime sa volonté d'être utile. « Notre petite entreprise se porte bien et il était naturel d'investir le bénéfice tout en étant utile. Or, les jeunes sont notre futur ». Pour lui, la dimension « locale » était également importante. Il va ainsi au-delà du sponsoring en se donnant une mission sociale. Pierre Mantin parle de « rôle sociétal des entreprises qui se traduit en acte avec le partage de mêmes valeurs comme la solidarité et l'entraide ».

Les jeunes au cœur du réel

L'opération va être menée sur une année complète et Buro 52 y sera étroitement mêlé. Il participera à une commission pour choisir le projet puis au suivi,

au rendu et à l'évaluation. Céline Tisserand raconte vouloir mettre les jeunes au cœur du réel. Ils devront démontrer la force du projet et aller gagner les subventions.

La directrice se dit très fière de ce premier mécénat avec le secteur marchand en espérant que l'idée ruisselle sur d'autres entreprises. Buro 52 aura été la tête de file de ce genre d'action qui montre, selon le président de l'ADPJ 52, que les jeunes sont tous capables de faire de belles choses. « Ce genre de projet permet de rompre l'isolement, de travailler en groupe, de se rencontrer, de se découvrir et de s'accepter ». L'opération sous mécénat a de multiples vertus.



Frédéric Thévenin
f.thevenin@jhm.fr

RAPPORT FINANCIER 2022

Rapport Général du Commissaire aux comptes

Bilan

Compte de résultat

Rapport Spécial du Commissaire aux comptes

Rapport financier

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE HAUTE-MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

2 bis ruelle de la Poterne
52200 LANGRES

* * * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

* * *

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE HAUTE MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

2 bis ruelle de la Poterne
52200 LANGRES

* * * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

* * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Mesdames, Messieurs,

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nous avons procédé à la validation du principe de séparation des exercices, nous avons contrôlé plus particulièrement l'évaluation des charges et produits notamment. Nous avons également contrôlé la réalité, l'exhaustivité et le bien-fondé de l'absence de dotations et/ou reprise sur les provisions. Nous avons veillé au respect du principe de prudence.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



IV - VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association, sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.



Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Metz, le 12 mai 2023

Bertrand GRABISCH
Commissaire aux Comptes



ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 107	5 107		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	29 161	18 929	10 232	11 103
Autres immobilisations corporelles	88 871	88 803	68	83
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	265		265	1 365
	TOTAL I	123 403	112 838	10 565
Comptes de liaison				12 551
	II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 032		4 032	24 110
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	37 079		37 079	119 203
Valeurs mobilières de placement	75 307		75 307	125 307
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	53 184		53 184	9 941
Charges constatées d'avance	17 919		17 919	16 322
	TOTAL III	187 521	187 521	294 883
Frais d'émission des emprunts				IV
Primes de remboursement des obligations				V
Ecart de conversion actif				VI
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	310 924	112 838	198 086
			307 435	

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	66 617	66 617
Autres réserves	21 453	26 524
Report à nouveau	47 171	50 962
Excédent ou déficit de l'exercice	-75 753	-8 861
	Situation nette	59 488
		135 241
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	4 500	6 500
Provisions règlementées		
	TOTAL I	63 988
	II	141 741
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL III	
PROVISIONS		
Provisions pour risques	62 798	62 798
Provisions pour charges	854	854
	TOTAL IV	63 652
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 647	21 325
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	60 798	80 716
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL V	70 445
	VI	102 041
Ecart de conversion passif		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	198 086
		307 435

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations		110
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	6 957	4 925
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	502 142	621 980
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 284	5 576
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 501	17 380
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	737	905
	TOTAL I	650 876
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 775	2 048
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	102 178	112 052
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	11 935	19 211
Salaires et traitements	335 527	380 765
Charges sociales	136 600	145 347
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 556	3 395
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	7	
	TOTAL II	662 818
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-11 941
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 187	1 550
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	1 550
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 550
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-10 391

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	500	30
Sur opérations en capital	3 100	1 500
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	3 600	1 530
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 483	
Sur opérations en capital	1 100	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	13 583	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-9 983	1 530
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	531 409	653 957
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	607 162	662 818
EXCEDENT OU DEFICIT	-75 753	-8 861
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 198 086 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -75 753 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Association Départementale Prévention Jeunesse 52

Objet de l'Association :

L'ADPJ 52 a pour objet la prévention des conduites à risque des adolescents et des jeunes adultes (de 10 à 29 ans) ainsi que leur famille. Sa mission principale est l'accompagnement éducatif et social des jeunes et de leur famille.

Territoires d'intervention :

L'association intervient notamment sur les territoires haut-marnais suivants :

- territoire de Chaumont ;
- territoire de Langres ;
- territoire de Chalindrey ;
- territoire de Saint-Dizier ;
- territoire de Joinville ;
- territoire de Wassy.

Moyens mis en oeuvre, organisation et principes :

Pour mener à bien sa mission, l'association organise son action notamment autour d'entretiens individuels, d'une présence dans la rue, d'actions sociales collectives, d'accueils de groupes et de travaux partenariaux.

Dans l'organisation de son action, l'association a mis en place et respecte scrupuleusement les principes suivants :

- absence de mandat nominatif, ce qui la différencie de l'approche socio-éducative sur mandat judiciaire ou administratif ;
- libre adhésion : les jeunes rencontrés sont libres d'adhérer ou non aux propositions d'aide qui leurs sont faites ;
- respect de l'anonymat qui, avec l'accord du jeune, peut aller vers la confidentialité ;
- non-institutionnalisation des actions c'est-à-dire la capacité, pour la personne accompagnée, à trouver des réponses propres aux problèmes rencontrés ;
- partenariat ou coopération avec les institutions, les associations et les habitants.

Afin de pouvoir conduire son action, l'association a mis en oeuvre les moyens humains suivants :

- un conseil d'administration composé de 12 membres et 8 bénévoles actifs ;
- un poste de direction, un poste d'adjoint de direction, un poste de secrétariat, dix postes d'éducateurs.

L'association dispose également de moyens matériels tels que cinq locaux aménagés sur le territoire de la Haute-Marne, cinq véhicules de service, treize téléphones mobiles professionnels avec accès internet, onze PC portables, six PC fixes, neuf téléphones fixes et trois box internet, deux copieurs/imprimantes, quatre imprimantes, trois écrans connectés.

Enfin, l'association bénéficie également de moyens financiers composés notamment d'une dotation globale du conseil départemental de Haute-Marne, des subventions de fonctionnement des villes d'implantation de l'association, des subventions sur appels à projets, de la mise à disposition gracieuse des locaux sur les villes d'implantation de l'association.

Diligences de l'association, prérogatives et évolution de ses actions :

Suite à l'ordonnance dite de « simplification » N° 2005-1477 du 1er décembre 2005, la Prévention Spécialisée entre dans le cadre de la loi 2002-2. Les équipes de Prévention Spécialisée relèvent désormais des services et établissements soumis à autorisation du Président du Conseil Général après avis du Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS). Ainsi, en avril 2007, le Conseil Général a délivré à l'ADPJ 52, une autorisation pour gérer un « Service de Prévention Spécialisée », avec une tarification en dotation globale.

Depuis 1992, l'Etat, via les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), habilite l'ADPJ 52 à porter le Dispositif Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) en Haute-Marne.

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, à l'horizon 2022, l'Etat souhaite rénover le Dispositif PAEJ et consolider les structures existantes afin de développer l'activité des PAEJ dans des zones non couvertes actuellement et dans lesquelles les besoins sont identifiés par les acteurs du territoire. Le financement provient essentiellement des Services de l'Etat et des Villes de Chaumont et Langres.

L'ADPJ a répondu à l'appel à projets « Repérer et mobiliser les publics Invisibles » qui s'inscrit dans le cadre du plan pauvreté. Un consortium a été établi entre les trois Missions Locales de Haute-Marne, le Conseil Départemental de Haute-Marne, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, l'Association Nouvelle Equation, l'Association Dervoise Action Sociale et Médico-Sociale, l'UDAF et l'ADPJ 52.

Depuis 2020, la validation de notre projet nous permet d'étendre notre action sur les territoires de Saint-Dizier, Joinville et Wassy avec la création d'une équipe mobile composée de 3 éducateurs.

Faits caractéristiques

Déménagement des locaux de l'association à Langres :

L'association qui occupait des locaux à Langres, place Jenson, a eu l'opportunité de rejoindre la maison des services de Langres, 2 bis ruelle de la Poterne 52200 Langres.

Les équipes ont déménagé mi mars 2022.

Renouvellement de l'agrément de l'ADPJ 52 :

L'association a obtenu le 15 avril 2022 le renouvellement de son autorisation de prévention spécialisée par le conseil départemental de la Haute-marne, obtenue en 2007.

Cet agrément d'une durée de 15 ans permet à l'association de mener ses actions sur le territoire du département.

Éléments significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changements comptables

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été établis suivant le plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Réforme du plan comptable associatif :

Le règlement n°2018-06 applicable au 1er janvier 2020 pour les comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif n'a pas engendré de modification particulière au sein des comptes annuels de l'association.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne font l'objet d'aucune comptabilisation au sein de l'association.

La table de mortalité utilisée est celle de l'INSEE 2018-2020.

La méthode de calcul choisie est celle de l'ANC 2021.

Le taux d'actualisation pris en compte est de 3.77%.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 902			
TOTAL	5 902			
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions	5 124			
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	31 021		3 670	
- Générales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport	65 571			
- De bureau et informatique, mobilier	23 299			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	125 015		3 670	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 365			
TOTAL	1 365			
TOTAL GENERAL	132 282		3 670	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		795	5 107	
TOTAL		795	5 107	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.		5 124		
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage		5 530	29 161	
- Gales, agencts et aménagt. divers				
- De transport			65 571	
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier			23 299	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		10 653	118 032	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 100	265	
TOTAL		1 100	265	
TOTAL GENERAL		12 549	123 403	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice	
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles		5 902		795	5 107	
TOTAL		5 902		795	5 107	
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		5 124		5 124		
Installations techniques, matériel et outillage industriel		19 918	4 541	5 530	18 929	
Installations générales, agencements et aménagements divers						
Matériel de transport		65 571			65 571	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		23 216	15		23 231	
Emballages récupérables et divers						
TOTAL		113 829	4 556	10 653	107 732	
TOTAL GENERAL		119 731	4 556	11 449	112 838	
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acq. de titres de particip.						
TOTAL GENERAL						
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES		TOTAL GENERAL NON VENTILE		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	265		265
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	4 032	4 032	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	37 079	37 079	
Charges constatées d'avance	17 919	17 919	
	TOTAL	59 295	59 030
			265

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 647	9 647		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	26 704	26 704		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	29 921	29 921		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 173	4 173		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL	70 445	70 445	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	93 141	-5 070			88 070
Report à nouveau	36 004	-3 791			47 171
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 861	8 861		-75 753	-75 753
Situation nette	120 283			-75 753	59 488
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	6 500			2 000	4 500
Provisions règlementées					
TOTAL	126 783			-73 753	63 988

Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi		62 798			62 798
- autres					
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		854			854
Autres provisions pour risques et charges					
		TOTAL II	63 652		63 652
Provisions pour dépréciations					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
	Total III				
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	63 652			63 652
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles					

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	10	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
	TOTAL	
	11	

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	13 014
Autres engagements	
TOTAL	13 014

Commentaires : Indemnités de départ à la retraite

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 124	5 195
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	42 581	43 989
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	47 705	49 183

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	37 079	114 163
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	37 079	114 163

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Charges :	- D'exploitation	17 919	16 322
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		17 919	16 322

Commentaire



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE HAUTE MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

2 bis ruelle de la Poterne
52200 LANGRES

* * * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

* * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il nous été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce qui serait intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Metz, le 12 mai 2023

Bertrand GRABISCH
Commissaire aux Comptes






ADPJ_Rapports_CAC_2022

Final Audit Report

2023-05-12

Created:	2023-05-12
By:	CORALIE THOUVENIN (cth@celiance.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAMV7BQp1tMdaKyV1Cd0OH9ZLXxb1o9wBW

"ADPJ_Rapports_CAC_2022" History

-  Document created by CORALIE THOUVENIN (cth@celiance.fr)
2023-05-12 - 9:36:58 AM GMT
-  Document emailed to Bertrand Grabisch (bgr@celiance.fr) for signature
2023-05-12 - 9:38:24 AM GMT
-  Email viewed by Bertrand Grabisch (bgr@celiance.fr)
2023-05-12 - 1:17:17 PM GMT
-  Document e-signed by Bertrand Grabisch (bgr@celiance.fr)
Signature Date: 2023-05-12 - 1:17:35 PM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2023-05-12 - 1:17:35 PM GMT

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

COMPTE DE RESULTAT

1. Analyse du résultat

Produits

Les produits d'exploitation sont en diminution de 124 255 € par rapport à l'année 2021, soit 526 622 € en 2022 contre 650 876 € en 2021.

Cette différence s'explique par la fin de l'action subventionnée dans le cadre de l'Appel à Projet « Repérer et mobiliser les publics Invisibles ».

Le produit de la tarification du Conseil Départemental pour le Service de Prévention Spécialisée est de 342 720 € en 2022. Il reste inchangé depuis 2018, date de la dernière notification de tarification, malgré le renouvellement de l'autorisation du Service de Prévention Spécialisée géré par l'ADPJ 52, en avril 2022 pour une durée de 15 ans et une rencontre avec l'Autorité de tarification et de contrôle (ATC), en juin 2022, afin de réévaluer la dotation globale.

Nous avons appliqué la clé de répartition de 6/7ème pour les personnels de Direction et 0,5 ETP de personnel administratif (affecté à l'action Invisibles en 2021).

Nous avons imputé les 6 postes éducatifs autorisés, en Prévention Spécialisée.

Conformément à l'arrêté du 12 juillet 2022, publié au Journal Officiel le 30 juillet 2022, portant extension d'un accord relatif à la mise en place du complément de rémunération aux personnels socio-éducatifs suite à la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, un complément de rémunération est versé aux personnels socio-éducatifs compris dans le champ d'application de l'accord du 2 mai 2022.

Cette prime de 238 € brut par mois, à laquelle s'ajoutent les charges, est versée mensuellement aux 6 personnels éducatifs du Service de Prévention Spécialisée.

Pour l'année 2022, celle-ci a été versée au mois de septembre 2022, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2022, soit une dotation du Conseil Départemental d'un montant de 25 001 €.

La Ville de Chaumont nous a versé une subvention totale de 19 000 € dont 10 000 € pour la Prévention Spécialisée (PS) et 9 000 € pour le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).

La mise à disposition des locaux, par la Ville de Chaumont, est valorisée à hauteur de 6 000 €.

La Ville de Langres nous a versé une subvention totale de 15 000 € (contre 19 000 € en 2021), dont 10 000 € pour la Prévention Spécialisée (PS) et 5 000 € pour le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).

Dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville de Langres, nous avons perçu 2 750 € par la Ville de Langres destinés à financer deux actions spécifiques.

Dans le cadre des microprojets à l'initiative des habitants des quartiers, nous avons perçu 3 521 € par la Ville de Langres destinés à financer des projets élaborés par les habitants du Quartier Neuf, coordonnés par l'ADPJ 52 en partenariat avec d'autres structures qui œuvrent sur le Quartier.

La Commune de Chalindrey et les Communes associées ont versé une subvention totale de 1 700 € en 2022.

La mise à disposition par la Commune de Chalindrey d'un local, charges comprises, est valorisée à hauteur de 2 000 €.

Depuis le 16 décembre 2020, nous bénéficions d'une mise à disposition gracieuse d'un local, charges comprises, par la Ville de Joinville. Celle-ci est valorisée à hauteur de 2 400 € pour 2022.

Chaque année, nous répondons à des appels à projets proposés par l'Etat.

En 2022, nous avons perçu 10 000 € au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

En 2022, nous avons perçu 7 292 € dans le cadre des Quartiers d'Été à Chaumont et 5 355 € dans le cadre des Quartiers d'Été à Langres.

Au titre du Contrat de Ville de Langres, nous avons perçu 2 750 € de crédits Politique de la Ville, affectés au Service de Prévention Spécialisée. Ces subventions permettent de financer différentes actions spécifiques.

Dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net, la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Marne nous a versé 1 000 € pour 2022, affecté à la Prévention Spécialisée.

Dans le cadre du contrat d'apprentissage en formation « Educateur Spécialisé » accueilli au sein de l'ADPJ 52, nous avons perçu une aide de l'État qui s'élève à 6 000 € pour 2022, affectée à la Prévention Spécialisée. Cette aide de l'Etat a pris fin en octobre 2022.

Depuis 2021, la compétence des Points Accueil Ecoute Jeunes a été transférée à la CNAF. A ce titre, nous avons signé, en 2021, une convention d'objectifs et de financement avec la CAF de Haute-Marne pour deux ans qui nous octroie une subvention de fonctionnement annuelle forfaitaire de 52 688 € et ce, en complément du financement de la Ville de Chaumont et de la Ville de Langres.

Dans le cadre de l'appel à projets « Repérer et mobiliser les publics dits Invisibles », nous avons perçu en 2022 le solde de la subvention relative à ce projet, soit 97 751,08 € contre 117 794,50 € attendus. En effet, un critère de performance a été appliqué par l'Etat, aux membres du Consortium lors de l'évaluation du projet. Cela engendre pour 2022, un déficit de 12 483 € sur cette action.

Les autres prestations de services s'élèvent à 6 957 € en 2022. Elles correspondent à nos interventions menées en établissements scolaires et sont affectées pour 4 406 € au Point Accueil Ecoute Jeunes et 2 551 € à la Prévention Spécialisée.

En 2021, nous avons perçu une subvention d'investissement de la Région Grand-Est pour l'achat de matériel informatique. Nous avons comptabilisé, en 2022, 2 000 € en quote-part des subventions d'investissement.

Les revenus financiers d'un montant de 1 187 € correspondent aux intérêts des sommes placées.

Les remboursements de frais de formations par l'OPCO Santé s'élèvent à 3 284 € et correspondent à :

- « Dirigeant de l'Economie Médico-Sociale », suivie par Madame Céline TISSERAND, du 20.10.2022 au 03.07.2024 et dispensée par Espace Sentein. Son coût s'élève à 3 284 € pour 2022.

Charges

Les charges d'exploitation sont en diminution de 69 239 € par rapport à l'année 2021, soit 593 579 € en 2022 contre 662 818 € en 2021.

Cette différence s'explique principalement par la fin de l'action subventionnée dans le cadre de l'Appel à Projet « Repérer et mobiliser les publics Invisibles ».

Comme les années précédentes, nous avons bénéficié de l'abattement de la taxe sur salaires.

Nous pouvons remarquer, comme l'an dernier, une diminution de certaines charges :

- Locations informatiques, suite au retrait d'un grand écran peu utilisé dans une Antenne de l'ADPJ 52.
Pour rappel, nous avons établi un partenariat avec notre fournisseur SIGEC et nous sommes lieu de démonstration. Dans le cadre de ce programme fidélité, nous bénéficions d'une remise qui apparaît en contrepartie en recette au compte 791 « Transfert de charges d'exploitation ».
- Locations immobilières, électricité et chauffage, suite au déménagement du Service Commun de l'ADPJ 52.

Malgré une diminution globale des charges, il est également à prendre en compte les éléments suivants :

- La revalorisation de la valeur du point qui a évolué de 3,82 à 3,93, avec effet rétroactif au 1er juillet 2022, suite à l'arrêté du 21 décembre 2022 publié au Journal officiel du 24 décembre 2022.
- L'attribution de la Prime Partage de la Valeur (PPV), au prorata du temps de présence des salariés sur l'année 2022, par décision du Conseil d'administration du 21 décembre 2022.
- Des fins de contrats de salariés qui entraînent des charges supplémentaires comme le règlement des congés payés.

Mouvement de personnel en 2022

Madame Ofélia BARRILLET GOGIBUS, Educatrice Spécialisée en poste à l'ADPJ 52 depuis le 01.07.2021, a démissionné le 24.03.2022.

Monsieur Thomas FREAL, a été embauché en qualité d'Educateur Spécialisé, en CDD pour surcroit exceptionnel de travail, du 12.04.2022 au 11.05.2022 inclus (fin CDD).

Madame Véronique LAVERDET, a été embauchée en qualité d'Educatrice Spécialisée, en CDI, à compter du 12.05.2022.

Monsieur Gérald HULLIN, Educateur Spécialisé en poste à l'ADPJ 52 depuis le 03.02.2014, a démissionné le 30.08.2022.

Madame Jennifer CHAUDRON, Agent Administratif en poste à l'ADPJ 52 depuis le 04.11.2019, a bénéficié d'une rupture conventionnelle le 31.08.2022.

Madame Alicia BOURLIER, a été embauchée en qualité d'Educatrice Spécialisée, en CDI, à compter du 14.09.2022.

Madame Ludivine JUPONT a été embauchée en qualité d'Agent Administratif Principal, en CDD pour surcroît exceptionnel de travail d'une durée de six mois, à compter du 19.09.2022, puis en CDI, depuis le 17.03.2023.

Monsieur Marouane JEHIMI, Moniteur Educateur en poste à l'ADPJ 52 depuis le 06.04.2009, a démissionné le 06.11.2022.

Monsieur Ludovic GEORGIN, a été embauché en qualité de Moniteur Educateur, en CDI, à compter du 01.12.2022. La période d'essai a été rompue le 30.01.2023.

2. Synthèse du résultat

Affectation du résultat

Au total, le compte de résultat 2022 présente un déficit global de 75 753 €.

De façon analytique, cela représente :

- Un déficit de 63 270 € sur le Service de Prévention Spécialisée, nous proposons d'affecter ce résultat au compte 115 « Résultat sous contrôle des tiers financeurs ».
- Un déficit de 12 483 € sur l'action « Repérer et mobiliser les publics Invisibles », nous proposons d'affecter ce résultat au compte 110 « Report à nouveau ».

BILAN ACTIF ET PASSIF

1. Présentation du bilan au 31.12.2022

Le bilan de l'association au 31 décembre 2022 présente un total de 198 086 euros contre 307 435 euros au 31 décembre 2021. Sa structure a donc évolué cette année, caractérisée par une capacité d'autofinancement et des fonds propres en forte baisse.

Bilan actif :

L'actif de l'association se caractérise par un actif immobilisé peu significatif, se portant à 10 565 euros contre 12 551 euros, à la suite de quelques sorties concernant du matériel mis au rebut.

L'actif circulant reste donc la partie la plus importante de l'actif de l'association au 31 décembre 2022. Il est marqué par des créances dues en baisse, s'établissant à 41 111 euros contre 143 313 euros au 31 décembre 2021. Il s'agit essentiellement de subventions à recevoir et de prestations restant à encaisser.

La trésorerie, elle, représente 53 184 euros à la clôture 2022, en baisse de 6 757 euros par rapport à 2021.

L'évolution de la trésorerie de l'association est caractérisée par :

- La clôture d'un compte à terme de 50 000 € en raison des besoins de disponibilité de l'association au cours de l'exercice ;
- Le déficit négatif de l'association induisant une capacité d'autofinancement négative de 73 197 (insuffisance d'autofinancement) ;
- La baisse des créances à hauteur d'environ 102 000 € ;
- La baisse des dettes à hauteur d'environ 31 000 €.

Bilan passif :

Le passif de l'association est composé, d'une part, des fonds associatifs pour 63 988 euros. Ces fonds sont en baisse de 77 753 euros en raison du résultat déficitaire de l'association pour l'exercice à hauteur de 75 753 euros et de la quote-part de subvention d'investissement pour 2 000 euros.

Les provisions représentent, d'autre part, 63 652 euros du passif au 31 décembre 2022, sans évolution par rapport à 2021. Elles se composent de :

- Provisions pour risque d'emploi à hauteur de 62 798 euros ;
- Provisions pour charges à répartir à hauteur de 854 euros.

Les dettes de l'association se portent quant à elles à 70 445 euros et se partagent entre dettes fournisseurs pour 9 647 euros et de dettes fiscales et sociales pour 60 798 euros.

Fait à Langres, le 28 avril 2023

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

Prévention Spécialisée

Point Accueil Ecoute Jeunes

Association Départementale Prévention Jeunesse "A.D.P.J. 52"
BUDGET PREVISIONNEL 2023 - RECETTES

N° compte	PRODUITS	Prévention Spécialisée		Point Accueil Ecoute Jeunes		Budget Prévisionnel TOTAL
		BP 2023	TOTAL BP + Mesures nouvelles 2023	BP 2023	TOTAL BP 2023	BP + Mesures Nouvelles 2023
Groupe 1 : TARIFICATION ET ASSIMILES						
731	Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF	476 124	487 224	0	0	487 224
73100000	Dotation globale Conseil Départemental	476 124	487 224			487 224
73100001	Dotation globale Conseil Départemental (amortissements + frais financiers)		0			0
TOTAL GROUPE 1		476 124	487 224	0	0	487 224
Groupe 2 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION						
70	Produits	3 000	3 000	12 350	12 350	15 350
70600000	Prestations de services	3 000	3 000	12 350	12 350	15 350
71	Production stockée		0			0
72	Production immobilisée		0			0
74	Subventions d'exploitation et participations	41 914	41 914	74 352	83 652	125 566
74050000	CAF / PAEJ		0	57 866	67 166	67 166
74010500	ARS		0		0	0
74050000	Promeneurs du Net / CAF	1 000	1 000		0	1 000
741	Subventions et participations		0		0	0
74230000	Commune de Chaumont	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
74251000	Communes		0		0	0
74310000	Commune de Langres	10 000	10 000	5 000	5 000	15 000
74010510	Commune de Chalindrey (et Communes associées)	2 000	2 000		0	2 000
74812100	Commune de Chaumont mise à disposition locaux	5 143	5 143	857	857	6 000
74814100	Commune de Joinville mise à disposition locaux	2 057	2 057	343	343	2 400
74815100	Communes de Chalindrey mise à disposition locaux	1 714	1 714	286	286	2 000
74816100	Communes mise à disposition locaux		0		0	0
74880000	Autres subventions		0		0	0
74920000	ANCT		0		0	0
74930000	Etat AAP "Invisibles"		0		0	0
74935000	FIPD	10 000	10 000			10 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	250	250	250
75410000	Remboursement de frais formation		0		0	0
75600000	Adhésions		0		0	0
75800800	Autres participations		0		0	0
75810600	Commune de Saints-Geosmes		0	250	250	250
75860000	Produits de la gestion des biens		0		0	0
TOTAL GROUPE 2		44 914	44 914	86 952	96 252	141 166
Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES						
76	Produits financiers	0	0	2 288	2 288	2 288
76800000	Autres produits financiers		0	2 288	2 288	2 288
771	Produits exceptionnels dons		0		0	0
7718	Autres produits exceptionnels		0		0	0
772	Produits exceptionnels		0		0	0
773	Produits sur exercices antérieurs		0		0	0
775	Produits de cessions d'éléments d'actifs		0		0	0
777	Quote part des subventions d'investissement virée au resultat de l'exercice	1 714	1 714	286	286	2 000
7770000	Quote part des subventions d'investissement	1 714	1 714	286	286	2 000
778	Autres produits exceptionnels		0		0	0
7815	Reprises sur provisions pour risque		5 980		0	5 980
7874	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la réserve de trésorerie		0		0	0
7876	Reprises sur provisions réglementées : réserve des plus values nettes d'actif		0		0	0
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	33 345	33 345			33 345
79	Transfert de charges		0		0	0
791	Transfert de charges d'exploitation	5 040	13 730	960	960	14 690
603	Variation de stocks (en recettes)		0		0	0
609	Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats		0		0	0
619	Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs		0		0	0
629	Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs		0		0	0
6419	Remboursement sur rémunération du personnel non médical		0		0	0
6429	Remboursement sur rémunération du personnel médical		0		0	0
6459	Remboursement sur charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance		0		0	0
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité		0		0	0
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)		0		0	0
TOTAL GROUPE 3		40 099	54 769	3 534	3 534	58 303
TOTAL GENERAL (GROUPES 1, 2 et 3)		561 137	586 907	90 486	99 786	686 693
Déficit						
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		561 137	586 907	90 486	99 786	686 693

